D'onte ses ?
D'où es-tu ?

Histoire et généalogie des Limousins

La Revue du
Cercle de généalogie
et d'histoire des
Marchois et Limousins

n°17 - printemps-été 2018 - 40e année

Sommaire

D'ONTE SES n°17 - printemps-été 2018

AVANT-PROPOS
Jean-Jacques Mauriat ..... page 4

DES GUÉS, DES HOMMES ET DES PONTS : TOUTE UNE AFFAIRE...
Michel C. Kiener ..... page 7

JÉRÔME TRÉSAGUET, INVENTEUR DU CANTONNIER
Michel Labrousse ..... page 19

FRANÇOIS PAULIN TALABOT, INGÉNIEUR VISIONNAIRE DU CHEMIN DE FER FRANÇAIS
Marianne Laplaud ..... page 27

À SAINT-JUNIEN, LA MALADIE DU CHARBON TUE DANS LES MÉGISSERIES
Jean-René Pascaud ..... page 39

BARON GUILLAUME DUPUYTREN, LIMOUSIN ANATOMISTE ET GRAND CHIRURGIEN
Marianne Laplaud ..... page 49

CHARLES ARDANT DU PICQ, COLONEL THÉORICIEN MILITAIRE TUÉ EN 1870
Jean-Claude Frölich ..... page 57

PIERRE D'AUBUSSON, GRAND MAÎTRE DES HOSPITALIERS FAIT BÂTIR LA TOUR ZIZIM ET RETIENT DJEM À BOURGANEUF
Michelle Alcisiadi-Dumeynie ..... page 73

MAÇONS LIMOUSINS EN NOUVELLE-FRANCE
Dominique Lecointre-Montagne ..... page 85

LES ŒUVRES CACHÉES D'ANTOINE BOURDET
Jean-Jacques Mauriat ..... page 93

HUBERT VÉDRINE : LE LIMOUSIN EST UN ANCRAGE ..... page 103

LES HORS-SÉRIES DE D'ONTE SES
LE TRÉSOR DE VENTADOUR
Philippe Florentin ..... page 108
CONNÉTABLIE ET MARÉCHAUSSÉE EN MARCHE ET LIMOUSIN
Philippe Florentin ..... page 110

D'ONTE SES
BULLETIN D'ADHÉSION ..... page 115
BULLETIN D'ABONNEMENT ..... page 116
LES HORS-SÉRIES ..... page 117

Avant-propos

Jean-Jacques Mauriat

Le Limousin est « un point d'ancrage, un des visages de la France… des racines. Je plains ceux qui n'en n'ont pas ! ». Ainsi parle Hubert Védrine, Creusois, Marchois, Limousin, même s'il est d'abord « Chez Livet », commune de Saint-Silvain-Bellegarde, le village de son enfance. Grand connaisseur de la géopolitique, ancien ministre des affaires étrangères, conseiller des princes, il reste attaché à son village « paysage inaltéré » qui associerait dans son monde imaginaire, le feuillage des « châtaigniers », la subtilité du « renard » et « le rêve de nature, le vent qui fait osciller des arbres courbés, et des nuages qui courent »…
Hubert Védrine est le petit-fils de Francis Chigot maître-verrier mort en 1960 à qui l'on doit la verrière de la gare des Bénédictins à Limoges (photo de couverture de ce numéro de D'onte ses), ou le pavillon du Verdurier. Mais aussi de nombreux vitraux dont ceux de la petite église des XIIIe et XVe siècle de Saint-Yrieix-sous-Aixe, classée monument historique. Francis Chigot âgé alors de 80 ans, dessina les cartons, réalisa un premier vitrail en 1959 puis la mort l'emporta l'année suivante. Oeuvre inachevée poursuivie par l'*Atelier du vitrail* à Limoges qu'il avait créé. Hubert Védrine est l'invité du Repas du Cercle de ce printemps 2018. L'entretien complet est à retrouver en page 103.

Qui sont donc ces hommes et femmes du Limousin, qui ont su marquer l'histoire ?
Le travail de recherche mené par Michel C. Kiener pour comprendre les mouvements de circulation des hommes malgré les cours d'eaux, prouve combien la détermination de nos ancêtres Limousins fut grande. Car jusqu'au milieu du XIXe siècle, c'est à gué de l'on franchissait les rivières… À gué que les voituriers convoyaient leurs charrois jusqu'aux marchés pour y commercer. « Loin d'être rares, constate l'auteur, les gués ont ainsi fait partie, depuis toujours et partout, du paysage mental des populations, villageois ou voyageurs. Plus ou moins espacés, certes, mais d'utilisation massive, sauf en période de crue trop importante, et il a l'avantage d'être gratuit ». (…) Et Michel C. Kiener de conclure: « Aux hommes de s'adapter ! »

Et ils se sont adaptés, ces hommes du Limousin… Avec bonheur et inventivité. Ainsi Jérôme Trésaguet qui, ingénieur des Ponts et Chaussées, traversa, par les chemins et les routes, tout le XVIIIe siècle. Natif du Nivernais c'est en Limousin que cet homme, dont Michel Labrousse présente le travail, a « inventé la fonction du cantonnier ». En 1764, écrit-il, « Turgot constate l'inefficacité de la corvée pour l'entretien des routes » et il confie à Jérôme Trésaguet le soin de mettre en œuvre ses orientations qui passent précisément, par l'abolition de la corvée car écrit-il « l'homme qui travaille par force est sans récompense, (il) travaille avec langueur et sans intérêt ; il fait dans le même temps moins d'ouvrage et son ouvrage est plus mal fait ».
Il fallait oser, il fallait entreprendre et considérer que le progrès était dans la détermination et la rupture avec les situations acquises.
Le troisième article de cette première partie qui explore les moyens de communication est celui que Marianne Laplaud consacre au limougeaud, François Paulin Talabot. Lui aussi fut ingénieur des Ponts et Chaussées, mais c'est dans les réseaux ferrés qu'il trouva la pleine mesure de sa détermination. C'est par sa femme Marie Talabot, que le personnage est abordé. Mariane Laplaud écrit qu'« après le départ de l'épouse légitime en 1837, Paulin se retrouve seul. Et en 1838, il engage comme bonne une jeune fille travailleuse. Marie se rend indispensable et le devient. Paulin admire sa beauté et son intelligence. Il est surpris par

sa volonté farouche, sa soif de connaître et de comprendre. Ce sera pour eux le début d'une grande aventure commune et d'un grand amour partagé ».
Paulin Talabot a construit des lignes de chemin de fer dans toute l'Europe. Il est mort aveugle en 1885 après une intervention ratée. Son corps repose dans la chapelle mortuaire qui jouxte l'église de Condat-sur-Vienne.

La deuxième partie de ce numéro de D'onte ses, est consacrée à la médecine. Jean-René Pascaud a voulu montrer comment les médecins de Saint-Junien, en Haute-Vienne, se sont employés à trouver une thérapie à la maladie du charbon qui tuait les ouvriers des mégisseries des bords de rivière. Détermination opposée au fatalisme… et la maladie a été vaincue.
C'est à Pierre-Buffière, dans une belle bâtisse d'une rue en pente qui mène à l'église qu'est né Guillaume Dupuytren. Il voulait vive en Limousin, mais ses parents l'ont envoyé à Paris. Il voulait être aimé de sa mère, mais elle l'a négligé. Marianne Laplaud raconte le parcours fait d'ambition et de détermination du jeune Guillaume qui sera fait baron d'empire par Napoléon 1er, puis qui « en 1823, est nommé successivement premier chirurgien de Louis XVIII, puis de Charles X, puis consultant de Louis-Philippe. Bien sûr, tous ces honneurs ne sont pas sans susciter des jalousies et des calomnies. Il n'y avait pourtant, ni cupidité, ni avarice chez le baron Dupuytren dont la fortune avait été faite par la gestion personnelle du banquier James de Rothschild ».
Comme Paulin Talabot, Guillaume Dupuytren a souhaité se faire élire en Limousin pour aider sa région natale, mais l'un et l'autre furent battus.

Suivent deux personnages forts différents, mais l'un et l'autre furent des combattants, les armes à la main, pour leur conviction. Le premier est un jeune bourgeois de Limoges, Charles Ardant du Picq, officier mort au combat de la guerre de 1870 et théoricien militaire. « Le combat, écrivait-il, est le but final des armées et l'homme est l'instrument premier du combat ; il ne peut être rien de sagement ordonné dans une armée – constitution, organisation, discipline, tactique, toutes choses qui se tiennent comme les doigts d'une main – sans la connaissance exacte de l'instrument premier, de l'homme et de son état moral en cet instant définitif du combat ». Ce qui permet à Jean-Claude Frölich, auteur de l'article, de constater que « sa théorie, certains parlent de doctrine, repose donc essentiellement sur l'être humain en guerre, sa psychologie et son comportement ».
Le second portrait est celui de Pierre d'Aubusson, chevalier hospitalier du XVe siècle, natif du Monteil-au-Vicomte en Creuse, et Grand-maître des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. C'est lui qui fit bâtir la tour Zizim à Bourganeuf où fut retenu Djem, le fils cadet du sultan ottoman Mehmet II après sa mort. Michelle Alcisiadi-Dumeyrie était à Rhodes en 2009, lorsque la pierre tombale du Grand-maître, disparue depuis 1856, fut mise à jour.

Enfin, les Limousins, aventureux et déterminés furent des migrants en Nouvelle-France ou en Bourgogne. Dominique Lecointre-Montagne, s'est intéressée à ces hommes, ou ces couples qui ont franchi l'Atlantique pour vivre leurs rêves en Nouvelle-France. J'ai trouvé de mon côté, dans le marquisat de Til-Châtel a proximité de Dijon, l'aventure du jeune Antoine Bourdet, garçon-maçon qui, parti en 1709 de La Chaussade, proche de Saint-Silvain-Bellegarde, en Creuse, a fait souche en Bourgogne dans des conditions qui ne manquent ni de détermination, ni de panache!

Chacun de ces hommes, entrepreneurs, combattants, médecins ou maçons sont à regarder à l'aune de l'audace et de la détermination dont ils ont su faire preuve. Capables de s'adapter et de bâtir un projet qui est aujourd'hui notre présent.

Jean-Jacques Mauriat



Gué sur la Brame, commune d'Oradour-Saint-Genest, avec au fond, le pont qui le remplace. Photo : M.C.K.

Des gués, des hommes et des ponts : toute une affaire…

Michel C. Kiener

L'auteur: Michel C. Kiener est un agrégé d'histoire, géographe dans l'âme. Il est en particulier l'auteur d'articles sur le paysage et le village limousins, et sur les déplacements (dont « Du marcheur au voyageur : la double révolution de la route et du rail, 1800-1940», *Une histoire des circulations en Limousin*, Limoges, Pulim, 2015).

Résumé: Dans un Massif central en forme de château d'eau, les cours d'eau ont longtemps fait figure d'épouvantail, interrompant les déplacements en période de crues pour le plus grand malheur des villageois comme des voyageurs. Autant se plaindre des orages ! C'est oublier que le passage à gué fit partie des habitudes jusqu'à l'aube du XXe siècle ; loin d'être rares, les gués eux-mêmes scandaient le cours des ruisseaux et des plus grandes rivières, l'Allier, la Loire, la Vienne, la Dordogne, la Creuse ou la Gartempe.

Jusqu'à l'arrivée du chemin de fer, les cartes – la carte au 1/80 000e dite d'état-major tout comme celle, antérieure, de Cassini – réservent au réseau hydrographique une place de choix parmi les « accidents de terrain » à tracer dans le détail. On le comprend : pour le voyageur, chaque rivière ou même ruisseau de quelque importance, représente un obstacle inquiétant et souvent dirimant, qui pouvait orienter ou contraindre à revoir le choix d'un itinéraire.
Ceux qui ont tenté dans les années 1960-1990 de retrouver les itinéraires dits antiques n'ont pas manqué de remarquer l'importance des gués, au point que l'on en viendrait parfois à en faire, comme les cols, des points de passage obligés dont découleraient nombre d'itinéraires. Limoges la gallo-romaine ne serait-elle pas la fille directe et contrainte d'un gué sur la Vienne (Augustoritum : le gué d'Auguste) ?

AU GUÉ, AU GUÉ

C'est prendre la question par le mauvais bout, faute de familiarité avec les paysages du passé. Renversons la table, et voyons les choses autrement. Un point essentiel, pour commencer : jusqu'au XVIIIe siècle date large, les cours d'eau grands ou petits ont conservé leur cours naturel, divaguant à leur aise et s'étalant par endroits en un lit traversé de chenaux en tresses, un lit anastomosé encombré de bancs de sable et d'îles précaires. De quoi diviser le débit et créer ainsi des points de passage praticables. La Loire elle-même ? En 1840 elle est ponctuée de gués dans l'Yonne et le Loiret, car elle « coule généralement sur le sable ou le gravier, quelque fois sur la



Un exemple de *perrat* sur un gué : le pont de la Gane à Faux-la-Montagne. Photo © J. Hoareau-Dodinau, *Une histoire des circulations en Limousin*, Pulim 2015.

roche nue, avec une vitesse de 2 mètres par seconde […] Les eaux n'ont nulle part une profondeur considérable[1].» Aux hommes de s'adapter à la chose, en bricolant le franchissement. Limoges, autant que Brive, Orléans ou Poitiers, ou simplement Bort-les-Orgues sur la haute Dordogne, ont longtemps côtoyé un lit majeur ramifié, patiemment aménagé au profit de moulins. Mais les temps changent, et désormais on canalise les sauvages à tout va ; on exploite les percées que représentent leurs vallées pour y placer une voie ferrée ou une route assise en remblai. À Brive, on coupe assez tôt le méandre de la Corrèze par un canal, achevé en 1734 et complété par un pont en pierre qui l'enjambe, le pont Cardinal ; on fait de l'île de la Guierle un espace de promenade et de drague. Autour de Limoges, chaussées de retenue et construction d'un ramier en charpente (destiné à retenir le flottage lancé « à bûches perdues » depuis l'amont) modifient radicalement l'aspect de la Vienne. On perd alors la mémoire de leur assiette antérieure et, surtout, celle de l'économie des franchissements, bien différente de celle qu'on imagine.

Au départ était le gué, point de passage possible mais toujours localisé, que les militaires en opérations ne manquent jamais de se faire indiquer par des « indigènes », le pistolet sur la tempe si nécessaire, ainsi qu'en attestent les mémoires des soldats du Premier Empire. Loin d'être rares, les gués ont ainsi fait partie, depuis toujours et partout, du paysage mental des populations, villageois ou voyageurs. Plus ou moins espacés, certes, mais d'utilisation massive, sauf en période de crue trop importante, et ils ont l'avantage d'être gratuits. Le pont, d'un coût de construction et d'entretien énorme, s'impose dans deux situations : lorsque l'encaissement du cours d'eau ou son importance sont tels que le passage à gué est impossible, et lorsque le trafic de charrois (ou de convois) se développe et que les besoins s'accroissent au point d'en justifier le coût… et le péage. Faute de pont, on peut alors s'en remettre à un passeur, à un bac, technique aussi ancienne que le monde.

UNE PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE EN 1840

Sur cette question du franchissement des cours d'eau, on dispose par miracle d'une source documentaire majeure conservée au Service historique de l'Armée à Vincennes,

1 SHD, 1M1303, Pourcel 1840. Toutes les citations en 1M sont tirées du même fond d'archives.

les *Mémoires et reconnaissances des années 1840-45*, cotées 1M1299 à 1304. Ils constituent une grosse centaine de rapports manuscrits établis entre 1820 et 1845 par des militaires officiers d'état-major. Ces rapports sont de deux types : il y a là des exercices d'école de guerre, datant des années 1822-24, rendus par des officiers, et des *Mémoires* produits entre 1840 et 1845 par les capitaines chargés de veiller à la confection de la carte d'état-major au 1/80 000e. À ceux-ci il est demandé de dresser l'état de la population, des ressources et des conditions de déplacement dans le quadrilatère (un morceau de feuille) qui leur a été attribué. Ces rapports, qui vont de 20 à 100 pages, suivent un plan type, avec un chapitre 3 – *Communications* qui nous intéresse au premier chef. Le tout permet de dresser un panorama « au vrai » des points de franchissement des cours d'eau par les hommes et par les charrois avant l'explosion du trafic et des travaux routiers qu'a connue le Second Empire, et, mieux encore, de précieuses indications sur le réseau des voitures mises à la disposition des voyageurs.

On a là, en effet, dressé par des militaires en mission, rigoureux, un état des lieux minutieux des moyens de déplacement à travers le royaume, établi feuille par feuille (Aigurande, Poitiers, Confolens…). Dans ce bilan, le passage des cours d'eau et leur valeur comme obstacles à la progression de possibles troupes ennemies en cas d'invasion, occupent une place privilégiée. Le souvenir de l'invasion par les forces coalisées et l'armée de Wellington montée d'Espagne est encore vivace. Depuis 1815, cependant, de l'eau a coulé sous les ponts. Après vingt années de travaux sur un réseau routier carrossable encore réduit à un quadrillage très lâche, et dix ans avant que le chemin de fer ne change la donne, nous voici disposant par chance vers 1840 d'une photographie du territoire qui tient compte de deux géographies emboîtées : l'ancienne, vouée avant tout aux pistes cavalières et aux déplacements piétons, et la nouvelle qui cherche à offrir au trafic commercial (le roulage) et aux déplacements des personnes (les diligences des messageries) des itinéraires aussi directs que possible aménagés à grands frais : avec chaussées damées « ferrées à la Mac Adam », ponts suspendus « en fils de fer », pentes aménagées afin de supprimer le coûteux recours à « l'enrayage » – à des « chevaux de renfort » disposés à dessein sur place –, et création d'un personnel d'entretien dédié, au service des Ponts et Chaussées. Deux mondes coexistent ainsi pendant quelques décennies. Sur la feuille d'Aigurande, qui couvre la haute Corrèze, pays « tout à fait arriéré sur le rapport des communications », rien que des « chemins », pas de « routes » ; un pays fait « pour les piétons et les hommes à cheval[2] ». À cent kilomètres de là, Limoges développe déjà une impressionnante étoile à six branches de voitures publiques dont Joinville (1842) fournit un inventaire détaillé. Les officiers précisent au passage les voitures publiques existantes (ainsi une par jour dans chaque sens entre Limoges et Nantes, deux par jour entre Bordeaux et Lyon!), et leur activité, ainsi que l'importance du roulage résumée en quelques mots.

Les rapporteurs se désolent à l'unisson de l'état des chemins vicinaux et du peu d'empressement que mettent les départements à voter les crédits nécessaires à la mise en œuvre de routes nouvelles ou simplement à l'entretien de l'existant, mais on voit émerger sous leur plume des itinéraires privilégiés dont on supprime progressivement les points noirs. Entre Limoges et Saint-Junien en 1826 (prévoir huit heures de trajet), la route est pavée sur 21 km à la sortie de Limoges ; deux ponts en pierre de 4 m de long et 4,70 de large permettent de franchir sans peine les ruisseaux de La Bouteille et du Breuil[3].
Un bilan plus ou moins complet selon les rapporteurs dresse cours d'eau par cours d'eau l'inventaire des gués, des barques et des bacs (38 hommes ou 8 chevaux), et fait le point sur l'état des rares ponts en pierre

2 1M1300, Rossi 1842.
3 1M 1300, Samoulhian 1826.

ou suspendus « en fils de fer », allant jusqu'à préciser parfois la localisation de ponceaux en charpente. À Montmorillon, en 1841, les voitures disposent d'un nouveau pont sur la Gartempe, doublant l'ancien, mais aux accès non encore aménagés, donc dangereux ; à Lussac, en 1822, c'est un bac « destiné à porter les plus fortes charges » qui permet de franchir la Vienne[4], avant qu'un spectaculaire pont en fils de fer à une arche ne le remplace près de quinze ans plus tard. Les points durs, les vallées encaissées impliquant un enrayage obligé – détail utile pour l'artillerie –, sont dûment signalés. Ainsi à Châlus, sur la route Limoges-Bordeaux, la route plonge des deux côtés, comme elle le fait à Pierre-Buffière sur la route de Toulouse, ainsi pour passer la Creuse encaissée au pont à la Dauge (RR 145 Limoges-Moulins) : 1 200 m de montée, très difficile en hiver, où peine la voiture publique de onze voyageurs. Même chose sur la RR 142 Clermont-Poitiers : un pont très long et très étroit permet de passer la Creuse avant une montée à enrayage[5]. Dans tous les cas des auberges de réconfort et de service opportunistes sont disposées de part et d'autre de l'obstacle, rappelant les tournebrides situés aux quatre-routes qui ponctuent le territoire. Il faut parfois faire appel à des hommes de renfort, armés de perches, pour empêcher les voitures de verser sur les pentes ou les segments sur sols rocheux les plus dangereux. Et tout cela se paye.

Que constate-t-on ? Que le gué est partout, sur des points bien repérés s'entend, et que le pont n'annule pas le gué. Celui-ci devient roue de secours quand un pont s'écroule et demeure détruit, souvent pour des décennies sous l'Ancien régime et même au-delà : à Civray (Vienne) pour franchir la Charente, sous Louis-Philippe[6], au Vigen (Haute-Vienne) où passait la route du vin destiné à Limoges. C'est aussi par les gués que passaient au XIXe siècle les importants troupeaux de jeunes bovins limousins destinés aux très importantes foires du mois d'août à Lussant en Charente-inférieure, une transhumance qui traversait trois ou quatre départements et se souciait peu de détours et d'octrois (Bletterie). Par les gués sans doute aussi, les convois muletiers de dizaines de têtes chargés d'outres de vin remontant à travers les brandes du Poitou depuis les pays vineux du Sud-ouest. Par les gués au XVIIIe siècle, les mules apportant chaque semaine à Limoges les huîtres de l'océan pour le compte de l'évêque, et les ballots d'« anguilles qu'on sale, qu'on emballe et dont on fait une branche de commerce avec Limoges[7]». Car si l'on parle d'abondance des rouliers dans la documentation, et des 40 000 chevaux qu'ils mobilisaient au milieu du XIXe siècle, on oublie trop souvent ces autres professionnels de la route qu'étaient les muletiers.

En fait, aux XVIIIe et XIXe siècles encore, chaque rivière étale une panoplie variée de points de franchissement, même s'il doit être clair que les gués se passent avant tout en période de basses eaux, et que les bacs dépendent eux aussi de l'état du courant : en Haute-Vienne, tout autant que la Tardoire, la Briance (affluent de la Vienne et « sujette à des débords fréquents ») se franchit à gué un peu partout, mais dispose de 4 ponts dont deux médiévaux à becs, à Solignac et, en aval, à Pont-Rompu, outre ceux de Pierre-Buffière et du Vigen[8] . Des ruisseaux tels que la petite Issoire se franchissent par des gués biais qui empruntent sur quelques dizaines de mètres le lit même du cours d'eau.

En 1840-1844, la Vienne elle-même se franchit par des gués en aval de Confolens ; par trois bacs aussi, situés à Breux, Queaux et Moussac et par deux tout nouveaux ponts en fils de fer, l'un en aval d'Availles-Limouzine et le plus important pour le trafic à Lussac-les-Châteaux en remplacement du bac antérieur[9]. Sur le cours de la Gartempe passée dans le département de la Vienne, on

4 SDH 1M1299, colonel Brousseaud.
5 1M1304, Blanchard, 1843.
6 1M1299, Bletterie, 1844.
7 Pour les comptes de l'évêque de Limoges, AD Haute-Vienne. 1G230-231. Citation : SHD, 1M1300, Frotier de la Coste, Lt au 51e de ligne, 1825.
8 1M1299, Colonel Brousseaud, 1822.
9 1M1299, Conseillant 1841, Chaums 1844.

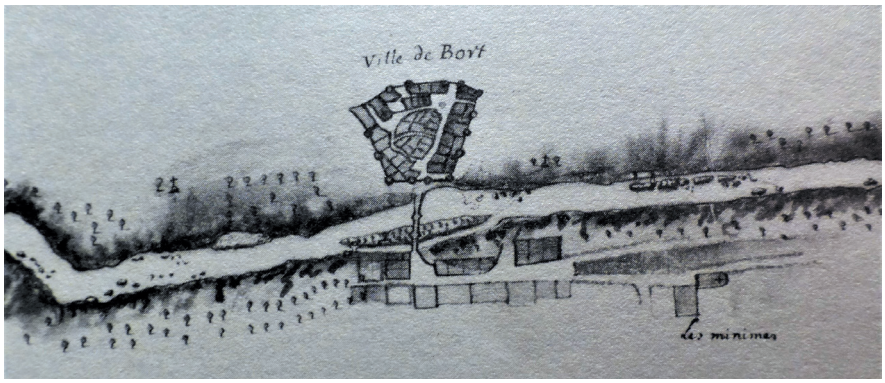

Bort au XVIIIe. Le site de Bort-les-Orgues (extrême nord-est de la Corrèze), sur la haute Dordogne au XVIIIe siècle : la rivière taille et retaille son passage à coup de crues ; aux hommes de s'adapter. Document des Archives de la Corrèze. Photo mck.

trouve des gués et des ponts – on l'a vu –, mais également des bacs qui profitent des retenues des moulins, à la disposition des voitures légères et des habitants des villages voisins[10] .

En Corrèze, la haute Vézère ne fait pas figure d'épouvantail et se passe sans peine à Bugeat et à Treignac[11].

Un article de 1922 en forme de bilan, dû au Creusois Louis Lacrocq, nous replonge dans ce qui fut longtemps le « monde d'avant » concernant la Creuse et, plus particulièrement, le pays de La Celle-Dunoise[12]. La rivière, engoncée dans un lit encaissé sur l'essentiel de son parcours creusois, se franchit à La Celle par un pont, mais Louis Lacrocq recense six gués encore actifs dans ses alentours, dont le gué Montet, que franchit le grand chemin Bonnat/Bussière-Dunoise : il fut réaménagé et amélioré aussi tard qu'en 1900 par les habitants ligués de quatre villages en un perré de grosses pierres en ligne qu'on peut sauter sans peine. Ce gué, écrit Louis Lacrocq en 1922, demeure l'un des plus fréquentés avec celui de la Villatte. Sur le plateau encaissant, de part et d'autre de la rivière, les chemins sont sans cesse coupés par des ruisseaux (le ruisseau d'Ille, etc.) ; d'où des planches en bois (le mot figure dans la documentation au XVIIe siècle), assez larges pour convenir aux charrettes, en tout 400 « passerelles à voitures » recensées pour ce coin de pays, remplacées progressivement au XIXe siècle par des ponceaux. Il fallut attendre 1908 pour qu'à l'initiative du Touring Club une passerelle métallique se substitue à la planche en bois du ruisseau d'Ille.

Le pont, quand il survient ou même quand il existe de temps immémorial, n'évince pas le gué, ainsi à Bort(-les-Orgues) sur la haute Dordogne, ainsi à Montmorillon (Vienne) qui dispose en 1840 de deux ponts sur la Gartempe et d'un gué toujours en usage en été, un gué bien décrit, « oblique », bien visible grâce à l'eau claire sur fond de gravier nous dit-on[13]. Ainsi encore à Aixe-sur-Vienne : à côté du pont en pierre, si étroit que deux voitures ne peuvent s'y croiser, la Vienne se franchit par des gués, à condition d'accepter de se mouiller. En fait, les voyageurs et les cavaliers y sont habitués, le gué obligé fait partie du voyage, au même titre que les descentes de voiture quand les pentes sont trop fortes, comme au sortir de Tulle au départ d'une route d'Argentat en très forte montée, ou dans la descente qui mène au gué de la Brame au sortir du Dorat (nord de la Haute-Vienne). Il y a là, jusque vers 1840, un passage à gué obligé pour les voitures publiques qui assurent chaque jour le service Limoges-Poitiers dans les deux sens par Montmorillon, la directe Bellac/Lussac-les-Châteaux n'étant pas encore en service. Le

10 1M1299, Maugin, 1841.

11 1M1304, Blanchard, 1822.

12 Louis Lacrocq, Monographie de la commune de la Celle-Dunoise, *Mémoires de la SSNH de la Creuse*, t. 22, 1922-1924, Chap. III – Les voies de communication, p. 387.

13 1M1299, Maugin, 1841.

gué s'est ainsi pratiqué jusqu'au milieu du XIXe siècle sur des itinéraires qui étaient pourtant d'importance, dès qu'il s'agissait d'un cours d'eau pas trop considérable. Sur la route de Périgueux, de Limoges à Aixe-sur-Vienne on franchit ainsi l'Aurence à gué, puis, une fois passé le pont sur la Vienne, la petite Aixette, par un gué tout juste remplacé, en 1842, par un petit pont complémentaire du premier. Sur la route d'Angoulême, la Glane se franchit de même. Sur la route Limoges/Clermont-Ferrand (l'ex-N141), passer au nord de Sauviat (Haute-Vienne) le vallon tourbeux d'une Vige méandreuse demeura une épreuve jusqu'à la construction d'un petit pont en pierre accompagnée du recalibrage de son lit, canalisé sur cent mètres (1814)[14]. Ersatz de pont, ce produit de luxe, le bac peut faire l'affaire. Il est le fait de professionnels, et le passage se paie à son prix : sur la Dordogne on trouve ainsi des « ports » (dont Port-Dieu, Argentat) accessibles parfois à des chevaux ou des mulets seulement, parfois aux voitures aussi. Voici encore un « port » sur le Clain (Vienne) au Port de Laverré, avec un bac pour 30 hommes ou 8 chevaux. Mais que de temps perdu, pour un trafic limité! Les ponts suspendus, qui apparaissent sous Louis XVIII et qui se construisent rapidement pour des sommes bien plus raisonnables, changent la donne et dopent l'économie des points de passage, ainsi à Vernéjoux, Argentat et Beaulieu sur la Dordogne.

LA GUERRE DES GUÉS

Gués « d'intérêt local », planches et ponceaux dessinent donc dans les pays d'habitat dispersé et « mouillés » une géographie des circulations quotidiennes qui est celle d'une humanité au ras du sol, un réseau invisible qu'ignore la cartographie du réseau routier national. On ne s'étonnera donc pas de voir les villageois s'impliquer à la fois dans l'aménagement et la défense des gués, donc de leurs droits. En témoignent les délibérations des conseils municipaux et les conflits qui naissent à l'occasion de la création d'une retenue destinée à un moulin par exemple, ou d'un pont à péage que son constructeur entend protéger.

Dès le XVIIIe siècle, les charrois avaient commencé à prendre de plus en plus d'importance, poussant à l'ouverture de routes bien entretenues et à la construction de ponts solides, ouvrant ainsi la voie aux pataches pour le transport des personnes – sortes de planches sur roues non suspendues, « détestables véhicules que leur bas prix maintient contre toute concurrence[15] » jusqu'au milieu du XIXe siècle, ainsi entre Tulle et Argentat en Corrèze. Les ponts, devenus indispensables, consacraient des itinéraires « traditionnels » autant qu'ils en inauguraient de nouveaux, dont ces fameux ponts « en fil de fer » vite construits, symboles de la modernité naissante, posés en vingt ans sur la Dordogne, la Vienne, sur l'Allier etc. La route des fromages d'Auvergne et, en sens inverse, du sel transporté par mulets passait dès le XVIIIe siècle la Rhue à Prades par un pont en bois, souvent emporté, toujours reconstruit, car essentiel, tout autant que celui de Bort, où le pont en charpente emporté puis enfin rétabli en 1753 finit par être refait en pierre. Mais si le pont coûte cher à construire et à entretenir, il est cher à passer pour les petits pour lesquels un sou est un sou : cinq ponts à péage jalonnent la route entre Murat et Bort-les-Orgues au milieu du XVIIIe siècle, d'où l'importance des gués quand ils demeurent praticables[16].

Le gué permet en effet de s'épargner des frais, quand il côtoie un pont à péage. Voici un cas typique, situé sur l'importante route Paris-Lyon, la Route royale n° 6, qui traverse l'Yonne à Joigny : deux gués biais, situés en amont de la petite ville et « fort faciles à franchir », permettent aux muletiers et autres de contourner le pont « neuf mois de l'année[17] ». Juste en aval de Joigny, à Césy, où l'Yonne élargit son lit à 50 mètres, les voitures passent à gué quand c'est possible, un bac étant à la disposition des piétons et

14. Arch. départ. Haute-Vienne, 25 147; pont de Sauviat.

15 SHD, 1M1303, Servier 1840.
16 J.-L et N. Lemaître, 2006.
17 1M1301, Suin 1824, Béraud 1840.



Un gué d'usage sur la Brame, à un kilomètre du bourg de Dinsac, nord de la Haute-Vienne. Photo mck.

des cavaliers[18].

De la même façon, le gué peut concurrencer un bac, au même endroit. C'est le cas sur le Clain au port de Laverré, avec un gué de 70 m de long sur 12 de large, à fond de gravier, le double en dimensions de celui de Deulot, sur la même rivière, 40 m de long sur 6 de large[19].

Œuvre d'État, les ponts et les routes relèvent du pouvoir régalien et, dans la France du XIXe siècle, de l'engagement financier forcé des conseils de département. Les points de franchissement des ruisseaux et les gués de rivière, aménagés en perrés ou non, sont l'œuvre du temps, autant que des riverains, des villageois auxquels ils font besoin. Les gués portent d'ailleurs souvent le nom du village qui les surplombe. Ainsi, le mémoire Fessard (1M1304, 1842) distingue bien, pour ce qui concerne la Creuse, les routes, qui franchissent les cours d'eau par des ponts, et les chemins vicinaux : « On rencontre encore par-ci par-là quelques petits ponts mais le plus ordinairement les charrettes et les animaux traversent les ruisseaux à gué, et des pierres placées de distance en distance permettent aux piétons de se tenir au-dessus des eaux ». Le capitaine Rozet (1M1304/12, 1845) renchérit pour les pays plus à l'ouest : « La Vienne, le Bandiat, la Tardoire et en général toutes les petites et grandes rivières de la feuille de Rochechouart peuvent être passées à gué dans un grand nombre d'endroits » en fonction de la topographie. À cela il faut ajouter les bacs. Autour de Saint-Junien, Rozet signale deux petits bateaux et un « grand bateau plat » capable d'embarquer des chevaux, mais, ajoute-t-il, les voitures « ont souvent beaucoup de peine à y tenir ». Les bacs sont le bien de passeurs, occasionnels ou professionnels, qui connaissent sur le bout des doigts le courant et ses passions ; les gués où viennent s'abreuver les troupeaux, par où passent les chemins et les charrettes paysannes sont un bien partagé immémorial. Ils relèvent, comme les planches, du bricolage paysan, au même titre que les instruments aratoires, étrangers dans les années 1830-1850 à l'outillage « moderne », et pas seulement en Limousin ! « Partout, à peu près, [autour de Châtellerault] l'araire, espèce de pieu ferré, sert non seulement à ouvrir la terre, à la préparer, mais encore à couvrir les semences. Rarement le versoir est employé […] Peu de charrons, presque point de herses, de rouleaux, de binoirs, de sarcloirs, en un mot d'instruments perfectionnés[20] ».

18 Ibid., Bonnechose, Ca. 1824. Le cadastre napoléonien de Cézy n'est malheureusement pas en ligne aux archives de l'Yonne, contrairement à celui de Joigny.

19 1M1299, Castelnau 1842.

20 SHD, 1M1300, Capitaine Reverdit, feuille de Châtellerault, 1842.



Quatre passages à gué sur ce segment de la petite Issoire, commune de Mézières-sur-Issoire, dont deux qui empruntent carrément le lit du ruisseau. Arch. départ. de la Haute-Vienne, 3P11.

Le gué relève de la même économie de moyens, point de passage ancestral rafistolé après les crues. Les « chemins de la messe ou du facteur », si clairement attestés dans la documentation, du XVIIIe siècle jusqu'à 1940 et même au-delà, relèvent de cet aménagement social de l'espace, ponctué de planches destinées à permettre aux fidèles, ou à l'agent entre deux verres de vin, de couper au plus court.

C'est à une affaire traitée en Limousin en 1837, sous Louis-Philippe, qu'on demandera d'illustrer le propos. On voit en effet se multiplier les conflits à l'occasion de la création de nouveaux moulins donc de retenues.

Mézières-sur-Issoire, chef-lieu de canton du nord-ouest de la Haute-Vienne, est coupé en deux par un ruisseau éponyme, qui le sépare de Bussière-Boffy situé à 8 km au sud à vol d'oiseau. Peu importe, car il y a, en ce temps-là, sur ce ruisseau « dans l'étendue qu'il parcourt sur la commune de Mézières, au moins vingt endroits où on le passe à gué, très facilement », et cela en tous temps, car même en période de crue le niveau ne dépasse guère un mètre. Ce qui fait qu'il n'est besoin que d'un pont et d'un seul pour franchir l'Issoire, nous dit-on. Sauf qu'un affreux, un certain Bard, a créé sans autorisation, de sa propre initiative et à cent mètres en aval du pont, une retenue d'eau destinée à l'irrigation de ses prés. Du coup, le niveau est monté et les eaux endommagent les piles du pont, déjà dégradé et devenu dangereux, un pont sur lequel, du fait de la retenue, cavaliers et voitures se trouvent désormais obligés de passer au lieu de passer à gué comme d'habitude. Refaire le pont serait d'un coût insupportable : le conseil municipal de 1837, unanime à l'exception d'un conseiller illettré, se prononce donc pour la suppression de la retenue, qui permettra de rétablir l'usage de plusieurs gués[21].

Cependant, propriétaires (notables) et paysans finissent par se retrouver sur la nécessité d'en finir avec l'enclavement forcé des exploitations l'hiver et à chaque séquence de pluies continuelles. L'aménagement des franchissements, aussi modestes soient-ils, passe donc progressivement dans l'orbite des pouvoirs publics avec la mise en place systématique de passerelles, de planches accessibles aux charrettes et de ponts modestes mais ponts quand même. Exemple à Nouic (Haute-Vienne)[22] : le 2 mai 1849, le conseil municipal vote un léger crédit destiné aux réparations à faire à divers « petits ponceaux construits depuis environ dix ans sur plusieurs ruisseaux de cette commune […] pour éviter plus tard une dépense plus considérable ».

Du coup, chemins vicinaux et ponts aidants, les gués, ces franchissements paysans utilisables par tous, tomberont peu à peu en désuétude et sortiront de la mémoire collective, au même titre que les chènevières, témoins d'une économie disparue.

Michel C. Kiener

21 AD Haute-Vienne, E Sup 135/D2, Mézières-sur-Issoire, délibérations du conseil municipal, janvier 1837.

22 AD Haute-Vienne, E Sup /D2, Nouic, délibérations du conseil, 1849.

Bibliographie

Aucune entrée « gué » dans le précieux fichier thématique des archives départementales de la Haute-Vienne, et les itinéraires de voyageurs (tel celui du bénédictin Dom Boyer en 1710) ne mentionnent que très rarement les moyens utilisés pour franchir un cours d'eau. Le travail de recensement et d'analyse doit donc se faire en puisant dans les séries M et S des archives, les archives judiciaires, les délibérations des conseils municipaux du XIXe siècle, et le cadastre napoléonien. Une source capitale : les *Mémoires et reconnaissances des années 1840-45* conservées à Vincennes au Service historique de la défense (cotes 1M1299-1305). Ils donnent une vue à la fois générale, évolutive et précise de l'état des franchissements sous le règne de Louis-Philippe, sans être exhaustifs bien sûr.

Quelques titres :

Philippe Blanchard
Les architectures des ponts, ponceaux et planches en Limousin
TAL, 1990, p. 87 et suiv.

André de Fayolle
Topographie agricole du Département de la Dordogne ci-devant Périgord
[ms 1803],

Jean Maubourguet
éd., Périgueux, Soc. Hist. et Archéol. du Périgord, 1939, 139 p.

Dr Albert Guillon
Notre Sédelle…
Guéret, Impr. Lecante, 1947, 259 p.

Jean Jamot
Le flottage des bois sur la Voueize et la Tarde
Bull.de la SSNA Creuse, t. 42/2, 1985, p. 413-416.

Louis Lacrocq
Monographie de la commune de la Celle-Dunoise, Chap III – les voies de communication.
Mémoires de la SSNHC, t. 22, 1922-1924, p. 387 et suiv.

Jean-Loup et Nicole Lemaître,
Le Pays d'Ussel dans la carte de Cassini,
Ussel, Musée du Pays d'Ussel, 2006. Catalogue de l'exposition.

Docteur Longy
Le canton d'Eygurande (Corrèze)
Tulle, Impr. Crauffon, 1893.

Frédéric Pesteil
Les eaux marchandes : de la Haute à la Basse Dordogne, l'épopée des gabariers
19-Lamazière-Basse, Maiade, 2016.

Comte Victor de Seilhac
XIII : La manufacture royale de Brive 1774-1778,
Bull. de la Soc. LSA de la Corrèze (Tulle), t. 1, 1879, p.441-460.

Joseph de Verneilh-Puiraseau
Mes souvenirs de 75 ans
Limoges, Barbou impr. 1836, 437 p.

Marcel Villoutreix
Franchissement des cours d'eau et toponymie routière
TAL, 1990, p. 99-105.

LE GUÉ DE LA ROCHE

entre Verneuil-sur-Vienne et Saint-Yrieix-sous-Aixe



Le pont de la Gabie sur la Vienne, entre Verneuil-sur-Vienne et Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne) construit en 1864. Le pont a remplacé le gué de La Roche fréquenté par la compagnie du Marquis en Villars en 1578 lors de la IIIe guerre de religion, puis le bac public installé entre les deux rives de la Vienne, actif jusqu'à la mise en service du pont à péage de la Gabie. Photo jjm.

Le passage d'eau était construit de pierres granitiques, taillées au carré de 80 cm à 1 m environ, scellées verticalement dans le lit de la Vienne. En 1945, on pouvait encore apercevoir certaines pierres debout. Une dalle est toujours en place.

Le gué de La Roche était un passage aménagé par la construction d'une véritable chaussée permettant le passage des chevaux et des bestiaux, mais aussi des voitures et charrettes.

[*Le gué de la Roche était surplombé par le village de La Roche de la commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe et abritait les voituriers qui le fréquentaient.*]

Le gué de la Roche était un itinéraire ancien jalonné par le dolmen du Breuil et les stations préhistoriques de La Boilerie, Lespinasse, Balandie et La Colerie. Sur la rive gauche, il débouche près de l'actuel village de La Roche où ont été découvert des pierres taillées du néolithique.

Au XVIIIe siècle, il existait un bac au gué de La Roche. Le seigneur d'Aixe à qui appartenait le droit de bac, avaient concédé tous droits de passage au sieur Pierre La Thamanie, qui possédait deux bateaux. Par acte du 23 août 1771, ce dernier a vendu ses droits à François Descubes, qui les a cédés à son tour le 12 vendémiaire an VIII à son frère Étienne, « meunier patenté » au Gué de la Roche (devenu village).

Jusqu'en 1849,le bac du Gué de la Roche est le seul à assurer le passage entre les communes de Cognac, Saint-Priest-sous-Aixe et Saint-Yrieix-sous-Aixe d'une part et celles de Verneuil, Saint-Gence, Couzeix et Limoges d'autre part : il n'y a pas d'autre passage public entre le pont d'Aixe et le bac de Saint-Victurnien.

Le passeur, Étienne Descubes est « propriétaire incommutable du gué et passage public de La Roche ». Il dispose de trois bateaux en assez bon état.

En 1814, les maires de Verneuil et de Saint-Priest-sous-Aixe se font les porte-parole des

D'ONTE SES N°17 PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS



Le gué de La Roche submergé par les eaux fortes de la Vienne vu de Verneuil-sur-Vienne, sur la rive gauche de la rivière. Photo JJM.

usagers mécontents : « le sieur Descubes Étienne vexe fortement le public, soit par attentes trop prolongées, soit en exigent des rétributions arbitraires au mépris de la loi ».
Le passeur de son côté, fait connaître en 1817 ses propres doléances. Elles visent les pêcheurs et meuniers. Alors qu'avant la Révolution les bateaux de pêche n'étaient employés que pour la pêche, maintenant les pêcheurs « se sont fait des bateaux de grandeur », et ils « se permettent de passer mariages, bourriques et autres marchandises », ils se permettent même « d'aborder au passage public ».

Le 28 juillet 1850, le sieur Delhoume, meunier, fermier sortant et entrant, est déclaré adjudicataire du bac du Gué de La Roche. Trois bateaux sont pris en compte : un grand bac en chêne de 11 m de long 3 m de large et 0,50 m de hauteur de bord, un passe-cheval (6,60 m x 1,80 x 0,45 m) et un batelet (4,65 x 0,95 x 0,45).
Le 19 août le sieur Léonard Delhoume est adjudicataire des droits à percevoir à titre de fermier pour une période de 9 ans.
Malgré la réglementation concernant la sécurité et la solidité du matériel, les risques demeurent nombreux. Le bac à traille ou passe-charrette périt en février 1860.
Si bien que le conseil municipal de Saint-Yrieix-sous-Aixe dans sa séance du 21 juin 1862, déclare que le bac offre les plus sérieux dangers et constate qu'il y a eu de très nombreux accidents.
Le notaire de Verneuil, venant de faire signer un acte sur la rive gauche de la Vienne, a vu son cheval et son cabriolet jetés à l'eau et entraînés.

La construction du Pont de la Gabie, en aval de la Vienne, un « pont à péage », en 1864 a entraîné, de droit, la suppression du bac public du Gué de La Roche dès sa mise en service.

Extraits du texte publié dans le Bulletin municipal de Saint-Yrieix-sous-Aixe sous le titre :
Il était une fois…. Le Gué de La Roche, en janvier 1998, Maurice Jardiner et Pascal Astier.



Représentation d'un cantonnier au XIXe siècle (J.-F. Millet). Carte postale ancienne. Collection M. Labrousse

Jérôme Trésaguet (1717-1796)
Ingénieur des Ponts et Chaussées à Limoges,
Inventeur du cantonnier

Michel Labrousse

D'ONTE, SES N° 17, PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

L'auteur : Michel Labrousse, adhérent du Cghml, a son ascendance en Charente Limousine. Ingénieur général des Ponts, des Eaux et Forêts honoraire, il participe aux publications, expositions et animations du musée des Ponts et Chaussées à Guilly (Indre). Il a donné en octobre 2017 une conférence sur l'histoire des cantonniers à la maison de la Nouvelle Aquitaine à Paris, qui a donné l'idée du présent article.

Résumé : Turgot est intendant de la généralité de Limoges depuis 1761 lorsque Pierre Marie Jérôme Trésaguet, ingénieur des Ponts et Chaussées, y exerce de 1764 à 1774. Turgot lui assigne une politique d'entretien des routes ne faisant plus appel à la corvée. Pierre Marie Jérôme Trésaguet invente ainsi le métier de cantonnier et innove sur l'empierrement des routes. Son mémoire sur le sujet deviendra une référence et sera largement enseigné. L'ingénieur écossais Mac Adam laisse son nom à la postérité aux dépens de Trésaguet, dont les travaux d'aménagement sur le territoire de la généralité de Limoges sont abondants.

Chacun sait ce qu'est un cantonnier mais plus rarement qu'il a été « inventé » dans le Limousin. Et peu de monde imagine que les routes du Limousin étaient les mieux entretenues de France à la fin du XIXe siècle, grâce à des principes que venait d'expérimenter un siècle plus tôt un ingénieur des Ponts et Chaussées: Pierre Marie Jérôme Trésaguet.

La physionomie des routes françaises doit beaucoup à cet ingénieur : découvrons ce « Vauban de la route française »[1], trop injustement méconnu aujourd'hui encore.

UNE ASCENDANCE NIVERNAISE

Pierre Marie Jérôme Trésaguet porte le nom d'une famille noble et nivernaise, les Trésaguet de l'Isle.

Son père, Octave François est ingénieur du roi dans la généralité de Moulins ; il fait partie des tous premiers ingénieurs des Ponts et Chaussées au début du XVIIIe. Ses travaux sur la fabrication des ancres marines sont consacrés en 1737 par un prix de l'Académie Royale des Sciences et lui valent d'être nommé entrepreneur d'une forge dans le Nivernais pour la fabrication d'ancres destinées à la marine royale[2].

Sa mère, Anne Elisabeth Hélène de Fioravanti est sans doute originaire d'une ancienne famille bourgeoise anoblie. Son père, Charles

1 Raoul Toscan, *Un Vauban de la route française, Pierre-Marie-Jérôme Trésaguet, nivernais, 1716-1796* ; Imprimerie de la Nièvre, 1938.

2 Recueil des pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences entre 1734 et 1737, publié en 1752 à Paris, Bibliothèque de la ville de Lyon.

de Fioravanti avait la charge de « receveur de grenier à sel » à Saint-Pierre-le-Moutiers dans la Nièvre, c'est-à-dire celle de percevoir l'impôt sur le sel. Veuve de Jean-François Roussel, un « gentilhomme de la Grande Fauconnerie du Roi », elle se remarie à l'âge de trente-cinq ans avec Octave Trésaguet.
Le couple aura huit enfants, nés entre 1706 et 1718.
Nous ne nous attarderons pas sur la généalogie de Pierre Marie Jérôme Trésaguet, assez peu documentée, tout en soulignant quelques faits intéressants[3].
Pierre Marie Jérôme est le pénultième enfant d'une fratrie de trois filles et cinq garçons. Il naît en janvier 1717, à Nevers. L'acte paroissial de naissance mentionne son ondoiement. Postérieurement, dans la même paroisse de Nevers, existe un acte de

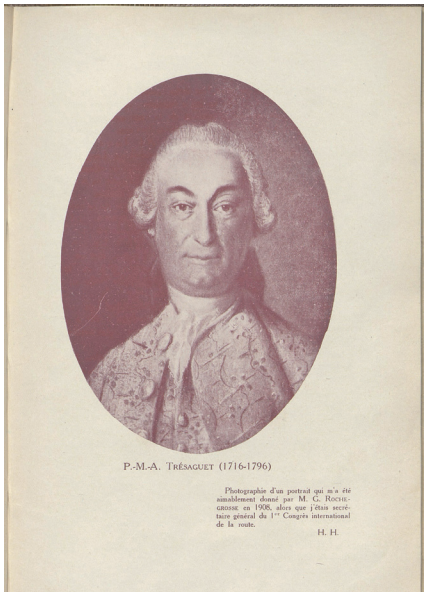

Le seul portrait de Trésaguet dont nous disposons aujourd'hui.
Henry Heude; *Les voies terrestres. Leur origine, leur développement et leurs transformations, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, publié en 1927, chez la Librairie polytechnique Ch. Béranger, (cote ENPC 8∞28636) Collections de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

baptême de Pierre Marie Jérôme en date du 14 septembre 1745, alors qu'il avait vingt-huit ans. Une hypothèse est émise : ce serait une obligation pour prendre des fonctions dans l'administration royale.

3 Les publications sur la généalogie des Trésaguet sont peu nombreuses et nous avons simplement vérifié les informations disponibles sur Geneanet.

Deux frères de Pierre Marie Jérôme Trésaguet vont se destiner comme lui à une carrière dans l'administration des Ponts et Chaussées. Jacques Henri (1713-1790) sera ingénieur en chef dans la généralité du Berry à Bourges ; Octave Jean François (1718-1785) sera ingénieur en chef et architecte du roi dans la généralité de Moulins.
Leur père, Octave, leur a fait sans doute partager l'attrait pour les sciences et les techniques et les a orientés vers ce métier qui s'enseigne alors dans la toute première école


MEMOIRE
SUR LA FABRIQUE
DES ANCRES.
Piéce qui a remporté le ſecond des Prix propoſés par l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1737.
Par M. TRESAGUET, ancien Ingenieur des Ponts & Chauſſées.

Octave Trésaguet, père de Jérôme, fut parmi les tous premiers ingénieurs des Ponts et Chaussées. Il se distingua en perfectionnant la conception puis la construction des ancres de la marine royale, ce qui lui valu d'être primé en 1737.
Extrait de la copie numérisée de l'ouvrage *Recueil des pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences*, conservé par la bibliothèque municipale de Lyon.

d'ingénieurs en Europe : l'école nationale des Ponts et Chaussées, créée en 1747 pour la formation du corps des ingénieurs du même nom, lui-même fondé en 1716.

L'INVENTION DU CANTONNIER

Les routes du royaume de France sont dans un état désastreux au XVIIIe siècle. Malgré la nomination de Sully comme Grand Voyer de France en 1699, il n'existe aucune politique suivie, centralisée et cohérente pour l'aménagement et l'entretien des routes. Les dépenses sont préférentiellement dirigées vers les canaux et les ports qui assurent majoritairement le transport des marchandises. L'entretien des routes tient de l'empirisme, elles sont réparées deux fois par an, au printemps et à l'automne, avec une main d'œuvre ni qualifiée ni motivée. Depuis 1738, Orry, contrôleur général des finances, a restauré le régime séculaire de la corvée royale

sous la forme de *corvée des grands chemins* « ne se préoccupant que du but à atteindre sans considérer les souffrances du peuple »[4].
Lorsque Turgot est nommé intendant de la généralité de Limoges en 1761, il met en pratique ses idées sociales et économiques. Il replace tout d'abord la route comme un investissement producteur de richesses. L'amélioration du réseau routier et la réorganisation du service des messageries – avec les diligences surnommées les « turgotines » – concrétisent son action.
Turgot constate aussi l'inefficacité de la corvée pour l'entretien des routes. En 1764, il écrit au contrôleur général des finances, François de l'Averdy :
« Lorsque j'arrivai dans la province dont le Roi m'avait confié l'administration, un des premiers objets dont je fus frappé, fut le mauvais état des routes auxquelles on avait beaucoup travaillé par corvées. Il était naturel de penser que peut-être les corvées avaient été mal conduites dans la province et qu'en apportant plus d'attention à y mettre de l'ordre, on pourrait les rendre moins infructueuses pour la perfection des routes et moins onéreuses pour les habitants de la campagne »[5].
Cette conviction sera affirmée en 1776 dans l'édit d'abolition de la corvée qu'il soumet au Roi : « L'homme, qui travaille par force est sans récompense, (il) travaille avec langueur et sans intérêt ; il fait dans le même temps moins d'ouvrage, et son ouvrage est plus mal fait ».
Il préconise de confier à un entrepreneur l'entretien des routes et de le rémunérer par une taxe payée par les propriétaires riverains : « C'est aux propriétaires que les chemins publics sont utiles par la valeur que des communications multipliées donnent aux productions de leurs terres ».
C'est ainsi que Turgot confie à Pierre

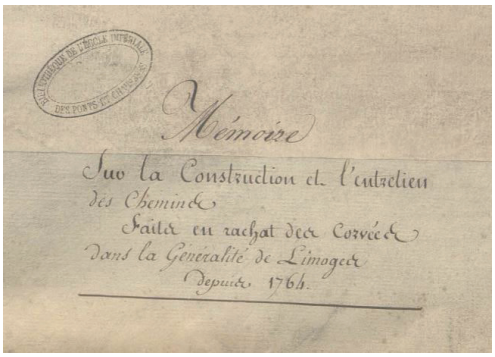

Mémoire de Jérôme Trésaguet sur la construction et l'entretien des chemins depuis 1764 dans la Généralité de Limoges.
Collections de la Bibliothèque de l'École Nationale des Ponts et Chaussées cote Ms 1886.

Marie Jérôme Trésaguet, nommé en 1764 comme ingénieur des Ponts et Chaussées à Limoges, la mission de mettre en œuvre ses orientations.
Tout le mérite de Trésaguet est de s'intéresser aux méthodes autant qu'aux techniques. Ainsi, il définit pour la première fois le métier d'entretien des routes : il invente véritablement le « cantonnier »[6] :
L'entrepreneur divisera la route comprise dans son bail en plusieurs cantons, comme de village à village, si la distance n'est pas trop grande pour qu'un homme puisse aller à l'extrémité et revenir en un jour à son domicile ; il chargera un ouvrier (…) de veiller sur le canton de tel endroit à tel endroit ; (…) il sera facile de trouver un ouvrier qui se chargera de ce soin ; il n'y a pas d'habitant de campagne qui ne recherche avec empressement un revenu fixe et assuré toute l'année sans quitter sa résidence, surtout ayant la liberté de faire le travail dont il est chargé à son aise et sans contrainte. (…) L'entrepreneur instruira ses ouvriers ou cantonniers, des soins à prendre et des travaux à faire pour maintenir en bon état la portion de route dont ils sont chargés.
Trésaguet décrit plus généralement les tâches assignées à l'entreprise adjudicataire du bail d'entretien des routes. Il préconise notamment un entretien continu dans le temps, comme l'illustre l'extrait qui suit :

4 Alphonse Debauve, *Les travaux publics et les ingénieurs des Ponts et Chaussées depuis le XVIIe siècle* ; Vve Ch. Dunod Editeur ; 1893 ; Paris ; Bibliothèque Nationale de France.
5 P. Ducourtieux, *Les grands chemins du Limousin*, Bulletin de la société archéologique du Limousin 1916-1919, cité par C.Vacant, *Du cantonnier à l'ingénieur, les métiers de la route au fil des siècles*; Presses de l'ENPC, 2001.
6 Extraits de son *Mémoire sur la construction et l'entretien des chemins faits en rachat des corvées dans la généralité de Limoges depuis 1764* , présenté devant l'assemblée des Ponts et Chaussées en 1775.

- Art.1er Toutes les parties de routes, comprises au présent bail, seront entretenues en état de perfection, bien roulantes, sans heurt, flache, butte, pierres errantes, dépôts, décombres, boues ou immondices, etc. ; et ce, journellement par des cantonniers et non des ateliers ambulants, si ce n'est pour venir en aide aux cantonniers, lorsque par des pluies continuelles ou toutes autres circonstances, ils ne seraient pas suffisants.
- 2. Toute la longueur des susdites parties de routes sera divisée en … cantons au plus de ... toises chacun. Il sera libre à l'entrepreneur d'en augmenter le nombre, mais non de la diminuer (…)
- 4. À l'exception des dimanches et fêtes, les cantonniers seront obligés de parcourir, chaque jour, leur canton en entier, et de réparer, du matin au soir, les plus légères dégradations qui pourraient survenir dans quelques parties de la route que ce soit (…)
- 8. L'entrepreneur entretiendra toutes les parties de chaussée d'empierrement comprises au présent bail, continuellement approvisionnées de pierres, quartz ou cailloux pris dans les carrières indiquées par le présent devis, réduits à la grosseur d'un pouce cube.

Trésaguet n'est pas en reste pour la technique. Il définit une méthode d'empierrement des chaussées et plus généralement toutes les caractéristiques auxquelles une route doit répondre, comme l'illustrent les nombreux schémas de son mémoire d'entretien des routes, qu'il présente en 1775 devant l'assemblée des Ponts et Chaussées, après avoir vérifié, à l'épreuve du temps, la pertinence de ses préconisations.

UN AMÉNAGEUR DU LIMOUSIN

Pierre Marie Jérôme Trésaguet a laissé son empreinte dans l'aménagement du Limousin ainsi que dans l'Angoumois oriental, qui faisait partie du territoire de la généralité de Limoges. En qualité d'ingénieur en chef, il dirigeait une équipe d'ingénieurs ordinaires et de sous-ingénieurs des Ponts et Chaussées et a mené de nombreuses études ou travaux qui ont marqué le territoire.

Il y eut la question du tracé des grandes routes transversales sur la liaison reliant Lyon à Bordeaux. Un itinéraire passait au sud par Ussel, Tulle et Brive – celui de l'actuelle autoroute A89 – et il y avait de grandes discussions sur le tracé entre Brive et Tulle.

Trésaguet donna son avis en 1787 sur le tracé préférable, par Sainte-Ferréole plutôt que par Le Peyroux, en posant une question de principe, toujours d'actualité : « Vaut-il mieux passer dans un canton cultivé, ou dans un canton inculte que la route pourra vivifier ? »[7].

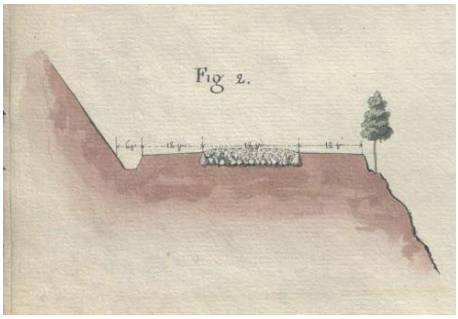

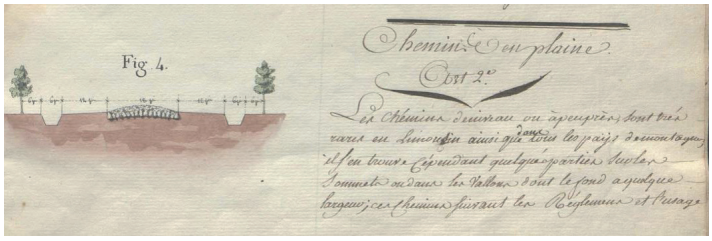

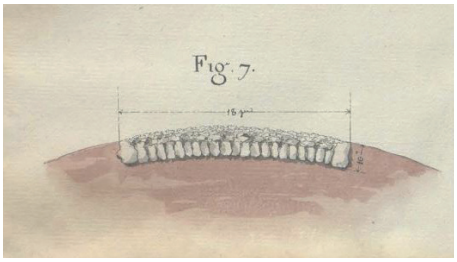

Illustrations de la main de Jérôme Trésaguet dans son mémoire de 1776 sur l'entretien des routes du Limousin.

7 Georges Reverdy, *L'histoire des routes de France du Moyen Âge à la Révolution*, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Paris, 1997.



Plan d'alignement de la ville de Limoges, dit «AtlasTrésaguet», réalisé entre 1765 et 1768 à la demande de Turgot. Cette planche représente l'ancienne abbaye Saint Martial. Bibliothèque Numérique du Limousin.

De façon un peu semblable, des discussions existaient à la fin du XIXe siècle sur le meilleur itinéraire au nord, passant par Limoges et Angoulême. La route par Aixe, Gorre, Saint-Mathieu et Montbron était préférée. Trésaguet contribua certainement à l'étude de la modernisation de la route par Saint-Junien et La Rochefoucault, qui fut finalement entreprise après la Révolution.

La ville de Limoges bénéficia aussi des études de Trésaguet pour l'urbanisme, sous la forme des plans d'alignements de voirie, dont les magnifiques originaux sont aujourd'hui accessibles à la Bibliothèque numérique du Limousin[8].

Enfin Trésaguet étudia les ouvrages pour l'amélioration de la navigation de la Charente, dont il disait que « sa rapidité, quoique trop forte pour être navigable sans art, n'est

8 www.bn-limousin.fr - Plan d'alignement de la ville de Limoges, dit *Atlas Trésaguet* ; 5 planches.

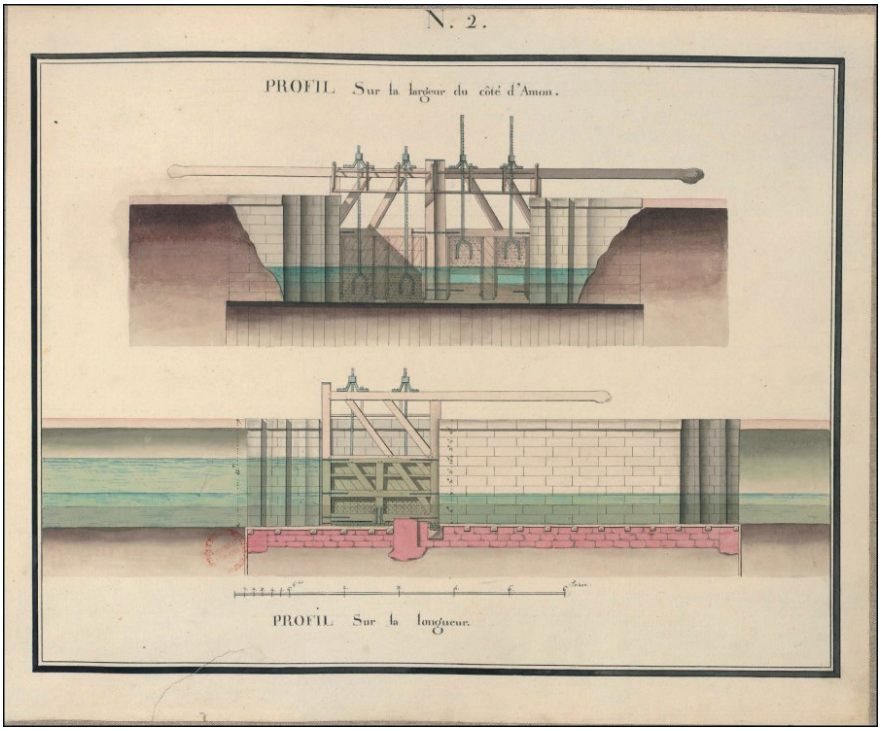

Dessin d'une écluse conçue par Trésaguet pour l'aménagement de la Charente. AD Charente série 1C92

cependant pas excessive ». Les dangers de sa navigation existent pour autant. Trésaguet innove pour remplacer les « pas du roi », ces trouées sur les barrages de la rivière pour le passage des gabarres, malcommodes à manœuvrer. Il innove par un dispositif qui préfigure l'utilisation des écluses à sas, telles que nous les connaissons actuellement[9].

INJUSTEMENT OUBLIÉ

Le traité d'entretien des routes que présente Trésaguet en 1775 devant l'Assemblée des Ponts et Chaussées, fondé sur le bilan de son action dans le Limousin, va faire autorité en France et en Europe au XIXe siècle. Un ingénieur écossais, John Loudon Mac Adam diffuse en 1823 à son tour un traité qui s'inspire des travaux de Trésaguet avec quelques améliorations. Contrairement à l'idée reçue, Mac Adam n'a pas inventé le macadam mais les ingénieurs britanniques conservèrent son nom lorsqu'ils mirent au point l'utilisation du rouleau compresseur et du goudron, dont ils étaient passés maîtres pour faire des routes en macadam, nom courant des revêtements modernes aujourd'hui.

En France, l'administration fut plutôt ingrate. Certes Trésaguet fut nommé inspecteur général des Ponts et Chaussées à Paris mais tomba malade, puis mis à la retraite avec une pension modeste au regard des services rendus, de plus réduite pendant la période révolutionnaire. Ses biens se résumaient à une maison.

En 1796, l'assemblée des Ponts et Chaussées réclama pour lui un secours alimentaire qui lui fut accordé. La commune de Paris devait quotidiennement lui fournir trois livres de viande qu'il ne toucha que pendant les onze jours précédant son décès.

La mémoire de cet ingénieur nous rappelle que la modernisation du réseau routier de notre pays, après la Révolution, doit beaucoup aux principes dégagés par Trésaguet,

9 J.Trésaguet, *Mémoire sur le projet relatif à la navigation sur la Charente* ; 6 janvier 1773 ; Bibliothèque Nationale de France et AD Charente série 1C Fleuve Charente.

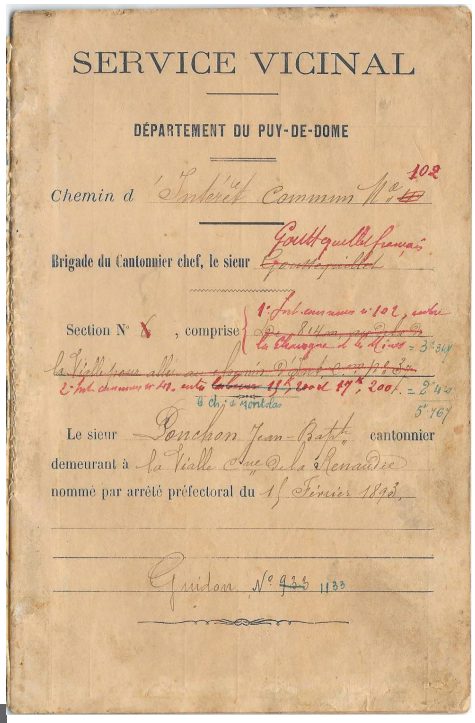

SERVICE VICINAL

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Chemin d' Ambert à Cammm N° 102

Brigade du Cantonnier chef, le sieur Gaillaguelle François

Section N° X , comprise

Le sieur Ponchon Jean-Batte cantonnier

demeurant à la Vialle Aux Dela Renaudie

nommé par arrêté préfectoral du 1er Février 1893

Livret du cantonnier Jean-Baptiste Ponchon, de 1893, tel qu'il existait à la fin du XIXe siècle dans le Puy-de-Dôme. Document de Jean-François Taillandier CGHAV

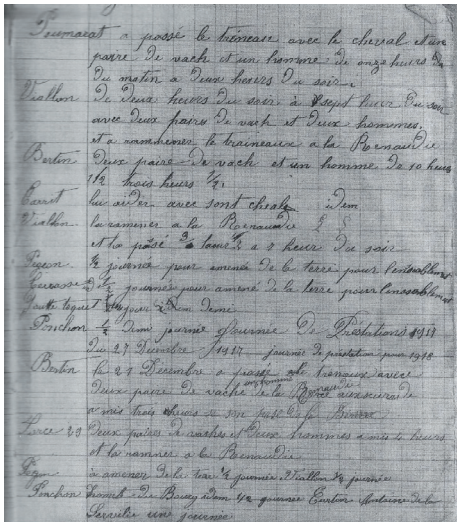

Compte rendu des travaux effectués en 1836, par plusieurs cantonniers d'un canton du Puy-de-Dôme. Document de Jean-François Taillandier CGHAV.

que ce soient des méthodes modernes, avec l'invention du cantonnier et les baux d'entretien, les techniques pour empierrer solidement, ou la géométrie de la route pour en faciliter l'usage et la maintenance.

Dans les années qui suivirent le passage de Turgot et Trésaguet, les routes du Limousin étaient reconnues comme les mieux entretenues de France. Dupont de Nemours, économiste français, célébrait cette réussite en 1788 dans ces termes : « On n'y a employé que les faibles moyens d'une province pauvre, et ces travaux qui ont fourni des salaires à ses habitants malheureux, ont été faits au milieu des bénédictions. Ils n'ont pas coûté une larme, tandis que tant d'autres travaux publics ont été baignés de pleurs »[10].

Plus de deux siècles plus tard, si monsieur Mac Adam n'avait pas existé, nous aurions pu écrire que sur les routes de France, de nombreuses limousines roulent sur du « trésaguet », et en premier lieu dans le Limousin, terre d'innovation.

Michel Labrousse

10 Dupont de Nemours, *Mémoire sur la vie et les ouvrages de M. Turgot, 1788.*



Buste en marbre blanc de Paulin Talabot daté de 1864, remis à la ville de Condat par les héritiers. Le buste est exposé dans les jardins de la bibliothèque de la ville. Photo JJM

Paulin Talabot aurait dû travailler aux Ponts et Chaussées. Des séjours en Angleterre et une rencontre avec le fils de l'inventeur de la locomotive à vapeur vont déclencher, chez lui, une passion pour ce nouveau mode de transport. Il utilisera toute son énergie et toutes ses relations pour que le train se répande en France et il réussira. C'est l'histoire du Chemin de fer français qui commencera avec lui.

François Paulin Talabot (1799-1885) Ingénieur visionnaire du chemin de fer français

Acteur majeur de la Révolution industrielle du Second Empire

Marianne Laplaud

Préambule

C'est en lisant l'ouvrage de Louis Mercadié *Marie Talabot – Une Aveyronnaise dans le tourbillon du XIXe siècle*, que j'ai fait la connaissance de son époux Paulin Talabot. Un Limousin, personnage d'exception doté de nombreuses qualités. Un personnage qui mérite qu'on transmette son parcours.

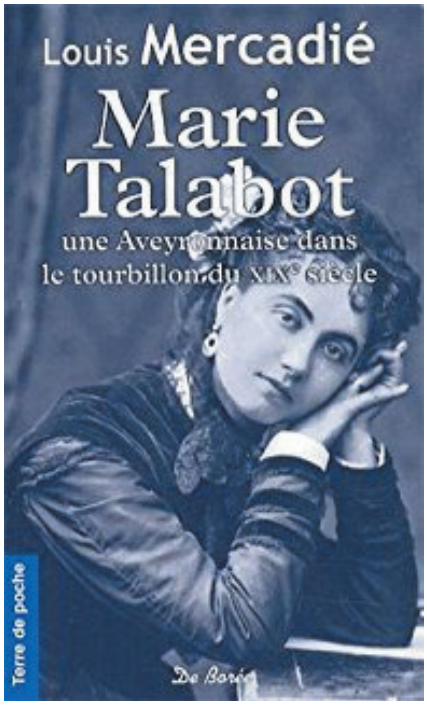

UNE NAISSANCE BOURGEOISE

François Paulin Talabot naît à Limoges le 18 août 1799 (1er fructidor an VII)[1]. Son père, François Talabot[2], est dit « Homme de Loi, demeurant rue Manigne ». Sa mère est Marie-Agathe Martin-Lagrave[3].

La famille Talabot est une famille qui appartient à la haute bourgeoisie de l'époque. Avant la Révolution, François Talabot, père de Paulin, était avocat au Présidial de Limoges. Après le 18 Brumaire, il entre dans la nouvelle magistrature et devient président du Tribunal Civil de sa ville natale.
Paulin (son prénom usuel) est le quatrième enfant d'une fratrie qui en compte huit (cinq garçons, trois filles)[4].
Les cinq garçons fréquentent le Lycée Impérial de Limoges[5], futur Lycée Gay-Lussac[6]. Ils y font d'excellentes études. Ils atteindront tous l'École polytechnique.

DES ÉTUDES BRILLANTES

1 Acte de naissance N°325.
2 Né le 10 mars 1757 à Limoges Saint-Michel-des-Lions (87).
3 Née le 9 novembre 1771 à Limoges Saint-Pierre-du-Queyroix.
4 La fratrie de Paulin Talabot page 35.
5 Lycée dont le premier proviseur fut Marie-Joseph-Hyacinthe de Gaston.
6 Décret de février 1889 signé par le Président de la République, Sadi Carnot né à Limoges en 1837.

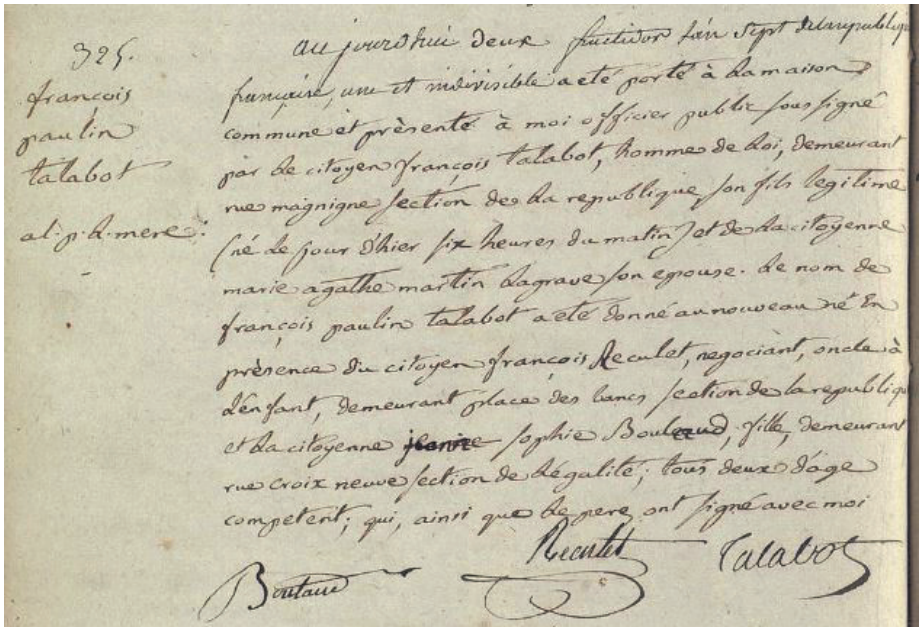

Acte de naissance de François Paulin Talabot, le 2 fructidor an VII de la République à Limoges, section de la République.

C'est en 1819 que Paulin intègre l'École polytechnique. Il y est reçu cinquième sur une promotion qui compte quatre-vingt-deux élèves. Il y fait preuve d'une attention soutenue et d'une très bonne conduite. Il en sort neuvième en 1821 et opte pour l'École d'application des ponts et chaussées. Le voilà ingénieur.

Pendant ses loisirs, il se rend régulièrement en Angleterre où il rencontre Robert Stephenson, fils de l'inventeur de la locomotive à vapeur, Georges Stephenson. Celui qui, dès 1813, avait persuadé le directeur de la houillère dans laquelle il travaillait, de le laisser construire une machine à vapeur et qui, en 1814, avait construit un premier prototype : une chaudière cylindrique horizontale, munie de 4 roues, elles-mêmes entraînées à l'aide de manivelles par les pistons de 2 cylindres verticaux. Celui-là même qui, en 1817, avait mis au point sa première vraie locomotive, qui pouvait remorquer un train de charbon de 70 tonnes.



Les voitures sur rails tirées par des chevaux, ou tramways à cheval.

Ce nouveau mode de transport éblouit Paulin. Il faut dire qu'en France, en 1821, les chemins de fer en tant que « chemins » étaient nés déjà depuis quelques décennies. Mais ils étaient surtout utilisés pour des transports dits « équestres » ou tramways à cheval. Ils n'étaient pas très rapides et ne permettaient le déplacement que sur de courtes distances.

Paulin est convaincu que c'est ce mode de transport qu'il faut introduire en France.

LES DÉBUTS DE SON ASCENSION PROFESSIONNELLE

À l'École polytechnique, Paulin avait eu pour condisciple, Napoléon Hector Soult, qui avait parlé de lui à son père, le Maréchal Soult[7], duc de Dalmatie, l'un des principaux actionnaires de la compagnie du canal de Beaucaire.

Le maréchal Soult souhaite accroître l'activité

7 Jean-de-Dieu Soult (1769-1851) créateur en 1825 de la Société civile d'exploration et d'exploitation des mines et houillères d'Alais (Alès) (SCEM).



Premier train de voyageurs, avec voitures ouvertes...

de son canal en développant l'exploitation houillère de la Grande Combe, proches d'Alais[8]. Pour ce faire, il songe à réaliser un canal pour transporter le charbon.

Connaissant sa famille et ses brillantes études, il embauche Paulin Talabot comme ingénieur. Il le charge de l'étude technique de la construction de ce canal.

Nous sommes en 1829. Paulin Talabot quitte alors sans regret son poste aux Ponts et Chaussées : les postes qui lui avaient été proposés ne l'avaient pas enthousiasmé. « L'État m'a fait compter et mesurer des pavés ou des tas de cailloux sur les routes… ».

Après avoir étudié ce que souhaite réaliser le maréchal Soult, Paulin Talabot, qui a toujours en tête ce qu'il a vu en Angleterre, lui propose un moyen de transport plus moderne : la construction d'un chemin de fer transportant jusqu'à Beaucaire les houilles du bassin d'Alais. Convaincu, le maréchal lui apporte son soutien. Reste à trouver les capitaux pour sa réalisation. Une tâche qui ne sera pas facile car le chemin de fer a mauvaise réputation. On disait, lors de la réalisation de la première ligne anglaise, qu'il « empêcherait les vaches de paître et les poules de pondre, que la fumée empoisonnée des locomotives ferait naître des maladies contagieuses, que les maisons voisines seraient incendiées... ». Beaucoup d'hommes politiques, à commencer par Thiers qui disait encore en 1834 « que cette nouveauté était sans avenir dans notre pays… », ne croient pas au chemin de fer.

Petit de taille[9], Paulin Talabot est doté « d'une âpreté au travail, de persévérance dans les desseins, d'une indomptable ténacité, complétée par une sérénité qu'aucune épreuve ne peut ébranler »[10]. Et pour réaliser ce chemin de fer, Paulin, battant et fougueux, n'hésite pas à bousculer les instances administratives. Ses colères sont redoutées.

Appelé au gouvernement comme ministre de la guerre en novembre 1831, le maréchal Soult, qui croit en Paulin, lui cède sa place au sein de la Société d'études.

Avec beaucoup d'énergie et de dextérité, Paulin parvient à gagner la confiance de plusieurs riches négociants de Nîmes et de Marseille[11] (pour certains, d'anciens camarades d'école), et de Paris, celle d'un capitaliste qui, à lui seul, en vaut plusieurs autres, le légendaire baron James de Rothschild.

C'est ainsi que le 29 juin 1833 est promulguée la loi autorisant la construction du chemin de fer d'Alais (Alès) à Beaucaire au profit de Talabot et de ses collaborateurs dont ses frères, Auguste, Léon et Jules.

La loi promulguée, il faut à Paulin obtenir des fonds pour la réalisation de son projet : 16 millions dont 6 prêtés par l'État et 6 autres souscrits par la Maison Rothschild, le reste, par de nombreux actionnaires, dont ses frères. Le 24 juillet 1837, est signé l'acte

8 En 1926, la graphie du nom de la ville est fixée. Sous l'impulsion du professeur Artigues, Alais devient donc Alès.

9 1,62 m, cheveux bruns, front découvert, nez long, yeux bruns, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

10 Portrait tracé à son décès, par Noblemaire, au nom du personnel du PLM (Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée).

11 Telles les familles Luce, Fraissinet, Ricard, Theron...

d'exploitation des mines[12] et la construction de chemin de fer. Pour partager ses travaux, Paulin fait appel à Charles Didion[13].

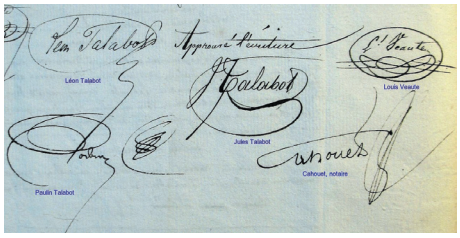

Signatures apposées au bas de l'acte notarié constitutif de la société Talabot.

La première ligne Nîmes-Beaucaire est livrée à la circulation le 25 juillet 1839. Ce premier convoi est piloté par Paulin lui-même sous les applaudissements d'une foule nombreuse. La seconde partie est ouverte le 19 août 1840.
Paulin Talabot a réussi un de ses rêves. Grâce à ce premier succès, sa vie professionnelle va lui offrir gloire et fortune.

UNE RENCONTRE PRÉCIEUSE

Lorsque Paulin est appelé à travailler pour la compagnie du maréchal Soult, il s'installe à Nîmes. Il y rencontre une jeune Nîmoise, mère de deux enfants. Le couple s'installe dans un hôtel particulier[14]. La jeune femme a du mal à supporter le caractère taciturne et réservé de son conjoint. En 1838, elle part avec ses enfants, laissant Paulin seul avec une bonne et un domestique.
La bonne est une jeune fille que Paulin connaît bien. Marie Anne Savy[15]. Elle était bonne à tout faire chez des connaissances de Paulin Talabot, la famille de Marc-Constantin Fraissinet, une famille bourgeoise de Marseille. Chez eux, elle a profité de l'enseignement qui était donné aux enfants. Elle s'est imprégnée des us et coutumes des familles bourgeoises. Mais courtisée par un des fils Fraissinet (Adolphe), Marie a été renvoyée. Car, comme le précise le dicton : on ne mélange torchons et serviettes.
Paulin l'engage alors comme bonne. Elle aura pour charge de s'occuper des enfants de sa compagne[16] et du ménage. Marie-Anne quitte donc Marseille en 1837 et s'installe à Nîmes, au premier étage de l'immeuble occupé par Paulin et sa famille. C'est une jeune fille travailleuse.
Lorsque Paulin se retrouve seul en 1838, Marie se rend indispensable et le devient.
Paulin admire sa beauté et son intelligence. Il est surpris par sa volonté farouche, sa soif de connaître et de comprendre.
Ce sera pour eux le début d'une grande aventure commune et d'un grand amour partagé.

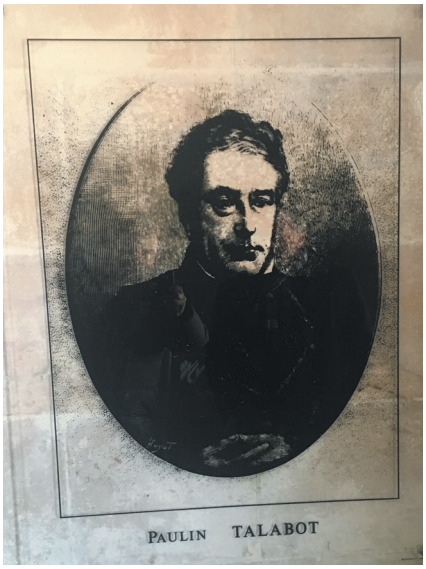

Paulin Talabot, ce portrait est accroché dans la chapelle funéraire de Condat-sur-Vienne. Photo JJM

Durant toute sa vie, Marie sera auprès de lui et le soutiendra dans ses initiatives.
Celle qui ne deviendra son épouse qu'en 1857, dira de lui : « À Nîmes, tout le monde connaissait Paulin Talabot, sa marche pressée tout au long des trottoirs, son chapeau haut-de-forme rejeté sur la nuque, son col dur, cisaillant un cou qui s'épaississait, et les

12 Archives nationales Paris Minutier central des notaires parisiens Cote MC/ET/XLVIII/687 Étude de Me Augustin Barthélemy Cahouet : Statuts de la Compagnie des mines de la Grand'Combe et des chemins de fer du Gard 10 mai 1836.
13 Didion Charles (1803-1882), un ami de l'École polytechnique promotion 1820 épouse à Marseille, en 1842, une des filles de Joseph Ricard.
14 Hôtel Chouleur.
15 Née le 15 décembre 1822 à Louis-Sainte Eulalie d'Olt (12).
16 Ils ne sont pas mariés.



Le château de Maury à Condat-sur-Vienne, propriété héritée de Marie Agathe Martin-Lagrave, sa mère à son décès en 1848. La propriété sera léguée à Marie Talabot en 1885.

pans de sa redingote bleu-nuit voltigeant en tourbillon derrière lui ».
Marie est présente dans toutes les inaugurations de gares, de tronçons de voies ferrées... Alors que tout semblait opposer Paulin Talabot et Marie-Anne Savy, de la différence de classe sociale jusqu'à la différence d'âge, l'écart entre ces deux êtres fut finalement assez étroit. Tout deux sont volontaires, ouverts au monde et à la vie, amoureux des arts, mécènes...
À la voir toujours aux côtés de Paulin, toute la société croit qu'elle est l'épouse de Paulin, ce qui chagrine certains membres de la famille Talabot. Pour eux « c'est une petite écervelée née dans le ruisseau mais qui a la chance d'être jolie ».

Malgré ces médisances dues à ses origines, Marie arrivera, grâce à une grande facilité d'adaptation et une grande intelligence, à apprendre les bonnes manières et à gravir les échelons de la haute société du Second Empire et de la IIIe République et fera oublier ses origines modestes.
Paulin et Marie vécurent un amour profond et réciproque jusqu'à ce que la mort les sépare.

PAULIN LE VISIONNAIRE

En attendant, Marie aide Paulin à poursuivre ses ambitions (ce qui permet à ce dernier, de recevoir la Légion d'honneur le 1er mai 1838), et à surmonter la perte de son père François Talabot, décédé le 15 décembre 1839[17].
Après son premier succès avec création de la ligne Nîmes Beaucaire, Paulin s'attaque à un grand projet : l'équipement de la Vallée du Rhône. Relier Marseille à Avignon en passant par Arles et Tarascon avec un embranchement de Tarascon vers Beaucaire. Le projet accepté, Paulin devient alors directeur de la société du chemin de fer de Marseille à Avignon, inaugurée en 1848.
C'est en 1848 que décède sa mère, Marie-Agathe Martin-Lagrave[18]. Il hérite alors d'une propriété située à Maury de Condat en Haute Vienne, propriété où il se rendra régulièrement lorsque ses affaires lui en laisseront le loisir.

Ce qui n'est pas le cas pour le moment car, fier de son succès, il regarde alors vers le Nord, vers Paris. Là encore il réalise son projet.
La ligne Paris Lyon voit le jour en 1854...
C'est en 1854 que le couple quitte Nîmes et va s'installer à Paris. Paulin offre à Marie un très bel appartement au 216, rue de Rivoli. Pour lui, il achète un appartement au 212 de

17 Décédé à Maury de Condat le 15 décembre 1839 (acte 18) Inhumé à Condat (87).
18 Décédée à Saint-Juéry dans le Tarn, le 1er novembre 1848. Née à Limoges le 9 décembre 1771 (acte 17).



Paulin Talabot a participé vers 1856 à la modernisation du port et des docks de Marseille en collaboration avec l'ingénieur Gustave Desplaces. Particulièrement attaché à cette ville, il s'y fait édifier une somptueuse demeure le « château Talabot » par l'architecte Louis-Jules Bouchot en 1878.

la même rue. Pourquoi deux appartements séparés ? D'abord parce qu'ils ne sont pas mariés. Ensuite parce qu'ainsi il peut travailler tranquillement pendant qu'elle part à la conquête de la ville Lumière et noue de nouvelles relations, politiques, artistiques, littéraires... Toujours cette soif d'apprendre et sa grande faculté d'adaptation.
Au cours de l'année 1855, année de l'exposition universelle, le couple Talabot est reçu par Louis Napoléon Bonaparte et son épouse.
Le 5 août 1855, Paulin Talabot est promu officier de la Légion d'honneur.
Le 11 avril 1857, il devient Directeur Général de la Compagnie PLM (Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée). Il se trouve alors à la tête de l'entreprise ferroviaire la plus considérable qui ait existé en France comme à l'étranger.
Afin d'assurer l'avenir de Marie et faire cesser certaines rumeurs[19], Paulin l'épouse le 11 novembre 1857, dans le 1er arrondissement de Paris. Ses deux frères, Auguste et Léon, sont ses témoins, MM Louis Fremy, gouverneur du Crédit Foncier de France et Adolphe de Sibert-Cornillon, du ministère de la Justice sont les témoins de Marie.

Le mariage religieux a lieu le 22 février 1858 à l'église Saint Roch à Paris 1er.
C'est en octobre 1859 que Paulin et Marie, désormais mariés, font construire une bastide méridionale « Le roucas blanc », sur un immense rocher blanc, sec, pelé, dominant la mer et la ville de Marseille.

Paulin Talabot, toujours soutenu par son épouse, poursuit ses ambitions. Ses nombreuses activités proprement ferroviaires ne l'empêchent nullement de s'occuper de mille autres choses : projet pour le percement du canal de Suez[20] (1850), création des docks de Marseille (1858-1864) puis des chemins de fer algériens concédés au PLM (1857-1859), fondation de la Société Générale[21] (1864). Il est aussi associé à la banque Crédit Lyonnais (1863)…

Malgré son caractère autoritaire et bourru, il est très apprécié, autant par ses employés que par les ouvriers qui travaillent sous sa direction. Pour eux, dès 1856, il a créé une institution du type caisse de retraite, propre à la Compagnie PLM et gérée par elle.
Il s'essaie aussi dans la politique.
En juin 1861, puis en mai 1863, il entre

19 À cette époque ne pas être mariée faisait passer Marie pour une femme de mauvaise vie, une demi-mondaine « une fille de la terre ne peut accéder à tant de notoriété et de richesses à moins de s'allonger ! »

20 Projet abandonné au profit de celui de Ferdinand de Lesseps.
21 Création le 4 mai 1864. Premier directeur : Paulin Talabot.

au conseil régional en qualité de député du Gard. Deux ans après, il devient président de l'assemblée départementale mais dix ans plus tard, il est battu.
Il se présente encore en Haute-Vienne, sans aucun résultat.
« Habitué à l'autorité, avare de ses paroles, ennemi de la contradiction, on comprend que Paulin Talabot n'ait pas été très à l'aise dans les enceintes législatives ».
Le 13 août 1864, il reçoit une nouvelle distinction dans l'ordre de la Légion d'honneur. Il se voit attribuer solennellement « pour ses immenses services rendus à la France, le grade de commandeur de la Légion d'Honneur », l'une des distinctions nationales les plus élevées, récompense de mérites éminents acquis au service de la nation à titre civil. Il a 65 ans.
Il n'oublie pas son Limousin natal. Il regagne de temps en temps la propriété de Maury que lui a laissée sa mère, à Condat-sur-Vienne, située à huit kilomètres de Limoges. En 1871, il y entreprend d'importants travaux afin de lui apporter un confort moderne. À la vénérable bâtisse de son enfance et sa jolie tour finissant en poivrière, il fait accoler une aile supplémentaire. Sur la toiture, il fait installer une horloge. Il n'oublie pas non plus l'aménagement des jardins.
Tout le matériel agricole possède le marquage Talabot et provient des usines dirigées par ses frères.
En 1872, le couple Talabot quitte la rue de Rivoli pour un immeuble plus moderne et plus calme, dans le 2e arrondissement de Paris. À Paris, le couple reçoit beaucoup. Ils assistent, en janvier 1875, à l'inauguration de l'Opéra.
Paulin, malgré un âge avancé, continue de poursuivre ses ambitions : construire des lignes de chemin de fer. Il se tourne vers l'Autriche, l'Italie, toujours accompagnée de son épouse.



Matériel agricole, issu des usines Talabot.

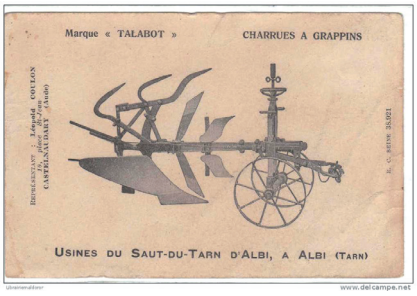

UNE FIN DOULOUREUSE

Au cours d'un de ses voyages, en Autriche, en octobre 1871, il tombe et se blesse sérieusement au genou. Cette chute entraîne une fracture de la rotule et le condamne à une douloureuse immobilité pendant plusieurs semaines. Pour calmer ses douleurs, Paulin utilise un nouveau produit anesthésiant, le chloroforme. Un anti-douleur utilisé depuis 1830.
Le chloroforme a une affinité pour le nerf optique et il provoque, petit à petit, chez Paulin, un début de cécité. Lorsqu'il s'en rend compte, il est trop tard. Une opération est quand même tentée.
Le 13 septembre 1873, au Château de Maury, Paulin est opéré des deux yeux en même temps, par un chirurgien de Limoges. Une opération sans anesthésie.
L'opération terminée, il doit rester plusieurs jours dans le noir absolu. Le résultat est décevant et les douleurs toujours présentes. Le médecin est pessimiste. Même si parfois Paulin aperçoit des lueurs, sa vue ne s'améliore pas.
Très croyante, au contraire de Paulin, Marie va souvent prier dans l'église de Condat, une vieille bâtisse aux vitraux cassés, aux bois vermoulus, qui menace de s'écrouler. Rien ne change.
Il semblerait que Marie ait fait le vœu de faire reconstruire ou du moins remettre dans un état décent le vieil édifice « si son époux recouvrait la santé et se tournait vers la religion ». Au fil des mois, les douleurs s'atténuent mais Paulin reste aveugle.



Église de Condat-sur-Vienne avec, à proximité immédiate, la chapelle édifiée pour la famille Talabot. Photo JJM

Suivant le conseil de son épouse et de ses amis, il se tourne vers la religion.

Et en 1874, il écrit au maire de Condat pour lui proposer son aide à la reconstruction de l'église. L'autorisation de démolir est donnée le 23 mars 1875.

Atteignant l'âge de soixante treize ans, Paulin décide le 4 août 1875, d'écrire son testament en faveur de son épouse qui l'accompagne depuis plus de trente cinq ans. Son patrimoine immobilier, ainsi que sa fortune sont immenses.

Le 14 mai 1876, est inauguré le nouvel édifice. Paulin n'est pas présent car retenu à Paris.

À titre de remerciement, le conseil municipal de Condat « concède à perpétuité, pour son bienfaiteur, un terrain nécessaire à l'édification d'un caveau ». Celui-ci, en forme de chapelle très sobre, fut élevé en même temps que l'église et abrite les dépouilles mortelles de Paulin et de sa famille.

En février 1882, la mort de son ancien ami, Charles Didion, est sujet de grande affliction. Cette même année, sa santé le contraint à mettre un terme à sa carrière. Il laisse sa place à Gustave Noblemaire[22].

« Il avait quelque chose de touchant à le voir, vers la fin de sa vie, aux assemblées annuelles, écouter avec intérêt les résultats de cette œuvre immense qu'il avait entreprise et que l'on peut dire sienne sans exagération et émettre, encore parfois, un de ces avis marqués au coin d'une merveilleuse sagesse et d'une expérience sans rivale » écrivait un chroniqueur du *Courrier du centre* lorsqu'il rédigea son article nécrologique.

Le 8 mars 1885, en voulant se débrouiller tout seul, Paulin fait une chute dans l'escalier. Le grand homme se casse le col du fémur. Il ne s'en remettra pas. Une congestion pulmonaire se déclare trois jours plus tard malgré tous les soins de son médecin.

S'affaiblissant de jour en jour, Paulin décède douze jours plus tard, le 20 mars 1885, dans sa 86e année, dans son hôtel, 10 rue de Volney, à Paris 2e.

Le Courrier du Centre du 24 mars 1885 écrit : « Ce fut certainement l'un des membres les plus remarquables de cette école saint-simonienne qui a donné tant de serviteurs illustres à la France. »

D'autres éloges lui sont adressés.

Une ombre au tableau cependant, car sur le faire-part de décès que la famille Talabot fait paraître, il n'est nullement fait mention du nom de Marie Talabot.

Il est certain qu'elle ne fut jamais acceptée par sa belle-famille, sauf par les deux frères de Paulin, Auguste et Léon. Mais ceux-ci étant décédés, les liens entre cette famille bourgeoise et cette *demi-mondaine* (comme ils disaient), s'étaient distendus. Le fait que

22 Ingénieur polytechnicien. En 1869, Talabot lui a confié la construction des chemins de fer algériens. À partir de 1881, il lui succède à la tête de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, jusqu'à sa retraite en 1907.



La chapelle mortuaire dans laquelle repose Paulin Talabot à Condat-sur-Vienne,

Marie héritait de la fortune de Paulin mais aussi de la propriété de Maury, n'a fait qu'aggraver les choses.
Après une longue cérémonie à l'église de la Madeleine à Paris le 24 mars 1885, le corps de Paulin est déposé dans un caveau provisoire au cimetière du Père-Lachaise. Plusieurs discours y sont prononcés.
Le 27 mars, comme il le souhaitait, son corps est transporté de Paris à Condat-



sur-Vienne. C'est le 28 mars, qu'ont lieu ses obsèques religieuses, célébrées par l'évêque de Limoges et en présence d'une foule nombreuse, venue rendre hommage au grand homme que fut Paulin Talabot.
Aujourd'hui, à Limoges, une rue porte son nom. Elle longe la voie ferrée et se termine par une impasse... Mais à Marseille, l'avenue Talabot domine le port et rejoint la Corniche.

Marianne Laplaud

FRATRIE DE PAULIN TALABOT

Les frères et sœurs de François Paulin Talabot tous fils et filles de :

François Talabot né à Limoges Saint-Michel-des-Lions (87) le 10 mars 1754 et mort à Condat-sur-Vienne (87) le 15 décembre 1839
Avocat au Parlement en 1790. Président du tribunal civil de 1re instance de Limoges
et de
Marie Catherine Agathe Martin-Lagrave née à Limoges Saint-Pierre-du-Queyroix (87) le 9 novembre 1771 et décédée à Saint-Juéry (81) 1er novembre 1848.
Leur mariage a été célébré à Limoges-Montjovis (87) le 30 juillet 1789.

- **Pierre Auguste Talabot** né Limoges Saint Michel-des-Lions (87) le 24 novembre 1790, mort à Limoges (87) 5 mai 1867.
Président honoraire à la Cour Impériale de Limoges. Chevalier de la Légion d'honneur en date du 4 mai 1844. Il fut président du tribunal civil de 1re instance de Limoges en remplacement de son père admis à la retraite en mai 1832, marié à La Celle-sur-Gozon (23) le 30 avril 1866 avec **Anne Sophie Lasnier des Barres**

- **Jules François Talabot** né à Limoges Saint-Michel-des-Lions (87) le 26 août 1792, mort à Paris 9e (75) le 24 juin 1868.
Chef de bataillon au 8e régiment d'infanterie Légère, commandeur de la Légion d'honneur en date du 19 octobre 1831. Il possédait un sabre marqué Talabot 1832 Paris, marié à Sedan (08) le 25 janvier 1826 avec **Alexisse Eugénie Cunin-Gridaine.**



La marque TALABOT cravée dans l'acier du sabre de Jules François.



Le sabre Talabot de Jules François Talabot

- Léon Joseph Talabot né à Limoges Section République (87) le 5 février 1796 (16 pluviôse An IV) mort à Soisy-sur-Seine (91) le 23 septembre 1863 Inhumé au cimetière du Père Lachaise à Paris.
Ingénieur civil, maître des forges, député de la Haute-Vienne (de 1832 à 1848), ami de Thiers et fondateur des hauts-fourneaux et forges de Denain-Anzin et de ceux du Saut-du-Tarn à Saint-Juéry (de 1832 à 1863) la Société Talabot. Le marteau ci-dessous est une des œuvres de cette entreprise.



Chevalier de la Légion d'honneur en date du 26 juillet 1826, marié à Paris 2e (75) le 25 juillet 1832 avec **Marie Louise Caroline Redon de Beaupreau.**

- Jean-Baptiste Edmond Talabot né à Limoges Section République (87) le 24 février 1804 (9 Ventôse an XII) mort du choléra à Paris 20e - Ménilmontant (75) le 17 juillet 1832.
Magistrat saint-simonien.

- Joséphine Jeanne Agathe Talabot née à Limoges (87) le 6 juin 1808 décédée à Bosmie-l'Aiguille - Château du Boucheron (87) le 27 novembre 1891.
Première union à Bosmie l'Aiguille (87) le 24 août 1830 avec **Jean-Baptiste aîné Malinvaud** (1778-1847), maire de Bosmie-l'Aiguille.
Seconde union, à Bosmie-l'Aiguille (87) le 19 mars 1848 avec **Marie Léopold Alexandre Lepeintre** (1816-1874). Inspecteur de la compagnie d'assurance contre l'incendie La Bienfaisance[1] en 1848. Préfet[2].

- Amélie Antoinette Talabot née à Condat-sur-Vienne (87) le 28 octobre 1810 décédée à Limoges Chamberet (87) le 21 janvier 1869.
Mariée à Condat-sur-Vienne (87) le 25 novembre 1837 avec **Jules Renouard** (1798-1854). Libraire, imprimeur, éditeur dans le 6e arrondissement de Paris, dès 1826. Juge au Tribunal de Commerce de la Seine. Chevalier de la Légion d'honneur.
Amélie a remplacé son mari le 29 mars



Affiche de la société des Hauts-Fourneaux du Saut-du-Tarn, fondée en 1824.

1 L'une des plus vieilles sociétés d'assurance incendie, fondée en 1819.
2 Sous-préfet d'Ambert, 27 février-31 mars 1850. Préfet des Hautes-Alpes, 8 - 23 août 1855 ; de l'Ain, 5 octobre - 1er novembre 1867 ; de la Creuse, 3 mars 1869 ; en disponibilité le 23 octobre 1869.

1856, et a édité de nombreux ouvrages[3].

- Marie Octavie Talabot née à Limoges (87) le 20 février 1813 décédée à Saint-Juéry (81) le 24 novembre 1860. Mariée à Condat-sur-Vienne (87) le 20 octobre 1834 avec **Jérémie François Barluet** dit **Félix** (1807-1878); négociant puis directeur d'usine au Saut-du-Tarn[4].

Sources

État civil en ligne

Site de la Légion d'honneur

Louis Mercadié
Marie Talabot, une aveyronnaise dans le tourbillon du XVIIIe siècle
Éditions du Rouergue. 2007

Des extraits de la Revue Limousine de 1926

Des articles sur la naissance du chemin de fer

3 Voir le site *Dictionnaire des femmes libraires en France, 1470-1870.*

4 L'usine du Saut-du-Tarn est créée en 1824 aux portes d'Albi. Spécialisée dès l'origine dans la production d'acier et la fabrication des outils, elle est l'une des rares entreprises en France à avoir expérimenté la plupart des techniques sidérurgiques. Ses produits, connus sous les marques TALABOT et SDT, ont atteint une renommée mondiale.

Entêtes des entreprises de Saint-Junien dont les ouvriers ont été atteints par la maladie du charbon.

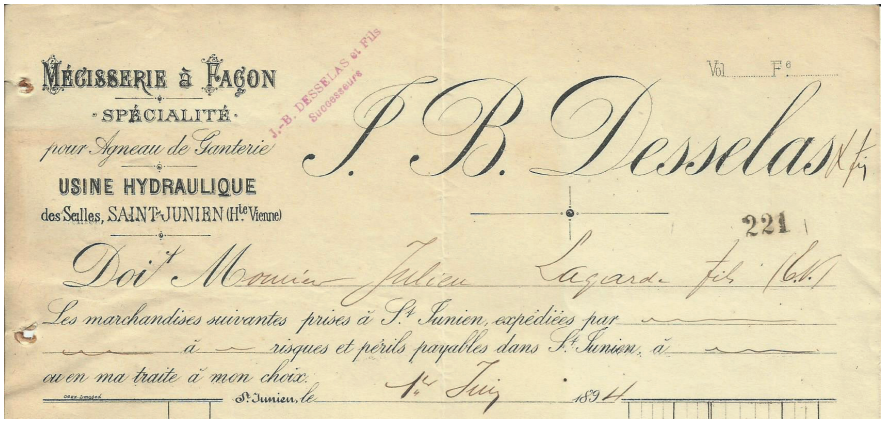

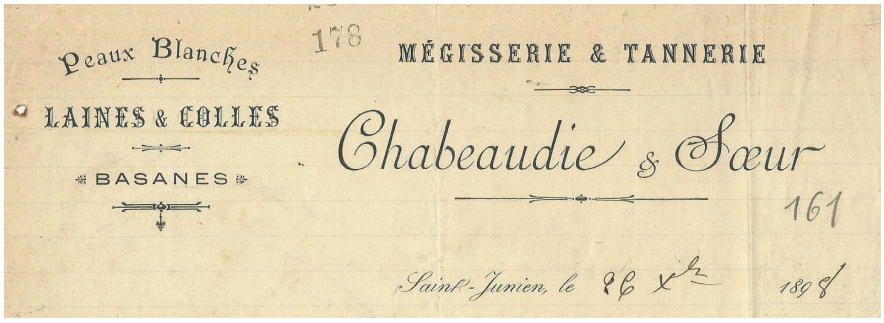

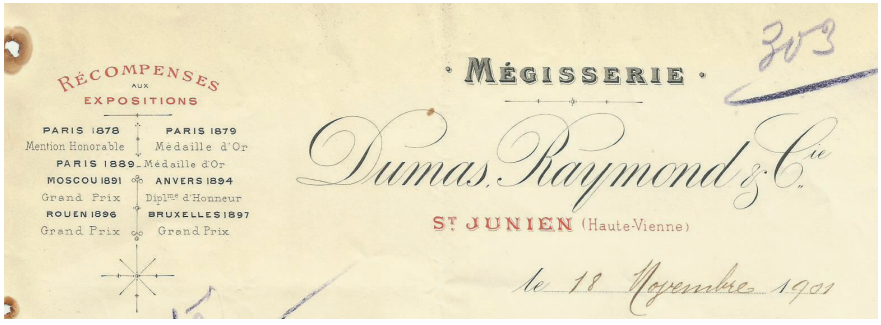

À Saint-Junien (87) la maladie du charbon tue dans les mégisseries au début du XXe siècle

Jean-René Pascaud



Le Pont Notre-Dame et les mégisseries à Saint-Junien au début du XXe siècle. CPA – Collection JR Pascaud

L'auteur : Jean-René Pascaud, historien amateur Saint-Juniaud de naissance, est un passionné de sa ville. Il a publié de nombreux articles dans des revues et journaux locaux. Il a aussi collaboré à des ouvrages collectifs comme les *Cahiers du Chercheur d'Or*, *D'onte ses* et *Impact*. Il a participé à des conférences pour la protection du patrimoine. Ses recherches actuelles sont consacrées à sortir de l'oubli les hommes qui ont fait l'histoire de Saint-Junien.

LA MÉGISSERIE À SAINT-JUNIEN

Saint-Junien avec ses nombreuses mégisseries a payé un lourd tribut à la maladie du charbon.

Avant 1870, les nombreuses petites entreprises des bords de Vienne travaillaient de façon artisanale, employant peu de personnel et traitant seulement des peaux de « pays ».

L'industrialisation, avec l'apparition de produits chimiques, de la mécanisation et de l'arrivée du train en 1875, redimensionne ces petites structures.

Trois grosses usines voient le jour à Saint-Junien :

- 1869 Jean Lagarde (Le Goth)
- 1877 Lucien Dumas (Le Goth)
- 1887 Jean-Baptiste Desselas (Les Seilles)

D'autres usines de moindre importance

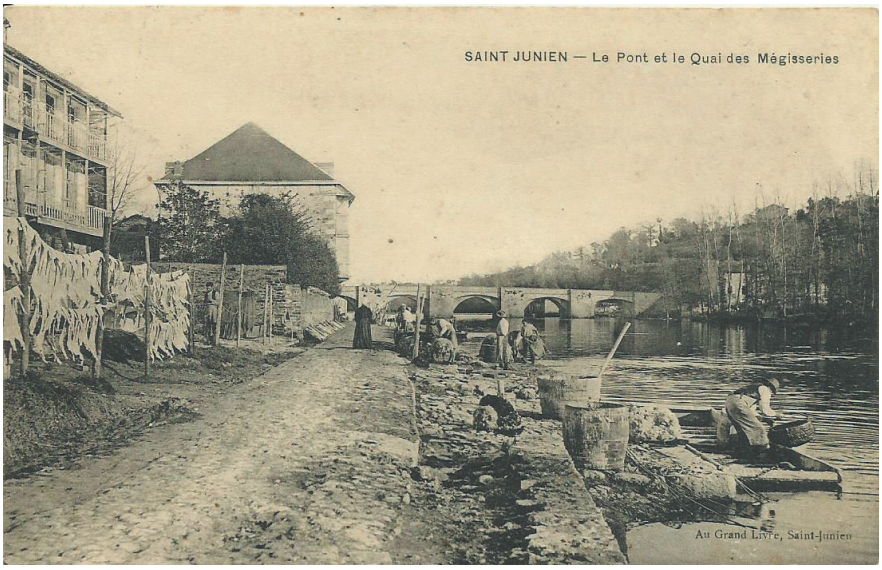

Le pont sur la Vienne et le quai des mégisseries à Saint-Junien. CPA – Collection JR Pascaud

continuent leur production. Dans chacune d'elles, les ouvriers sont touchés par la maladie du charbon. Des centaines d'ouvriers travaillent dans ces mégisseries et vivent à Saint-Junien.
On se met à transformer des peaux venant du monde entier : Maghreb, Amérique du Sud, Australie etc, multipliant ainsi les risques de propagation de la maladie. La plupart de ces pays n'ont pas de législation protectrice et il y règne une absence de contrôle des peaux contaminées.

En France, les services vétérinaires vérifient l'état sanitaire des bêtes et des peaux, protégeant ainsi les travailleurs contre toute infection de la maladie du charbon, les cas de contamination restant rares. Les observations faites par les médecins locaux apportent la preuve qu'aucune peau

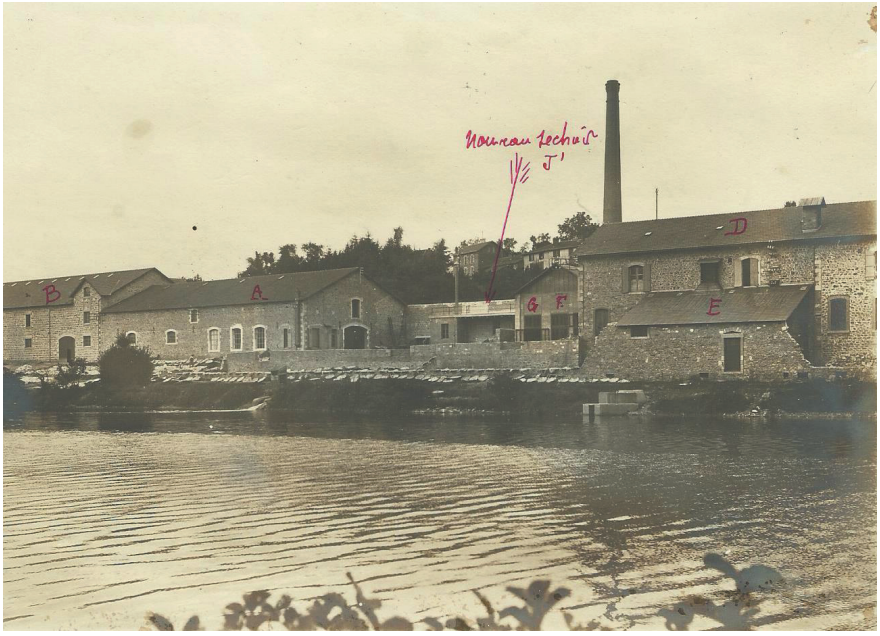

Usine Dumas-Raymond à Saint-Junien. CPA – Collection JRP.

LA MALADIE DU CHARBON

La maladie du charbon, appelée aussi fièvre charbonneuse, est une maladie infectieuse due au bacillus anthracis. Elle est véhiculée par les bovins et les ovins en particulier. Sa transmission à l'homme est rare, seulement connue dans les lieux où l'on traite des peaux : les abattoirs et les mégisseries comme à Saint-Junien.
Il existe trois formes de la maladie : cutanée, digestive et respiratoire.
La forme cutanée (comprenant l'œdème malin et la pustule maligne) est la plus répandue chez les ouvriers mégissiers à Saint-Junien. Elle se présente sous la forme d'un bouton engendrant une forte démangeaison et provocant des ulcérations. Ce bouton dans un premier temps est indolore ; il se couvre ensuite d'une croûte noirâtre. L'œdème s'intensifie, déformant l'endroit touché et il s'ensuit une forte fièvre. Sans traitement, le patient développe de nombreuses complications qui entraînent la mort dans 80% des cas.
La forme intestinale ou gastro-intestinale est due à la consommation de viande infectée. C'est une forme très rare de la maladie.
La forme respiratoire résulte de l'inhalation de spores de particules contaminées. C'est la forme la plus grave de cette maladie, aboutissant malheureusement dans plus de 90% des cas, à la mort du patient.
De nos jours, cette maladie sous toutes ses formes se guérit par la vaccination. Les contrôles vétérinaires sur les animaux et les peaux ont peu à peu éradiqué cette maladie. Il n'en était pas de même à la fin du XIXe siècle et au début du XXe.

française n'est à l'origine de la maladie.

Le mouton est, de toutes les espèces animales, la plus capable de contracter et par suite de transmettre l'infection charbonneuse. Il n'est donc pas surprenant de constater que nos mégissiers qui ne travaillent que des peaux de moutons ou d'agneaux, soient plus que tous autres exposés à la contagion, la transmission du virus se faisant à partir de la dépouille de l'animal.
La mesure prophylactique idéale serait de ne laisser pénétrer dans nos usines que des peaux provenant d'animaux sains. ...Je n'ai jamais constaté un seul cas de charbon chez des ouvriers manipulant des peaux d'origine française. Mon enquête personnelle me permet d'affirmer que ce sont toujours les peaux de provenance exotique qui ont transmis l'infection charbonneuse.
Il est vrai qu'en France, la maladie charbonneuse parmi les animaux domestiques devient de plus en plus rare depuis la vulgarisation des inoculations pastoriennes en médecine vétérinaire. Malheureusement dans les pays étrangers, l'inspection sanitaire n'existe pas, et les peaux sont expédiées en France sans aucun contrôle.[1]

TRAITEMENTS

Autrefois cette infection était traitée par les méthodes les plus variées, résultant plus de la sorcellerie que de la médecine. De nombreuses lésions cutanées de peu d'importance ont été confondues avec les pustules malignes de la maladie du charbon, tellement la peur de cette maladie, le plus souvent mortelle, hantait les ouvriers. Les guérisseurs (ou guérisseuses) se sont ingéniés à trouver le bon remède, utilisant la moutarde et la feuille de noyer. Aucune prévention n'a été mise en place avant 1900 à Saint-Junien.
Toutefois, des traitements médicaux empiriques, associés à la petite chirurgie, semblent donner de bons résultats : *L'efficacité du traitement dépend de la rapidité apportée à son application. Les docteurs de Saint-Florent et Bonnat font baisser considérablement la mortalité grâce à un diagnostique précoce. Dès qu'un ouvrier*

1 Rapport sur la maladie charbonneuse à Saint-Junien par le docteur de Saint Florent – 1er avril 1910.

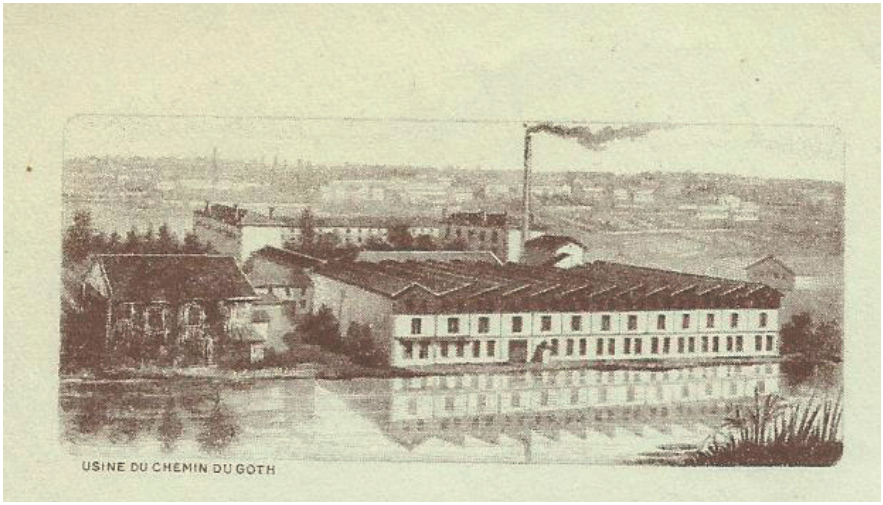

Usine Lagarde à Saint-Junien, créée en 1887. CPA collection JR Pascaud.

mégissier est porteur d'un bouton vésiculeux ou papuleux, un examen microscopique est immédiatement fait. En quelques minutes le résultat est connu. Un traitement mixte est alors appliqué : extirpation de l'eschare au thermocautère avec de longues incisions rayonnantes et injections de teinture d'iode, des pansements humides sont ensuite appliqués. à l'intérieur – champagne – café – solution iodurée.[2]

Ainsi, un ouvrier de l'usine du Goth (usine Dumas et Raymond) a-t-il pu être sauvé le lendemain même de son accident.

En revanche, dans deux autres cas, l'intervention tardive a été fatale :

- un ouvrier de l'usine Dumas et Raymond a été emporté en 36 heures par un œdème malin de la région orbitaire.
- un autre ouvrier, Peyrot, de l'usines des Seilles (Desselas), n'a pu être sauvé : le docteur de Saint-Florent, appelé seulement au 6e jour, l'a trouvé avec un faciès cyanosé de larges plaques ; il est mort le lendemain.

En 1909, les ouvriers d'un autre grand centre de la mégisserie, Mazamet, adressent un courrier au ministre du travail. Ils « émettent très fermement l'avis que la science jusqu'à ce jour, ne leur donne pas contre ce terrible mal, de remède offrant toutes les garanties voulues et en présence d'un tel état de choses, ils préfèrent avoir recours aux soins d'un remède empirique en lequel ils placent leur confiance car il les guérit d'une manière sûre et certaine ».

SAINT-JUNIEN DEVIENT UN CENTRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS

Dès 1877, Pasteur donne le résultat de ses recherches, mais aucun traitement n'est sorti de ces travaux.

Bouchard, en 1889, et Roger, en 1895, tentent des vaccinations sur des lapins. En 1907, Louis Fortineau, chercheur en bactériologie de Nantes, met au point un traitement par injection de pyocyanéïne. Ce traitement semble donner de bons résultats.

À Saint-Junien un médecin, Alfred Vignaud-Dupuy de Saint-Florent, est séduit par ce mode opératoire et le met en application. Il s'ensuit entre Fortineau et de Saint-Florent un échange de données qui inverse la courbe de la mortalité des ouvriers touchés par la maladie. Alfred de Saint-Florent collecte et transmet à Fortineau toutes les observations sur les malades qu'il traite.

À son tour son fils, le docteur Maurice de Saint-Florent fait remonter les données recueillies dans les usines de Saint-Junien. Le docteur Bonnat, exerçant lui aussi à Saint-Junien, collabore également à cette entreprise. Ils n'auront de cesse de consigner toutes les informations sur cette

2 Archives municipales de Saint-Junien. Rapport du docteur de Saint-Florent - 5J23.

D'ONTE SES N°17 PRINTEMPS-ÉTÉ 2018
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS



Balles de peaux séchées. CPA. Collection JR.Pascaud.

funeste maladie en s'impliquant totalement et consacrant beaucoup de temps à son étude.

Il en est pour preuve la thèse de médecine de Maurice de Saint-Florent portant sur le charbon industriel à Saint-Junien, soutenue à l'école de médecine de Limoges en 1924.

LA THÈSE DU DOCTEUR MAURICE DE SAINT-FLORENT

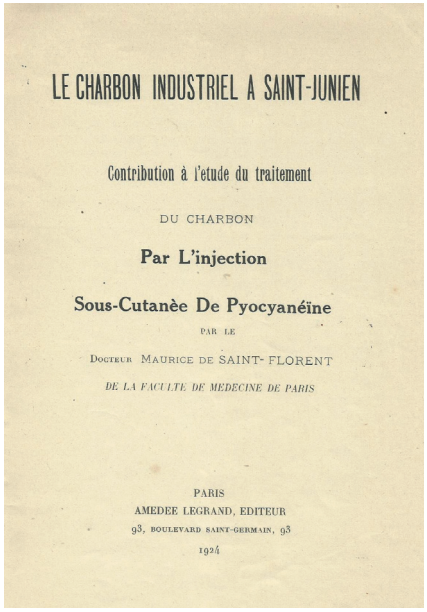

LE CHARBON INDUSTRIEL A SAINT-JUNIEN

Contribution à l'etude du traitement

DU CHARBON

Par L'injection

Sous-Cutanèe De Pyocyanéïne

PAR LE

Docteur MAURICE DE SAINT- FLORENT

DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

PARIS

AMEDEE LEGRAND, EDITEUR

93, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 93

1924

Ouvrage du docteur Maurice de Saint-Florent consacré au traitement de la maladie du charbon en 1924.

C'est en avril 1910, que le conseil municipal de Saint-Junien s'engage contre ce fléau. Sur présentation d'un rapport du docteur Bonnat, conseiller municipal par ailleurs, le maire en appelle aux pouvoirs publics pour que des contrôles soient pris aux frontières. Il sollicite aussi toutes les organisations professionnelles des Cuirs et Peaux pour lever des fonds et la création d'un prix récompensant la découverte d'un vaccin. Dans *l'Abeille* (journal local) on peut lire une partie de la circulaire envoyée par le ministère du travail, relative aux précautions à prendre face à la maladie du charbon. On y préconise : de désinfecter les marchandises, de prendre des gants, de mettre des protections pour le cou et la tête, ne pas rester bras nus mais aussi de transporter les peaux sur des civières. Un nécessaire de pharmacie de première urgence doit être accessible pour le traitement des plaies et écorchures. Des lavabos en quantité suffisante doivent être installés. Des affiches sont placardées dans les vestiaires pour conseiller, prévenir et sensibiliser les ouvriers sur la maladie charbonneuse.

Les ouvriers les plus touchés sont des manœuvres. Ils transportent les ballots de peaux brutes séchées sur leurs épaules et les zones de frottement correspondent aux

parties découvertes comme les joues, le cou, la nuque, les bras et les mains. La face et plus précisément la zone orbitaire se trouvait aussi souvent infectée.
De cette époque deux cas mortels, extérieurs aux usines sont décrits :
-un employé de la gare de Saint-Junien, occupé à décharger les wagons de balles de peaux,
-une jeune fille de 18 ans, gantière, qui se pique avec son aiguille à la face latérale du nez. Le lendemain elle présente un œdème considérable de toute la joue, l'œil droit est complètement fermé ; elle meurt trois jours plus tard, emportée par des complications méningées.

LA MALADIE N'EST PLUS MORTELLE

Entre 1896 et 1911, 40% des cas de charbon découverts et observés à Saint-Junien, aboutissent au décès du malade.
Entre 1912 et 1923, 15 cas de maladie du charbon ont été soignés et aucun décès n'a été déploré (seuls sont comptabilisés les patients du docteur de Saint-Florent). Ainsi, le traitement de Fortineau démontre-t-il son efficacité. Mais le docteur de Saint-Florent s'inquiète de l'attitude des ouvriers devant cette réussite : *Les ouvriers mégissiers de Saint-Junien, autrefois terrorisés par la maladie charbonneuse, affichent aujourd'hui, lorsqu'ils en sont atteints au cours de leur travail, une tranquillité d'âme absolue qui frise l'insouciance. Ils savent en effet, que depuis l'application du traitement par le sérum de Fortineau la mortalité a été nulle.*
Le succès de ce traitement sans cesse amélioré, nécessite de nouvelles recherches. Au docteur de Saint-Florent se joignent les docteurs Mouveroux (beau-frère de Maurice de Saint-Florent) et Valgeas pour encore plus d'informations indispensables à l'avancée de l'éradication de cette maladie. En 1925, René Valgeas demande au docteur Besredka, chef de l'Institut Pasteur, éminent bactériologiste de reprendre la formule de Fortineau décédé, pour en améliorer le vaccin. Les patrons mégissiers de la ville, soucieux d'assurer à leur personnel toutes les chances de guérison, décident d'allouer au docteur Besredka la somme de 1 000 francs pour se rendre à Saint-Junien et y étudier son vaccin. Les docteurs Alfred et Maurice de Saint-Florent deviennent des spécialistes reconnus de la maladie charbonneuse. On fait appel à eux quand on découvre un cas suspect sur un patient. Ainsi sont-ils appelés par leurs confrères tant à Saint-Junien que dans les communes voisines, voir même jusqu'à Limoges. Leur expérience leur permet de poser un diagnostic rapide et leur intervention précise, permet de dispenser au mieux les soins aux malades contaminés avec une perspective de guérison assurée.

LES SPÉCIALISTES DE LA MALADIE DU CHARBON

Louis Joseph Gabriel Marie Fortineau

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris, professeur de bactériologie de l'école de médecine de Nantes, né à Machecoul Loire-Atlantique en 1877.
Décédé le 21 mai 1922 à Oudon Loire-Atlantique.

Disparition tragique du Docteur Fortineau



A la Cour d'Assises de la Loire-Inférieure

—(*)—

Mme FORTINEAU DEVANT SES JUGES

NANTES, 22 mars. (*De notre correspondant particulier.*) — Voici l'affaire sensationnelle de la session : l' « affaire », pourrait-on dire tout court. Mme Marie Fortineau, meurtrière de son mari, va répondre à ses douze juges. Impassibles, le masque clos, la conscience aux aguets, ils l'écouteront de longues heures...

Qu'était la victime ?

Le docteur Louis Fortineau, fils de médecin et originaire de Machecoul, avait 45 ans. Repassons sa jeunesse. Ses études médicales achevées, son diplôme conquis, il accomplit un stage à l'Institut Pasteur, à Paris. Il y développe son inclination pour les études bactériologiques. Il vient ensuite s'installer à Nantes où il crée une maison de santé. C'est là que la guerre le surprend et l'emmène, comme tant d'autres. Il s'en va là-bas exercer son art comme aide-major de 2e classe. Il n'est donc qu'un simple sous-lieutenant.

Au début des hostilités, en 1915, l'ennemi le prend en Alsace. Louis Fortineau subit dix-

Extrait de *L'Ouest-Éclair* du 23 mars 1923. Gallica.fr

Le 21 mai 1922, le docteur Louis Fortineau est assassiné par son épouse Marie. Elle fait feu sur lui à quatre reprises. Une balle lui

traverse le cœur, il s'effondre mortellement blessé. Il était âgé de 44 ans. Il occupait la chaire de bactériologie de Nantes et avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1920.
Marie Fortineau est condamnée à 5 ans de réclusion le 21 mars 1923, par la cour d'assises de la Loire-Inférieure pour le meurtre de son mari infidèle.

Antoine Alfred Vignaud-Dupuy de Saint-Florent (père) médecin généraliste à Saint-Junien (Haute-Vienne). Né le 27 avril 1868 à Souillac (Lot), décédé à Saint-Junien le 19 janvier 1926.
Marié avec Marie Rose Adélaïde Montalescot à Saint-Junien (Haute-Vienne) le 18 août 1896.

Edmond, Jean, Maurice Vignaud-Dupuy de Saint-Florent (fils) de la faculté de médecine de Paris, médecin généraliste à Saint-Junien (Haute-Vienne) né le 19 mai 1899 à Saint-Junien, place Roche, décédé à Saint-Junien le 21 juin 1981.
Marié avec Michelle Denis à Limoges (Haute-Vienne) le 26 juin 1926.

Alexandre Mikhalovich Besredka
Médecin d'origine russe, né à Odessa (Ukraine), le 27 mars 1870, décédé à Paris le 28 février 1940.



Le docteur Alexandre Besredka, professeur à l'Institut Pasteur. Photo : *Revue Art et Médecine* juin 1932

Médecin biologiste, immunologiste, professeur de microbiologie à l'Institut Pasteur.

OBSERVATIONS FAITES PAR LES DOCTEURS DE SAINT-FLORENT



Maurice Vignaud Dupuy de Saint-Florent.

B..., 29 ans, usine Desselas Saint-Junien, *début le 10 février 1912.*
Deux pustules malignes, l'une au niveau de l'arcade zygomatique gauche, l'autre au niveau de la joue droite.
Quatrième jour de l'évolution : cautérisation. Le soir, l'œdème augmente considérablement et gagne la région orbitaire à gauche. La carotide droite est très tuméfiée et les ganglions sous-maxillaires sont pris.
Injection sous-cutanée au niveau du flanc de 20 cm³ de pyocyanéïne.
Le lendemain, l'état reste stationnaire, mais le surlendemain l'œdème diminue notablement et le malade guérit rapidement.

Ger..., Jean, 45 ans, mégissier, usine Desselas Saint-Junien (collaboration de Saint-Florent père et fils). *Cet ouvrier nous fait appeler le 14 septembre 1920. Il présente à la région frontale droite une pustule maligne avec œdème déjà très accusé de toute la région de la face et du cou, ainsi qu'une indolore et volumineuse adénopathie des ganglions rétro-maxillaires, sous-maxillaires et cervicaux. La température est élevée à 39,4° à l'aisselle.*
Le pouls rapide : 108.
Le diagnostic était évident. Il fut d'ailleurs

confirmé par l'examen microscopique auquel nous procédâmes sans retard. Nous pratiquons aussitôt une injection de 5 cm³ de pyocyanéïne (deuxième formule de Fortineau).

Quelques heures après nous sommes appelés en toute hâte auprès de lui. La réaction avait été d'une violence inouïe. La température s'élevait à 40°5, le pouls à 124. Le malade avait été pris de vomissements bilieux et d'une diarrhée profuse des plus abondantes.

Ces phénomènes réactionnels persistent toute la nuit. Il ne nous a jamais été donné d'en constater d'aussi intenses, sauf dans un cas cité par le docteur Vouzelle, où ce dernier put, malgré le pronostic pessimum porté par tous les médecins consultants arriver à sauver son malade. Comme dans ce cas, une amélioration notable se manifeste dans l'état général de cet ouvrier.

La fièvre s'abaisse à 38°, le pouls à 92. L'œdème arrête sa progression. Le soir même le malade peut s'alimenter, les vomissements ayant disparus.

Le 16 septembre, la température ne dépassait pas 37,5, le pouls 84.

Le 17 septembre il se levait, la température redevenait normale, le pouls à 72. L'œdème diminuait progressivement de jour en jour. Comme traitement : simple pansement à l'eau bouillie pendant une semaine.

Trois semaines après, cet ouvrier reprenait son travail.

Mme d'H..., à Saint-Victurnien (commune du canton de Saint-Junien).

En collaboration : Docteurs de Saint-Florent père et fils.

Le samedi soir 15 décembre 1923, nous sommes appelés par téléphone par notre confrère, le docteur Bredier de Saint-Victurnien, auprès de Mme d'H...

Cette dernière présente depuis 48 heures à la région sternale au niveau du deuxième espace intercostal, une vésicule distendue par une sérosité légèrement brunâtre, sans caractères bien nets. Ce qui avait effrayé notre confrère, c'est que cette vésicule, exactement médiane, siégeait sur un œdème déjà considérable s'étendant dans la région sternale supérieure et gagnant la région cervicale inférieure.

La fièvre était assez vive : 39°2 axillaire, le pouls à 96.

La voix était légèrement altérée, un peu rauque et assourdie et Mme d'H... accusait un certain degré de dyspnée R=32. Nous portions aussitôt le diagnostic de pustule maligne à la période vésiculeuse, et de début d'œdème sous-glottique.

Nous fîmes des prélèvements, avec frottis sur plaque de cette sérosité. Dès le lendemain 16 décembre, les prélèvements furent examinés à son laboratoire par le docteur de Léobardy de Limoges, qui y découvrit par simple examen microscopique des quantités considérables de bactéridies charbonneuses. L'injection de 1 cm³ de pyocyanéïne (Fortineau troisième formule), qui avait été sans retard pratiquée, arrête net l'évolution de la maladie, et sans la moindre cautérisation ; en huit jours la vésicule était cicatrisée et l'œdème avait complètement disparu. Aucune mutilation ne peut ainsi persister sur une région découverte, ce qui offre, au point de vue esthétique, un appréciable avantage.

Cette observation est particulièrement intéressante par son étiologie. Cette dame mettait en effet pour la première fois un collet de fourrure non doublé. Le crochet de fermeture avait fait une légère écorchure au niveau du sternum, à l'endroit même où se développa la pustule maligne. Ceci démontre une fois de plus la vitalité bien connue de la bactéridie charbonneuse. À ce propos, notre père, le docteur de Saint-Florent nous citait le cas suivant d'œdème malin qu'il eut à soigner vers 1906 : une jeune fille de 18 ans se pique avec son aiguille en cousant des gants, à la face latérale du nez. Le lendemain elle présente un œdème considérable de toute la joue, l'œil droit est complètement fermé ; elle meurt trois jours plus tard, après avoir présenté des phénomènes de compression glottique et de méningite charbonneuse.

On reste étonné de cette résistance, quand on songe aux diverses préparations qu'ont dû subir les peaux pour leur tannage, à la mégisserie, en particulier, le bain prolongé dans un lait de chaux ou d'eau acidulée par

l'acide sulfurique, et leur passage dans une solution d'orpiment (sulfure d'arsenic).

Négr..., 38 ans,mégissier, usine Chabeaudie Saint-Junien.

Pustule maligne de la région cervicale gauche. Début le 15 février 1914. L'examen microscopique est positif. De nombreuses bactéridies charbonneuses. L'œdème est très prononcé, s'étendant sur la face antérieure du cou, et provoquant des phénomènes de compression de la glotte.

Injection de 20 cm³ de pyocyanéïne le 16 février 1914. Amélioration notable le lendemain et les jours suivants, l'œdème est assez long à disparaître. Le malade reprend son travail trois semaines après.

Dubr... mégissier, usine des Mégisseries et Laines Dumas Raymond et Cie Saint-Junien.

Cet ouvrier présente le 18 mars 1913, une pustule maligne située sur la face antérieure de l'avant-bras gauche. Cette pustule s'accompagne d'un léger œdème. L'examen microscopique pratiqué révèle de nombreuses bactéridies charbonneuses. L'injection de 20 cm³ de pyocyanéïne est pratiqué. Le lendemain, l'œdème a disparu et l'ouvrier peut reprendre son travail huit à dix jours après, le 28 mars 1913.

En collaboration avec le docteur Fabre de Limoges.

Pustule maligne de la région sous-orbitaire droite. Début, lundi 17 décembre 1924. Cet ouvrier s'aperçoit d'un petit bouton non douloureux et se présente ce jour même à la consultation du docteur Fabre de Limoges. Le malade est dirigé le mercredi 19 décembre sur l'Hôpital Général de Limoges. Il présente à son entrée un œdème considérable recouvrant en totalité la moitié droite de la face et des troubles délirants si accusés qu'on le dirige sur le cabanon. On redoute à ce moment une trombo-phlébite des sinus.

On lui fait subir sans retard un traitement par l'injection quotidienne de 40 cm³ de sérum anti-charbonneux de l'Institut Pasteur. L'excitation cérébrale persiste, et on ne constate aucune amélioration dans l'état général du malade. Le vendredi 27 décembre, nous sommes appelé à l'hôpital auprès de cet ouvrier, auquel nous pratiquons l'injection de 1 cm³ de pyocyanéïne (sérum de Fortineau troisième formule), tout en jugeant l'état du malade désespéré. Quelques heures après, le malade cherche dans son agitation à faire une tentative de suicide.

Dès le lendemain il se produit une petite sédation de ces phénomènes. Le délire a diminué et disparaît deux jours après l'injection. L'œdème régresse et nous revenons voir le malade le 14 janvier 1924.

À cette date cet homme présente une large escharre noirâtre occupant en totalité la paupière inférieure et supérieure de l'œil droit. Pouls et température normaux. Le malade va sortir très prochainement de l'hôpital.

Jean-René Pascaud

Sources et bibliographie

Emmanuel Baroulaud
Le travail des peaux et la maladie du charbon à Saint-Junien à la veille de la première guerre mondiale.
Archives en Limousin.

Maurice de Saint-Florent
Charbon industriel, contribution à l'étude du traitement du charbon, par l'injection sous-cutanée de pyocyanéïne.
Paris 1924.

Archives de la Chambre Syndicale de la Ganterie de Saint-Junien.

Archives municipales de Saint-Junien.

Art et médecine, Revue mensuelle réservée au corps médical, Paris, juin 1932.

L'Abeille de Saint-Junien.



La statue de Guillaume Dupuytren, dans la cour de l'Hôtel-Dieu à Paris 4e. Elle a été sculptée par Max Barneaud (1903-1986).

Limousin anatomiste et grand chirurgien

Baron Guillaume Dupuytren (1777-1835)

Marianne Laplaud

L'auteure: Marianne Laplaud, enseignante à la retraite. Elle a cherché depuis toujours, à savoir ce qui pouvait guider une personne dans ses choix de vie personnelle et surtout professionnelle.
Quel a été l'élément déclencheur de sa vocation ?
La revue *D'ontes ses*, en acceptant mes articles, me permet de mieux faire connaître ces hommes et ces femmes d'origine limousine qui, part leurs travaux, ont réussi à entrer dans l'Histoire.

Résumé: Guillaume Dupuytren intelligent et rebelle. Il passera toute son existence à rechercher l'amour de sa mère en devenant le meilleur anatomiste, le meilleur chirurgien, le meilleur professeur. Son nom sera à tout jamais associé à la médecine et à Limoges qui a donné son nom au CHU de la ville.

Quel Limousin ne connaît pas Guillaume Dupuytren ? Un grand centre hospitalier porte son nom à Limoges. Des rues portent son nom. Dans le numéro 13 de la revue *D'onte ses* du printemps été 2016, j'avais déjà parlé de lui en tant qu'élève d'Alexis Boyer devenu grand chirurgien. Aujourd'hui, je vais essayer de résumer sa vie, une vie entièrement consacrée à sa carrière et qui inspirera Honoré de Balzac[1], qui dans *La Comédie Humaine* et *La Messe de l'Athée*[2] le surnommera Desplein. Il le décrira comme un personnage fondamentalement honnête, violent dans son athéisme déclaré, croyant fanatique dans la science et uniquement en elle.

Guillaume Dupuytren, tout comme son maître, Alexis Boyer, était un homme doté d'un tempérament volontaire, d'une soif d'apprendre et d'un acharnement à réussir. Un homme que ses collègues respectaient pour ses grandes compétences mais dont ils ne comprenaient pas toujours le comportement fait de froideur et d'arrogance. Essayons de comprendre pourquoi.

UNE ENFANCE PRIVÉ DE LA CHALEUR FAMILIALE

Guillaume Dupuytren est né le 5 octobre 1777[3] à Pierre-Buffière, une petite commune située sur l'A20, à 20 mn au sud de Limoges. Il est le premier fils mais le second enfant de

1 http://www.revuedesdeuxmondes.fr/article-revue/dupuytren-personnage-de-balzac/
2 Paru en 1836
3 Vue 155/164

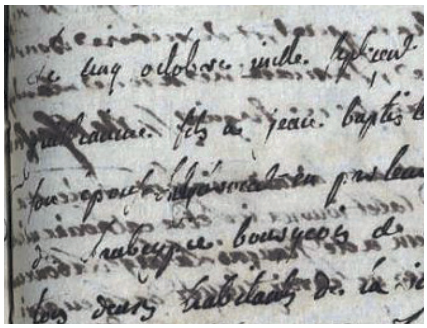

5 octobre 1777, acte de naissance très altéré de Guillaume, fils de Jean-Baptiste Dupuytren à Pierre-Buffière. AD 87

Jean-Baptiste Dupuytren, bourgeois, avocat au Parlement et de Marie Marguerite Faure[4]. Il a une sœur aînée, Marie Marguerite, née le 16 octobre 1776 à Limoges.

Les Dupuytren sont une vieille famille de médecins chirurgiens implantée dans la commune de Pierre-Buffière depuis plusieurs générations.

Selon l'habitude de l'époque, Guillaume Dupuytren, nourrisson, est confié à une mère nourricière, une famille de métayers de Leyssennes. Il a deux ans, en 1779, lorsqu'il retrouve ses parents, sa sœur aînée et une jeune sœur qui vient de naître le 17 avril 1779, prénommée, Marguerite.
De retour chez ses parents, Guillaume se plaît à jouer sur la place du village[5]. C'est là qu'il faillit être enlevé, à l'âge de trois ans, par une jeune Anglaise en mal d'enfant. Heureusement, son père réussit à rattraper la kidnappeuse. Mais on ne peut laisser Guillaume sans tuteurs. Jean-Baptiste Dupuytren confie alors l'éducation de son fils à un officier municipal, Gabriel Poumier et à un abbé, Pierre Ardant.
La famille continue de s'agrandir. Deux garçons naissent : Pierre, le 27 août 1780 et Jean-Baptiste, le 6 janvier 1782.
Que s'est-il passé en cette année 1782 pour que trois jeunes enfants de la famille décèdent en quelques mois ?

Le 18 janvier, douze jours après sa naissance, Jean-Baptiste décède. Puis le 25 février, c'est le tour de Marguerite, âgée de trois ans et le 9 mai, Pierre, à l'âge de deux ans. Guillaume n'a que cinq ans. Il reste le seul fils de la famille.
Sûrement accablée par ces décès, la mère, Marie Marguerite, qui n'a que vingt-quatre ans et a donné naissance à cinq enfants, se retire à Condat-sur-Vienne. Elle est de nouveau enceinte. Elle accouche, le 1er janvier 1783, d'un garçon prénommé Louis.
Guillaume a 7 ans, lorsque naît sa sœur Louise, à Pierre-Buffière le 31 janvier 1784. C'est cette même année que son père l'inscrit au collège de Magnac-Laval. Il y sera pensionnaire. Guillaume ne s'y plaît pas. À la recherche d'une affection maternelle qu'il ne reçoit toujours pas, il s'enfuit de son collège et parcourt soixante kilomètres afin de regagner le domicile familial. Un retour au foyer qui lui vaut les remontrances de sa mère, (de nouveau enceinte et qui accouche à Pierre-Buffière, le 2 octobre 1785, d'une fille prénommée Marie) et une sérieuse punition de son père qui le ramène aussitôt au collège où il restera jusqu'en 1789.

Difficile pour Guillaume de trouver l'amour maternel qui lui manque tant.
Il faut dire qu'à cette époque, dans ce milieu bourgeois, les marques d'affection sont considérées comme des marques de faiblesse, surtout à l'égard des garçons.
De plus, comment sa mère peut-elle lui donner de l'amour maternel lorsqu'elle n'en a pas reçu elle-même ? Elle n'avait que quatre ans quand sa propre mère[6] est morte après avoir donné naissance à une fille prénommée Catherine[7].
Comment son père peut-il aussi répondre à sa recherche d'amour ? Il n'avait que cinq ans lorsqu'on l'a retrouvé noyé dans la Breuilh, sous le Pont Romain[8].

4 Mariage célébré le 9 janvier 1776, à Limoges Saint-Pierre-du-Queyroix
5 À l'endroit même où, aujourd'hui, se trouve la Fontaine Adeline.
6 Estelle Marie Echaupré décédée le 17 juin 1763 à Limoges (Saint-Pierre du Queyroix)
7 Née à Limoges (Saint-Pierre-du-Queyroix) le 8 juin 1763.
8 Décès François Dupuytren le 24 juin 1759 (vue 149/172)



Rue Dupuytren à Pierre-Buffière, en descendant la rue sur la gauche, se dresse une belle bâtisse. Elle porte sur sa façade une plaque en mémoire du chirurgien anatomiste membre de l'institut. Ici est né le 5 octobre 1777, Guillaume Dupuytren. Photo JJM.

UNE ADOLESCENCE CHEZ LES JÉSUITES

En 1789, sa mère fait appel au lieutenant Kieffer, officier de cavalerie (certains ont écrit que Guillaume aurait été enlevé par cet officier), pour l'emmener à Paris, dans un collège dirigé par les Jésuites et situé Montagne-Sainte-Geneviève[9], afin d'y poursuivre des études secondaires. À Paris, Guillaume aura plus de mal à revenir à Pierre-Buffière.

Au collège, Guillaume reçoit une éducation rigide. On lui inculque l'obéissance, la ténacité, le goût de la victoire, la domination de soi et des autres.

Intellectuellement, ses professeurs le jugent intelligent mais il reste un rebelle. À la fin de ses humanités, en 1793, entendant parler de *Comités révolutionnaires* et de *Patrie en danger*, il veut s'engager dans l'armée. Il quitte Paris et, toujours à pied, arrive à Pierre-Buffière. Ses parents sont de nouveau très contrariés. Ils n'acceptent pas ce choix. Leur fils aîné sera chirurgien comme ses trois générations d'ancêtres[10]. Guillaume, toujours mineur, est obligé d'accepter leurs décisions. Le père, en toute hâte, l'inscrit comme stagiaire à l'hôpital Saint-Alexis de Limoges. Guillaume y reste quelques mois. Il est ensuite expédié vers la nouvelle école de médecine à Paris. Il y mène une vie rude d'étudiant pauvre. Sa mère, dit-on, refuse de répondre à ses demandes de subsides. Toutes ces privations dues à la froideur de sa mère, ont fait s'installer en lui, une

9 Le Collège La Marche.

10 Son grand-père, François Dupuytren (1724-1759), son agp Guillaume (1690-1764), son aagp Michel (+1730), sont tous chirurgiens.

amertume profonde. Henri Mondor[11] fera le commentaire suivant : *le refus sec et froid de celle-ci aurait été une blessure que rien ne devait guérir.*
Qu'à cela ne tienne, Guillaume continue de travailler avec beaucoup d'énergie et de détermination. Il sera le meilleur.

LE DÉBUT D'UNE CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE

À 18 ans, Guillaume obtient, au concours, un poste de prosecteur[12] de l'école de la santé. Il y donne des cours d'anatomie qui sont bien suivis. Il devient alors responsable de toutes les autopsies de l'école de médecine.
En 1802, il devient chirurgien de seconde classe à l'Hôtel Dieu.
En 1803, il donne des cours et son talent oratoire lui permet d'acquérir rapidement la réputation d'un enseignant hors pair. Il devient aussi membre de la Société anatomique co-fondée avec Gaspard Bayle[13] et René Laënnec[14].
En 1808, il obtient le poste de chirurgien adjoint et est nommé Inspecteur général à la création de l'Université.
En 1811, il est professeur de médecine opératoire.
Le 24 août 1814, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.
En 1815, il devient chirurgien chef en remplacement de son supérieur, Philippe Jean Pelletan[15] à qui il est reproché une erreur commise lors d'une opération le 21 octobre 1814.
Sous l'autorité de Dupuytren, l'Hôtel Dieu gagne en influence parmi les hôpitaux européens. Mais sa direction en *monarque absolu* lui vaut beaucoup d'ennemis. Son autoritarisme, son perfectionnisme absolu lui valent quelques surnoms : *Le brigand de l'Hôtel Dieu*[16], *Premier parmi les chirurgiens et dernier parmi les hommes*[17], *Napoléon de la chirurgie*, *Bête de Seine*... Mais Guillaume Dupuytren préfère être craint plutôt qu'être aimé.
Sa grande stature et son regard noir en imposent physiquement. Il fascine ceux qui l'entourent par la sûreté de ses analyses, sa rigueur et son bon sens.
Mais qu'en est-il de sa vie privée ?

SA VIE PERSONNELLE

Sa mère ne semble toujours pas s'être rapprochée de son fils malgré ses réussites professionnelles et ce manque de considération va rendre sa vie amoureuse difficile. Elle commence par un échec. Amoureux de la fille aînée de son professeur Alexis Boyer, il s'aperçoit que cet amour n'est pas partagé. Il décide alors de rompre. Mais il le fait si maladroitement en ne se présentant pas à son mariage, que Alexis Boyer ne lui pardonnera jamais cette humiliation. Adélaïde épousera un autre élève de son père, Philibert Joseph Roux[18].

Peu après, Guillaume épouse le 17 mars 1810 à Paris, Geneviève Eugénie de Sainte Olive, de dix-sept ans sa cadette[19], native de Lyon où son père, Lambert Sainte Olive, est un riche négociant en soie lyonnais. Au début, cette union est heureuse et donne naissance à une fille, Geneviève Adélaïde[20] dite Adeline, née 16 août 1811 à Paris. Mais à partir de 1816, Guillaume ayant la preuve que son épouse le trompe, décide de la chasser. La garde d'Adeline est accordée à Guillaume sans que son épouse conteste ce choix.
Adeline sera le grand bonheur de son père, jusqu'au décès de ce dernier en 1935.

11 (1885-1962) Médecin, chirurgien, historien, auteur de *Dupuytren* collection Gallimard 1945.
12 Un prosecteur est une personne chargée de la préparation d'une dissection en vue d'une démonstration, d'ordinaire dans une école de médecine ou un hôpital
13 Médecin 1774-1816
14 Médecin breton inventeur du stéthoscope 1781-1816
15 Chirurgien 1747-1829
16 Jacques Lifranc de Saint Martin, un collègue de la Pitié (1790-1847)
17 Pierre-François Percy (1754-1825)
18 Voir à ce propos Jérôme Garcin, *Le syndrome de Garcin*, Gallimard 2018, qui descend de ce couple.
19 Née le 18 Nivôse an II (7 janvier 1794) à Lyon (Division Nord)
20 Prénoms notés sur l'acte de naissance reconstitué en date du 16 août 1811 à Paris 11e.

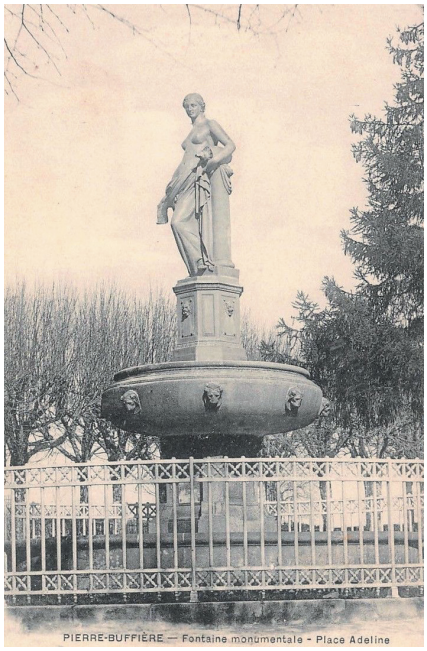

Fontaine Adeline à Pierre-Buffière, CPA. collec. ML.

SA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Sa vie personnelle étant un désastre, Guillaume Dupuytren travaille sans relâche : il opère, il enseigne. Plus de mille interventions par an. Le 30 mars 1814, dans Paris assiégé, malgré les risques encourus, il installe ses quartiers entre les Buttes-Chaumont et Montmartre pour traiter sur place près de mille deux cents blessés.

Bien que totalement investi dans son métier, il n'oublie pas de rendre visite deux fois par jour aux malades de son service. Sous son apparente froideur se cache une âme sensible. À l'égard de ses malades, il fait preuve de douceur et de patience.

La dextérité de ses gestes, sa très grande maîtrise de soi, lui permettent de gérer les situations les plus périlleuses avec sérénité[21] ce qui, pour le patient est appréciable. Plus les gestes sont précis et rapides, moins importante sera la douleur car il ne bénéficie pas encore d'une bonne anesthésie.

En 1816, Guillaume Dupuytren publie une monographie : *Essai sur l'anatomie pathologique en général et sur les transformations organiques en particulier* en collaboration avec Gaspard Bayle et René Laënnec.

En 1820, il devient membre de l'Académie de médecine dont il sera président en 1824.

Le 17 novembre 1821[22], Louis XVIII lui concède le titre de Baron. À 44 ans, Guillaume est particulièrement satisfait. Ce titre est pour lui, l'emblème de la reconnaissance. Il est baron et son travail l'a rendu riche.

Le 6 novembre 1822, il achète, à Melle Christine Louise de Fontanès, fille de Louis de Fontanès[23], le château de Courbevoie[24]. C'est dans cette propriété qu'il vient (très rarement) savourer les douceurs d'un repos bien mérité. C'est là qu'est décédé son frère Louis Dupuytren, le 23 mai 1829[25], à l'âge de 46 ans. Un jeune frère, marin, fait prisonnier à la bataille de Trafalgar, revenu en mauvais état. Guillaume l'a soigné et a obtenu pour lui, des embarquements avec le grade de capitaine sur des vaisseaux marchands en direction de l'Amérique et des Antilles. C'est seulement lors du règlement de la succession de Guillaume que l'on a découvert que Louis était décédé à Courbevoie alors qu'il était supposé être mort en mer ou à Cadix.

Après avoir reçu le titre de baron, Guillaume Dupuytren est promu officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

En 1823, il est nommé successivement premier chirurgien de Louis XVIII, puis de Charles X, puis consultant de Louis-Philippe. Bien sûr, tous ces honneurs ne sont pas sans susciter des jalousies et des calomnies. Il n'y avait pourtant, ni cupidité, ni avarice chez le baron Dupuytren dont la fortune avait été faite par la gestion personnelle du banquier James de Rothschild.

Le 2 novembre 1829, il devient officier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur.

Au sommet de sa gloire, il s'essaie à la politique. Au lendemain de la révolution de

21 Sérénité apparente, car Guillaume Dupuytren se ronge les ongles!

22 Ordonnance royale du 15 juillet 1820.

23 Marquis de Fontanès, écrivain et poète français (1757-1821).

24 Revendu par Adeline Dupuytren quatre ans après le décès de son père.

25 Vue 8/23

1830 qui chasse Charles X, il se présente aux élections législatives dans le quatrième collège de Saint-Yrieix-la-Perche le 5 juillet 1831. Il ne récolte que 19 voix sur 161 votants. Malgré sa grande déception, il use de son pouvoir auprès de l'administration des Ponts et Chaussées pour la mise en œuvre du Pont Neuf de Limoges. Celui-ci sera construit entre juillet 1832 et 1838 mais portera le nom de Pont Louis-Philippe.
Cette même année 1831, le baron Dupuytren publie un article sur la rétractation des doigts par suite d'une affection de l'aponévrose palmaire, une maladie déjà observée par Sir Astley Cooper[26]. Pourquoi cette maladie porte-t-elle le nom de Dupuytren? Tout simplement parce que c'est Dupuytren qui a été le premier à réaliser que la lésion se trouvait dans l'aponévrose[27] et non dans la peau ou les tendons, et à tenter l'opération à l'aide d'une aiguille qui porte son nom.
Toutes ses activités professionnelles ne l'empêchent pas de s'occuper de sa fille Adeline. Le 19 mai 1832, elle épouse, à Paris, Louis-Napoléon comte de la Bonninière de Beaumont. Qui deviendra Pair héréditaire en 1833.
Le 25 novembre 1832, sa mère, Marie-Marguerite décède à Condat-sur-Vienne[28], décès déclaré par son fils Pierre, pharmacien à Limoges.
Le 15 novembre 1833, alors qu'il donnait une leçon de clinique chirurgicale à l'amphithéâtre de l'Hôtel Dieu, Guillaume Dupuytren est victime d'un accident vasculaire : tout le côté droit de son visage se paralyse. Il réussit à terminer son cours mais il sait que sa carrière touche à sa fin alors même qu'il vient de fêter son 56e anniversaire : *Je m'étais toujours proposé de renoncer à soixante ans à cette vie dévorante, mais y renoncer avant ce temps, y renoncer par impuissance de la continuer, descendre de la première place conquise au prix de tant de peines et d'efforts, voilà qui est douloureux au-delà de toute expression.*
Il refuse une opération proposée par Jean-Baptiste Bouillaud[29]. *Que faire de la vie ? La coupe a été si amère !*
Il s'éteint le 7 février 1835, à 57 ans et sera inhumé au cimetière du Père Lachaise à Paris.

Il lègue par sa mort des fonds et des collections pour la création d'un musée d'anatomie, et des fonds pour la création d'une chaire d'anatomie pathologique destinée à son seul ami et disciple, Jean Cruveilhier.

GUILLAUME DUPUYTREN AUJOURD'HUI

Dans le village Pierre-Buffière, on peut voir sa maison natale. Mais la statue de bronze qui avait été érigée à son effigie en 1864, a été déboulonnée et fondue pendant la seconde guerre mondiale. Elle a été remplacée en 1977, lors du bicentenaire de sa naissance, par un plaque portant son nom.



La médaille Guillaume Dupuytren, installée face à la mairie de Pierre-Buffière. Photo JJM.

Dans son testament, Guillaume Dupuytren stipulait qu'il léguait la somme de cinquante mille francs à la commune de Pierre-Buffière, pour l'érection d'une fontaine monumentale en bronze qui portera le nom d'Adeline. En 1942, celle-ci fut fondue. La vasque est encore en place et la plaque de marbre devant la vasque porte l'inscription : fontaine Adeline.

26 Chirurgien britannique 1768-1841.
27 Une aponévrose est un large feuillet de tissu fibreux qui relie un muscle à son point d'attache (sorte de tendon aplati).
28 Décès du 25 novembre 1832 à Condat-sur-Vienne. AD87, acte 29 vue 50/51.
29 Professeur de clinique médicale à l'Hôpital de la Charité (Paris), il s'est beaucoup intéressé aux affections cardio-vasculaires (1796-1881).

À Limoges, le CHU Dupuytren 1, a été inauguré par Jacques Chirac et Simone Veil le 6 janvier 1976. L'Hôpital, victime de sa renommée, ne cesse de s'agrandir. La pose d'une première pierre a eu lieu 2 janvier 2017 pour la construction d'un Dupuytren 2.

Si la statue de Guillaume Dupuytren à Pierre-Buffière a été fondue, demeure à Paris, celle de la cour de l'Hôtel Dieu qu'il dirigea pendant vingt ans.
Cet homme qui a consacré toute sa vie à la médecine ne pouvait être aussi dur et insensible qu'on l'a dit. Pourtant Jean Cruveilhier qui le connaissait bien, a dit de lui : *Personne n'a mené une vie plus laborieuse et austère, plus rigoureusement dominée par les devoirs, plus étrangère à ce qu'on appelle les plaisirs*.

Tout n'a pas été dit sur le chirurgien, baron Guillaume Dupuytren, mais j'espère avoir aidé à comprendre le parcours d'un homme et d'une vie.

Marianne Laplaud

Sources

Actes d'État Civil en ligne

Base Léonore pour la Légion d'Honneur

Pierre Vayre
Heurs et malheurs d'un caractère

Portraits de médecins
Medarus

Office du Tourisme Briance-Haute-Vienne

Recherches en ligne sur l'Hôtel Dieu à Paris, le Musée Dupuytren (www.upmc.fr)

Jean-François Lemaire
Dupuytren personnage de Balzac
Revue des deux mondes



Monument aux morts de la guerre de 1870 à Limoges. L'officier du 71e mobiles sculpté par Thabard d'après une photographie du colonel Ardant du Picq fournie par sa famille. Photo J-C F.

Charles Ardant du Picq Colonel théoricien militaire tué en 1870

Jean-Claude Frölich

L'auteur: Jean-Claude Frölich, né en 1943, cadre retraité de l'aéronautique, passionné d'histoire et de généalogie, marié à une Limousine. Il s'intéresse beaucoup à l'histoire de la région et de ses habitants. Il est auteur de divers articles pour le Cghml et la Société des Vieilles Pierres de Saint-Junien.
L'article qui suit, retrace la généalogie et la vie du colonel Ardant du Picq tué pendant la guerre de 1870.

Résumé.
À la suite de la publication dans le n° 7 de *D'onte ses*, de l'article intitulé « L'héroïque et cruelle épopée du 71e mobiles de la Haute-Vienne », une fidèle lectrice nous a fait part d'une remarque fort intéressante concernant le monument de Limoges dédié aux combattants de la guerre de 1870-1871. Pour réaliser la statue de l'officier brandissant son sabre, le sculpteur Thabard s'est servi d'une photographie du colonel Ardant du Picq fournie par la famille. Nous profitons de cette occasion pour remettre à l'honneur ce militaire issu d'une très ancienne famille de notables limougeauds, écrivain d'un seul ouvrage qui plus de 140 ans après la mort de son auteur, fait toujours office de référence dans le monde militaire quant au comportement des combattants en guerre.

LA FAMILLE DU COLONEL ARDANT DU PICQ

Sa généalogie ascendante[1] montre deux origines distinctes. Du côté paternel une ascendance totalement limousine, principalement bourgeoise de Limoges chez les Ardant, et nobiliaire de Corrèze par les Gerbaud de Saint-Étienne. Du côté maternel, ce sont des familles de Lorraine, d'abord bourgeoise par des marchands puis de petite noblesse. C'est principalement une famille d'origine italienne spécialisée dans le commerce des épices à Strasbourg, puis installée à Lunéville qui a bénéficié des largesses de Stanislas Leczinski et a permis à tous les proches d'accéder à des lettres de noblesse au XVIIIe siècle. Pour ce qui est de sa généalogie lorraine, on peut consulter sur BnF Gallica un ouvrage du colonel de Conigliano intitulé : *Une famille* imprimé en 1928 à Lunéville qui retrace l'ensemble de l'histoire de cette famille. Dans *D'onte ses*, nous n'entrerons pas dans le détail de cette généalogie.

UNE TRÈS ANCIENNE FAMILLE BOURGEOISE LIMOUGEAUDE

C'est à la fin du XVIe siècle que l'on trouve les premières traces de la famille Ardant à Limoges. Sept générations vont se succéder avant d'arriver au colonel Charles Ardant du Picq. Certains généalogistes remontent encore trois générations plus haut, jusqu'à un

1 Cf. tableau généalogie ascendante.

Jehan Ardant né vers 1500 et procureur du roi en 1535 mais les informations sont trop imprécises, les filiations incertaines, aussi je préfère ne commencer cette généalogie qu'à partir de Martial Ardant. On trouvera en annexe la liste des enfants de chacun des couples numérotés ci-après.

1- Le premier personnage trouvé avec certitude est donc Martial Ardant, marié vers 1600 avec Peyronne Desflottes. Cet homme est porté bourgeois et maître orfèvre en 1597. On trouve dans les registres consulaires un Martial Ardant consul en 1627 ; sans doute est-ce lui. On lui connaît 9 enfants nés de 1600 à 1620 dont Jean le Jeune qui suit.

2- Jean le Jeune Ardant né le 17 avril 1606 et baptisé à Saint-Michel-des-Lions à Limoges. Lui aussi est bourgeois et maître orfèvre. Il est décédé en 1686. Marié avec Paule Pabot (contrat de mariage établi à Limoges le 20 août 1635). Paule Pabot a été baptisée le 8 février 1614 à Saint-Pierre de Limoges, fille d'Adrien l'Aîné et d'Anne Descordes. On leur connaît 6 enfants dont Pierre Ardant.

3- Pierre Ardant est né en 1640 et décédé le 26 août 1707, inhumé à Saint-Pierre de Limoges. Encore un bourgeois et maître orfèvre. Marié avec Léonarde Peyrat (contrat de mariage établi à Limoges le 31 juillet 1667), fille de Jean Peyrat et de Jeanne Pinchaud. Ils auront 18 enfants dont Nicolas l'Aîné Ardant.

4- Nicolas l'Aîné Ardant est né le 14 mai 1675 et a été baptisé à Saint-Pierre de Limoges. Il est marié le 24 septembre 1704 à Saint-Pierre de Limoges avec Anne Baud fille de Jean Baud, sieur de Laisserie et de Condadille, et Marie Cibot. Ce bourgeois et marchand sera consul de Limoges en 1714. Il décède à Limoges le 13 janvier 1755 et est inhumé à Saint-Pierre. Là encore, la descendance est nombreuse : 17 enfants. C'est à cette génération que sera ajouté le du Picq, une terre leur appartenant. Parmi les 17 enfants un autre Nicolas qui suit.

5- Nicolas Ardant du Picq est né le 3 septembre 1714, baptisé à Saint-Pierre de Limoges. Il décède le 7 octobre 1780 à Limoges. Il épouse le 23 novembre 1744 à Saint-Léonard-de-Noblat, Marie Anne Fargeaud (Farjaud d'Epié), fille de Pierre Fargeaud et Marie de Lafont. Ce Nicolas sera qualifié de bourgeois et marchand et sera consul de Limoges en 1767. Sa descendance s'élève à 14 enfants dont encore un Nicolas.

6- Nicolas Ardant du Picq est né le 30 juillet 1753, baptisé à Saint-Pierre de Limoges. Il épouse le 23 février 1784 à Saint-Maurice de Limoges, Catherine Gerbaud de Saint-Étienne fille de Pierre Gerbaud de Saint-Étienne, seigneur de la Roche et de Marie de la Rodorel de Seilhac. Nicolas, propriétaire et négociant sera consul de Limoges en 1788. Il décède à Limoges le 16 thermidor an XII (4 août 1804). Ce couple aura 5 enfants dont Pierre Martial Nicolas Ardant du Picq qui suit.

7- Pierre Martial Nicolas Ardant du Picq est né le 26 mars 1785 à Limoges et baptisé à Saint-Jean. Il épouse le 7 septembre 1813 à Bauzemont en Meurthe-et-Moselle, Marie Cécile Adélaïde de Fournier, fille de Léopold André de Fournier et de Jeanne Marguerite de Bussène. Ce couple aura deux enfants : Charles Jean Jacques Joseph, et Léon. Vérificateur de l'enregistrement et des domaines à Périgueux puis à Charolles, Pierre Martial Nicolas décédera à Limoges le 16 décembre 1854. Son épouse étant décédée à Chirolles en 1827, il se remarie en 1828 avec Alexandrine Philiberte Mouchonnet.

Dans cette famille Ardant de la bourgeoisie limougeaude on trouvera, outre des maîtres orfèvres, de nombreux notaires, ecclésiastiques, avocats, etc. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle qu'apparaîtront des officiers. Un Ardant du Picq né à Limoges en 1879, cousin de notre Charles, sera général de division commandant la 84e DI, chargé de la défense ouest de Paris et tué le 8 juin 1940 à Écouen. L'actrice Fanny Ardant est, elle aussi fille d'un colonel Ardant du Picq.

L'ENFANCE DE CHARLES ARDANT DU PICQ

Charles Jean Jacques Joseph Ardant naît le 19 octobre 1821 à Périgueux de Pierre Martial Nicolas Ardant du Picq, âgé de 36 ans, vérificateur de l'enregistrement et de Marie Cécile Adélaïde de Fournier âgée de 30 ans. Ce père, que son métier oblige à voyager à travers toute la France, de l'Aquitaine au département du Nord, fit la connaissance de sa future épouse, fille de militaire, à Plombières en 1811.

Arrêtons-nous quelques instants sur ce père original et ses écrits. Ceux-ci pouvant expliquer un goût certain du futur colonel pour la plume et son non-conformisme en réaction à ce père à la pensée politiquement adaptée à chaque régime de l'époque. En effet, Pierre Martial Nicolas Ardant du Picq semble avoir des goûts variés, paraît parfois excentrique, et possède des idées sur beaucoup de sujets, mais reste toujours dans l'air du temps. Dans le mélange des genres, il n'hésite pas à publier des œuvres allant de la poésie à la philosophie et la politique en passant par des considérations sur les formalités hypothécaires. Il est l'auteur de divers ouvrages assez éclectiques ; en 1816, il avait publié un opuscule à Bordeaux sur les élections et les finances sous le pseudonyme A d P. Il publie ensuite sous son nom :

- *Poésies érotiques*, suivies de fragments de lettres publiés en 1821, œuvre dédiée à son épouse Cécile. Poèmes, descriptions et lettres datent des années 1810 à 1813 et sont fortement empreints du romantisme ambiant. De bonapartiste sous l'Empereur, il se révèle un ardent partisan de Louis XVIII et se défend de ses idées antérieures.
- *Divagations politiques sur les affaires du temps, par un grenadier de la garde nationale* publié en 1830. Ces considérations politiques sont adressées à Monsieur le général de La Fayette à la suite de la Révolution de 1830. Le fervent partisan de la Restauration est maintenant devenu un esprit très libéral.

Son épouse décède en 1827, à Charolles, en Saône-et-Loire, où il est conservateur des hypothèques. Il s'y remarie quelques mois après, avec une jeune femme de 20 ans sa cadette. Il publiera encore quelques écrits :

- *Le triomphe du peuple*, chant français, publié en 1840,
- *Quatre questions de formalités hypothécaires,* publié en 1846, certainement plus en rapport avec son métier que les poésies érotiques !

Le petit Charles perd donc sa mère à l'âge de 6 ans ; on ignore où il va passer ses premières années, de même ignore-t-on où est né son jeune frère, futur avocat. On sait de l'adolescent, qu'il est un élève sérieux et travailleur au lycée de Limoges. Passionné par l'histoire, il est aussi un enfant aimant les exercices gymnastiques et un adepte des théories en vogue du colonel Amoros[2]. Il est à l'initiative de l'établissement d'un petit gymnase dans la maison d'un certain docteur Chapsal, père d'un camarade. Malheureusement, l'un des enfants a failli se rompre les reins ; les agrès et le gymnase furent supprimés. Charles semblait vouloir se destiner à la marine, mais c'est finalement Saint-Cyr qu'il intégrera.

LE MILITAIRE

Il entre à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en décembre 1842 dans la 26e promotion, appelée promotion du Tremblement à cause du tremblement de terre qui détruisit Pointe-à-Pitre en Guadeloupe en 1843. Il en sort en 1844, 158e sur 292 avec une moyenne de 12 sur 20. Sous-lieutenant, il est affecté au 17e régiment d'infanterie de ligne.

Le 15 mai 1848, il est promu lieutenant au 67e régiment de ligne puis capitaine le 15 août 1852. En novembre 1853, il est affecté au 9e bataillon de chasseurs à pied.

La guerre de Crimée éclate en mars 1854 et va durer jusqu'en mai 1856.

Charles Ardant du Picq va commencer cette guerre par le débarquement de Varna en Bulgarie fin avril 1854. Ce port de la mer

2 Francisco Amoros (1770.Valence-1848.Paris). A contribué à l'instauration de la gymnastique dans les écoles françaises du XIXe siècle. Auteur d'un traité d'éducation physique gymnastique et morale, il est considéré comme le père de la gymnastique française.

Noire va servir de base navale aux troupes franco-anglaises pour soutenir l'armée turque d'Omer-Pacha[3]. Mais très vite, la malaria puis une épidémie de choléra vont frapper les troupes françaises et Ardant du Picq, malade va être rapatrié en France en juin. La guerre va alors se transporter en Crimée à Sébastopol où Ardant du Picq rejoindra l'armée en décembre 1854.

chasseurs à pied, est chargé de l'attaque du bastion central (n°5, voir plan ci-joint). Attaques françaises, défense acharnée des Russes, prises pied dans le bastion, contre-offensives russes vont se succéder jusqu'à la tombée de la nuit vers 5 heures et demi du soir. C'est au cours d'une de ces contre-attaques que Charles Ardant du Picq est fait prisonnier. À Malakoff, il en a été de même

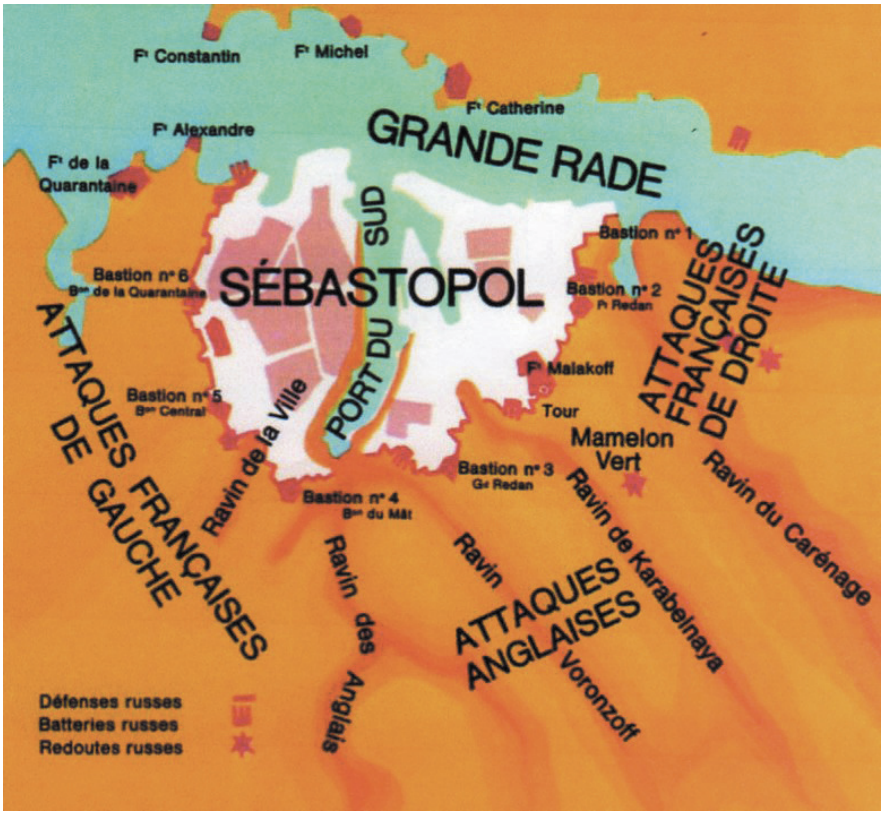

Les forces en présence lors du siège de Sébastopol.

SIÈGE DE SÉBASTOPOL

8 septembre 1855. Le siège de Sébastopol dure depuis 11 mois. Après un violent duel d'artillerie, à midi, l'ordre d'assaut est donné à toutes les troupes françaises et anglaises de prendre la ville. À la gauche du dispositif, la division Levaillant (2e Division du 1er corps comprenant entre autres, le 9e bataillon de

avec la redoute du fort. Mais pendant la nuit, les Russes abandonnent la tour, fuient par le nord et laissent la ville en proie aux flammes. Sébastopol est prise le 10 septembre. Charles sera libéré le 13 décembre.

Il sera promu chef de bataillon peu de temps après, le 15 février 1856 et affecté au 100e régiment d'infanterie de ligne, puis un mois plus tard au 16e bataillon de chasseurs à pied.

De retour en France, il épouse le 17 mai 1857 à Saint-Léonard-de-Noblat, Catherine Constance Noémi Fraissaix du Bost fille de Georges Ernest Fraissaix du Bost, docteur en

3 C'est au cours de cette expédition que les soldats français feront la connaissance des cavaliers des troupes irrégulières d'Omer Pacha : les célèbres *Baschi-Bouzouks* rendus célèbres par les insultes favorites du capitaine Haddock dans *Tintin* !

médecine et de Marie Justine Aimée Prévost, dont il aura deux enfants.
Georges Martial né le 24 juin 1858 à Saint-Léonard-de-Noblat, futur conseiller à la Cour d'appel de Limoges.
Charles Paul né le 24 mars 1862 aussi à Saint-Léonard-de-Noblat, futur officier et chevalier de la Légion d'honneur en 1897, décédé en septembre 1914.
En 1860, des massacres sont perpétués sur les chrétiens par des montagnards druzes à Damas et au Liban. Avec l'accord des Britanniques, et selon les termes même de Napoléon III, une opération à « but humanitaire » est décidée. Cette expédition durera d'août 1860 à juin 1861. Charles y prend part et, au cours de cette campagne, sera nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.
Promu lieutenant-colonel le 16 janvier 1864 au 55e régiment d'infanterie de ligne, une révolte ayant eu lieu, il part en Algérie jusqu'en 1866. Il est promu officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur en 1868. Peu de temps après, il est élevé au grade de colonel et affecté au 10e régiment d'infanterie de ligne le 27 février 1869.
Ses autres décorations sont la médaille anglaise de Crimée et la médaille de la valeur militaire de la Sardaigne. Il sera aussi admis à porter l'ordre du Medjidié, un ordre honorifique de l'Empire ottoman.

Comment peut-on présenter cet homme ?
Physiquement, il est ainsi décrit : *de taille moyenne, mais solidement charpenté, très brun, de physionomie rude et énergique – malgré cet aspect on ne saurait répéter qu'il était le meilleur et le plus serviable des hommes.*
D'un caractère difficile, intransigeant et inflexible, ses supérieurs le définissent ainsi *parfois bizarre, excentrique, en tout cas non conformiste. Ses notes d'inspection dénotent une certaine rudesse dans sa manière de commander. Attitude envers ses supérieurs guère plus souple. Ses prises de position manifestent son mépris pour la routine et les idées reçues.*
Quant à ses idées politiques, d'après certains auteurs, il n'aurait pas apprécié le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte et aurait voté non au référendum des 20 et 21 décembre 1851 (les civils étaient autorisés à voter à bulletin secret, mais l'armée et la marine se prononçaient à registres ouverts).



Charles Ardant du Picq.

CHARLES ARDANT DU PICQ 1870. L'ANNÉE FATALE.

À Limoges, ville de garnison, sont rassemblés deux régiments qui doivent partir pour l'armée du Rhin, le 10e dragons et le 10e de ligne. L'enthousiasme est de mise dans la population et plusieurs fêtes sont données en ville et dans différents cercles. C'est le 20 juillet 1870 qu'un punch d'adieu est offert aux officiers du 10e de ligne comme cela avait été fait, deux jours plus tôt, pour le 10e régiment de dragons. Le lendemain matin à six heures, le régiment escorté par une foule importante quitte la caserne et embarque par un train spécial pour le camp de Châlons-sur-Marne où s'organise le 6e corps d'armée du maréchal Canrobert. Dans ce corps le colonel Ardant du Picq fait partie de la 1re Division du général Tixier. Son régiment associé au 4e de ligne et au 9e bataillon de chasseurs est affecté à la 1re brigade du général Péchot. Ce 6e corps va

partir le 5 août vers Nancy puis revenir sur Châlons avant de repartir sur Metz.
Les défaites survenues en Alsace, dans une armée du Rhin mal préparée à la guerre et en infériorité numérique obligent à la retraite. Wissembourg, Frœschwiller, Reichshoffen et sa célèbre charge, sonnent le glas de l'armée du Rhin de Mac-Mahon. Une nouvelle armée est constituée le 12 août, avec l'armée en repli sur Metz et placée sous le commandement du maréchal Bazaine.
C'est alors que le 6e corps venant du camp de Châlons et remontant de Pont-à-Mousson va participer aux combats autour de Metz, le 16 août d'abord à Rezonville puis le 18 à Saint-Privat (ou Gravelotte pour les Allemands). Mais le colonel Ardant du Picq ne participera pas à ces combats et à l'héroïque lutte que vont mener jusqu'au soir les trois régiments de la brigade Péchot.

En effet, le 14 août se déroulaient les combats de Borny, que l'empereur suivait depuis Longeville-lès-Metz. Ne se sentant plus en sécurité, il devait repartir vers Gravelotte dans le courant de la nuit du 14 au 15. La 1re division du 6e corps suivait le même mouvement après avoir quitté Montigny et traversé la Moselle avant le jour.
Les livres d'histoire racontent ainsi les faits de la nuit du 14 au 15 août : *Napoléon III n'était pas à Metz le 14 ; pendant la bataille, il se tenait à Longeville, où le maréchal Bazaine vint l'entretenir, dans la nuit des résultats de l'engagement de Borny… À Longeville, les Prussiens tirèrent sur l'état-major impérial ; un de leur détachement envoya plusieurs bordées d'obus. Un colonel, un commandant et plusieurs officiers furent tués…*
Les livres citent rarement le nom de ce colonel, notre Charles Ardant du Picq (exception faite du Dr Ferdinand Quesnoy, cf. bibliographie). Très grièvement blessé, cuisse droite fracassée, cuisse gauche déchirée et le ventre traversé par un éclat d'obus, il a été transporté à Metz.
Un capitaine du 10e de ligne, le capitaine Descours raconte cet épisode et les derniers instants du colonel. *Il était six heures du matin. Le régiment venait de faire halte entre Longeville et Moulins près de Metz, dans les prairies qui s'étendent entre la route de Verdun et la Moselle, quand un parti de cavalerie allemande avec deux pièces vint se poster sur la rive gauche de la Moselle, près de Montigny, et ouvrit un feu d'artillerie sur nous au moment où nous étions en train de prendre le café.*
Le colonel fit aussitôt prendre les armes et porta son régiment au nord de la route, qui est en chaussée sur la route et qui procurait ainsi un abri suffisant pour faire défiler ses hommes.
Lui-même resta debout pour raffermir ses soldats, un peu ébranlés par la surprise du feu qu'ils subissaient pour la première fois.
C'est alors qu'un obus éclatant sur la route à quelques pas du colonel, lui mutila de façon affreuse les deux jambes. Il fût aussitôt transporté sur le revers de la chaussée, au milieu du régiment, et l'on se mit à la recherche d'un médecin, ceux du régiment étant déjà très occupés à soigner le commandant Duchêne et d'autres hommes frappés un instant auparavant.
En attendant, le colonel Ardant fait demander le lieutenant-colonel Daléac, lui remet sa sacoche, contenant des papiers importants concernant le régiment, lui offre ses jumelles, et, sans pousser le moindre cri de douleur, malgré le mal affreux dont il devait cruellement souffrir, lui dit avec calme : « Mon grand regret, c'est d'être frappé ainsi, sans avoir pu conduire mon régiment à l'ennemi ».
On veut lui faire prendre un peu d'eau-de-vie, il accepte de l'eau que lui présente un soldat.
Un médecin de la garde arrive enfin.
Le colonel, lui indiquant sa jambe ouverte en deux endroits lui fait signe de la couper en haut de la cuisse, et lui dit : « docteur, il faut me couper cette jambe ici ».
En ce moment, un soldat blessé à l'épaule et déposé près du colonel, fait entendre ses plaintes. Le colonel dit alors au docteur : « Voyez d'abord, docteur ce qu'a ce brave homme, moi j'ai le temps ».
L'amputation ne put être faite sur le terrain faute d'instruments, et le colonel fut transporté à l'hôpital de Metz où il mourut quelques jours après, sans proférer la moindre plainte, loin de son régiment, loin



Les environs de Metz (extrait de la carte allemande ci-jointe).

des siens, ne répétant que ces mots qui lui étaient si chers : ma femme, mes enfants, mon régiment, adieu !

Ainsi mourut à l'âge de 48 ans le colonel Charles Ardant de Picq à l'hôpital militaire de Metz le 18 août 1870. Inhumé dans le carré familial contenant 8 tombes, il repose au cimetière de Louyat à Limoges (carré 2 du vieux cimetière originel de 1806). Entretenue par le Souvenir français, sa tombe fait partie du circuit des militaires (référencée sous le n° 37).


Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la Justice car le royaume des cieux leur appartient.

ICI REPOSE

J.J.J. Charles **ARDANT** du PICQ,
Colonel du 10me de ligne, décédé à Metz,
des suites de ses blessures, le 18 Aout 1870
dans sa 49me année.

PRIEZ POUR LUI!



La tombe du colonel Ardant du Picq dans le cimetière de Louyat. Photos J-C F

L'ÉCRIVAIN POSTHUME

Ce n'est que dix ans après sa mort que Charles Ardant du Picq va acquérir une certaine renommée grâce à un ouvrage posthume. En effet, au cours de sa carrière, il avait publié en 1868 une brochure non commercialisée *Étude sur le combat antique*. Il avait aussi recueilli des avis et notes auprès de divers officiers, après leur avoir posé un certain nombre de questions sur les combats auxquels ils avaient participés et qu'ils connaissaient bien. Cette méthode innovante de *La Lettre questionnaire* lui a permis de disposer d'un catalogue d'exemples et de retour d'expériences. Mais sa mort prématurée n'a pas permis l'achèvement de son travail. En 1876 et 1877, des publications partielles étaient parues dans le *Bulletin de la réunion des officiers*.

À titre d'information, on trouve les réponses publiées en 1872, d'un certain André Alfred Poilecot, chef de bataillon dans un ouvrage intitulé *Siège de Sébastopol suivi du siège de Saragosse*, sur la bataille de l'Alma, la préparation du siège, les engagements des 1er et 2 mai 1855... alors qu'il était lieutenant au 9e puis au 17e bataillon de chasseurs à pied (évocation partielle en appendice VI dans le livre d'Ardant du Picq).
En 1880, un capitaine de l'armée territoriale coordonne toutes les notes éparses composant la deuxième partie de l'ouvrage qui devient ainsi *Études sur le combat dans l'Antiquité et dans les temps modernes*. Dès lors, Ardant du Picq sera considéré comme un théoricien militaire. La première réédition de son ouvrage en 1903 aura une grande influence sur les cadres de l'armée de l'époque. (Voir à ce sujet, dans l'aparté ci-dessous ce qu'en disait la *Revue de Paris* en 1904).

Extrait de la *Revue de Paris*. Mai-juin 1904. Article de Pierre Lehaucourt (pages 347 à 366) lors de la réédition de *Études sur le combat* en 1903.

Ce vaillant était aussi un penseur et un écrivain. On a pu s'en rendre compte à la lecture de ses *Études sur le combat*, parues en 1880 ; on le pourra beaucoup mieux encore d'après ses *Œuvres complètes*, tout récemment parues[1]. Ce n'est pas d'un ouvrage achevé, ayant revêtu sa forme définitive, qu'il s'agit. L'obus prussien de Montigny a brutalement rompu la trame commencée, ne nous laissant que la première ébauche d'un livre, où les fragments, à peine dessinés, succèdent à des chapitres mûris à loisir. Les redites, les négligences y abondent. L'enchaînement des idées n'y apparaît pas clairement. Pourtant, tel qu'il est, ce petit volume atteste la pensée la plus vigoureuse et la langue la plus personnelle. On jugera bientôt de la première. Quant au style d'Ardant du Picq, voici ce qu'en dit Barbey d'Aurevilly, assurément peu suspect d'indulgence :

C'est un écrivain, dans le sens général, rigoureux, absolu du mot. Il a la brièveté et la concentration latines. Il retient sa pensée, la ramasse et la bloque toujours dans une phrase serrée comme une cartouche et, quoi qu'il exprime, son style a la rapidité et la précision de ces armes à longue portée qui empêchent les balles d'être des *folles*, comme les appelait Souwarow, et qui ont détrôné la baïonnette. Il aurait été partout un écrivain. Il l'est de nature. Il est de la phalange sacrée de ceux qui ont un style à eux[2].

Ce n'était pas un mince mérite pour Ardant du Picq, dans un temps où ni la pensée, ni le travail ne passaient pour être en honneur parmi nos officiers.

1. *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne.* Nouvelle édition, préface de M. Ernest Judet. Paris, Chapelot et Cie, 1903.
2. Cité par M. Ernest Judet, *op. laud.*

Son avant-propos fournit d'emblée l'idée maîtresse et les démonstrations qui vont être développées : « Le combat est le but final des armées et l'homme est l'instrument premier du combat ; il ne peut être rien de sagement ordonné dans une armée – constitution, organisation, discipline, tactique, toutes choses qui se tiennent comme les doigts d'une main – sans la connaissance exacte de l'instrument premier, de l'homme et de son état moral en cet instant définitif du combat ». Sa théorie, certains parlent de doctrine, repose donc essentiellement sur l'être humain en guerre, sa psychologie et son comportement.

Ce livre commence par deux exemples de combats antiques et leurs analyses : la victoire d'Annibal à Cannes (216 av. J.-C.) et la bataille de Pharsale entre César et Pompée (48 av. J.-C.). Il se poursuit dans la deuxième partie du livre consacré aux combats modernes, par des analyses critiques de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, et aussi du commandement, des états-majors, et des institutions sociales et militaires. Tout cela à partir des informations issues de ses questionnaires auprès des officiers *ayant fait la guerre*, tant en Italie, qu'en Algérie ou en Crimée. Des appendices fournissent des textes originaux et des extraits de réponses d'officiers aux questions posées.
Tout au long de ce livre, où se mêlent histoire, philosophie, sociologie et statistiques, sont mises en avant, les ressources morales de l'homme, sa détermination, sa volonté, la discipline, la solidarité et la confiance mutuelle entre les hommes. Ce sont ces valeurs qui décident du résultat du combat.

Cet ouvrage sera réédité en 1978 et en 2004, et donnera lieu à chaque sortie à de nombreuses analyses, dissertations et interprétations, allant même jusqu'à considérer Ardant du Picq comme un précurseur de Foch et de Gaulle ! Plus modestement et sans grandes phrases, osant un raccourci hasardeux, je pense après lecture de cet ouvrage, qu'il est l'inventeur de l'esprit de corps, celui que l'on inculque aux commandos de l'armée, et de la gendarmerie. En cela il demeure un théoricien intemporel.

Cependant, n'étant pas spécialiste des questions militaires abordées dans les écoles de guerre, je préfère laisser la conclusion sur cet ouvrage à monsieur Martin Motte[4] : « *Ardant du Picq a fondé une discipline nouvelle l'anthropologie du combat, qui passionne aujourd'hui les historiens, les psychiatres et bien évidemment les militaires. On peut contester tel ou tel de ses arguments factuels (certains historiens pensent par exemple, que la tactique grecque reposait bel et bien sur le choc mécanique) mais ces objections de détail ne remettent pas en cause sa thèse centrale. On se gardera par ailleurs d'attribuer à Ardant les interprétations délirantes que certains lecteurs infidèles, à la veille de la Grande Guerre firent de sa pensée : il n'a jamais soutenu que la supériorité morale permette la charge sur un terrain ouvert battu par la mitraille adverse. Bien au contraire, a-t-il souligné la redoutable létalité des armes modernes et en a-t-il tiré toutes les conclusions. La plus importante d'entre elles est l'importance décisive prise par les groupes élémentaires dans un combat nécessairement décentralisé. Elle a été confirmée par les enquêtes ultérieures, en particulier celles que l'armée américaine effectua au sortir de la seconde guerre mondiale…* »

EN SOUVENIR DE CE COMBATTANT

Pour rendre hommage à ce militaire écrivain et théoricien, plusieurs rues portent son nom dans des villes de l'est. Ce sont Metz en Moselle, Longuyon et Allondrelle-la-Malmaison en Meurthe-et-Moselle ; sans oublier deux casernes, l'une à Périgueux et l'autre à Saint-Avold. Un amphithéâtre de l'école militaire de Saint-Cyr à Coëtquidan

4 Martin Motte, normalien et agrégé d'histoire, docteur de l'université de Paris-Sorbonne, professeur à Saint-Cyr-Coëtquidan, enseigne la stratégie à l'École supérieure de Guerre, au Centre d'études supérieures de la marine et au Centre d'études supérieures de l'Armée de Terre (CESAT).

porte aussi son nom. Cependant, à Limoges, la ville originelle de sa famille, rien ne semble rappeler son souvenir.
Et pourtant !
À la suite de notre article sur le 71e mobiles de la Haute-Vienne paru dans *D'onte ses* n°7, nous avons reçu de Madame Sauvaget[5] une observation fort intéressante sur le monument de Limoges dédié aux combattants de 1870-1871 et sur le colonel Ardant du Picq, information actuellement connue uniquement dans un cercle familial restreint. Sur la statue, l'officier debout brandissant un sabre n'est autre que le colonel Ardant du Picq. En effet, le sculpteur Thabard avait demandé à la famille une photographie de ce héros afin de lui servir de modèle pour la réalisation de la sculpture. Le grand-père de Madame Sauvaget, Melchior Bac, cousin du colonel Ardant du Pic, bien que très jeune à cette époque l'avait bien connu et avait gardé de lui beaucoup de souvenirs. Aussi, lors de l'inauguration du monument en 1899, son grand-père avait trouvé la ressemblance parfaite.

Sans que personne ne le sache jusqu'à ce jour, le colonel Charles Ardant du Picq est donc toujours présent et représenté à Limoges, sous la forme d'un officier, mais dans un uniforme de mobile et non de ligne.

Jean-Claude Frölich

5 Adhérente n° 1133 du Cghml.

ASCENDANCE DE CHARLES ARDANT DU PICQ

dressée par Jean-Claude Frölich

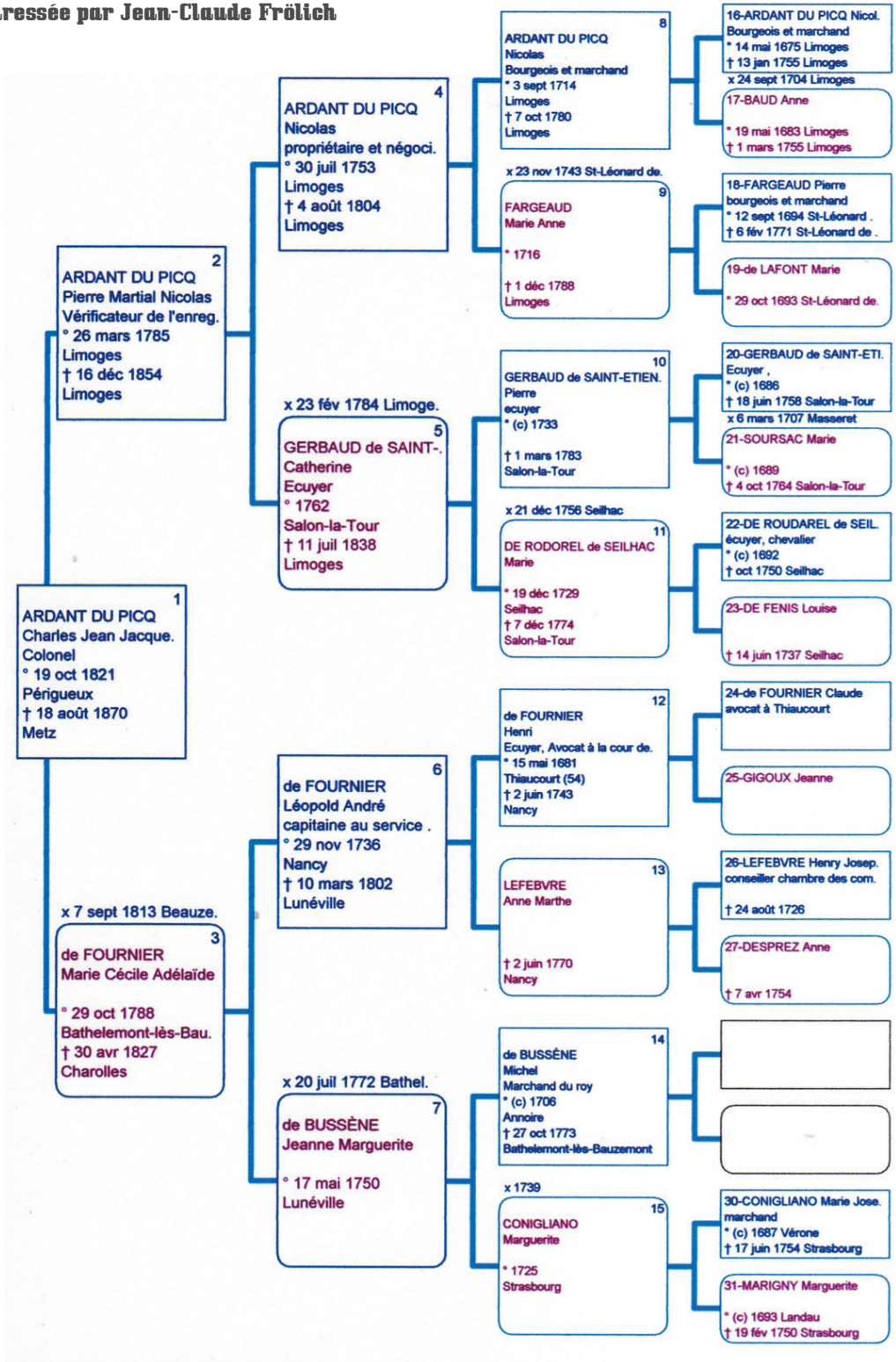

ANNEXE

Neuf générations d'Ardant du Picq.
Du XVIIe siècle au XXe siècle.

1. Martial Ardant marié vers 1600 à Limoges avec Peyronne Desflottes. 9 enfants, vraisemblablement tous nés à Limoges.

1.1. Peyronne 1600. Mariée en 1619 avec Nicolas Garat.
1.2. Jean l'Aîné né en 1605 ; décédé le 3 juin 1677 à Limoges. Bourgeois et orfèvre. Marié avec Catherine Guibert.
1.3. Jean le Jeune né le 17 avril 1606. Bourgeois et orfèvre. Marié avec Paule Pabot (voir génération 2 ci-après).
1.4. Madeleine née en 1610. Mariée avec Mathieu Poylevé.
1.5. Pierre né le 13 décembre 1611, décédé le 16 février 1691 à Limoges. Bourgeois et marchand épicier. Consul en 1669.
1.6. Valérie née en 1615.
1.7. Marie née en 1615, décédée le 28 octobre 1690. Mariée avec Simon Faulte.
1.8. Martial né le 15 janvier 1616. Religieux à Chancelade.
1.9. Jeanne née en 1620. Mariée avec Jean Boudet.

2. Jean le Jeune Ardant né le 17 avril 1606 à Limoges. Bourgeois et orfèvre. Marié le 20 août 1635 à Limoges avec Paule Pabot. 6 enfants, vraisemblablement tous nés à Limoges.

2.1. Pierre né en 1640, décédé le 26 août 1707 à Limoges. Bourgeois et orfèvre. Marié avec Léonarde Peyratle 31 juillet 1667 à Limoges (voir génération 3 ci-après)
2.2. Joseph né en 1643, décédé le 25 février 1713 à Limoges. Curé de Montjovis puis chanoine de la cathédrale.
2.3. François né le 2 octobre 1645, décédé le 3 janvier 1715 à Limoges. Bourgeois et marchand. Marié le 18 février 1675 à Limoges avec Valérie Leychousier
2.4. Jean né le 19 février 1647.
2.5. Martial né le 30 avril 1653, décédé le 22 avril 1706 à Limoges. Marié en 1692 à Limoges avec Françoise Lachassaigne puis le 2 août 1692 à Limoges avec Marie Navières
2.6. Pierre né le 17 août 1656, décédé le 9 mai 1736 à Limoges. Chanoine de la cathédrale de Limoges

3. Pierre Ardant né en 1640, décédé le 26 août 1707. Bourgeois et orfèvre. Marié le 31 juillet 1667 à Limoges avec Léonarde Peyrat. 18 enfants tous nés à Limoges.

3.1. Paule née le 3 août 1670, décédée le 6 août 1670 à Limoges.
3.2. Joseph né le 23 juillet 1671.
3.3. Marie née le 8 août 1673, décédée le 7 juillet 1756 à Limoges. Mariée le 11 juin 1703 à Limoges avec François Ardillier.
3.4. Nicolas l'Aîné né le 14 mai 1675, décédé le 13 janvier 1755 à Limoges. Bourgeois et marchand. Marié le 24 septembre 1704 avec Anne Baud. 17 enfants tous nés à Limoges (voir génération 4 ci-après)
3.5. Martial né le 6 février 1677, décédé le 14 février 1754 à Limoges. Bourgeois et marchand. Marié le 15 février 1718 à Limoges avec Catherine Lafosse
3.6. Pierre, né le 18 juin 1678, décédé le 17 novembre 1755 à Limoges. Curé de Montjovis puis chanoine de la cathédrale de Limoges.
3.7. Jeanne née le 16 octobre 1679, décédée le 19 septembre 1755 à Limoges.
3.8. Marie née le 30 octobre 1680.
3.9. Madeleine née le 23 août 1682.
3.10. Jean né le 8 septembre 1683. Religieux cordelier.
3.11. Paule née le 4 février 1685, décédée le 7 janvier 1711. Fille dévôte.
3.12. Marie née le 25 mars 1686. Religieuse carmélite.
3.13. Valérie née le 24 mars 1687.
3.14. Madeleine née le 25 août 1688. Mariée le 23 novembre 1717 à Limoges avec Jean Depéret.
3.15. Pierre né le 23 août 1689.

Religieux cordelier.

3.16. Jacques né le 9 septembre 1690, décédé le 5 avril 1728. Marchand. Marié le 17 juillet 1725 à Limoges avec Marie Laudin.

3.17. Nicolas le Jeune né le 15 janvier 1692.

3.18. Madeleine Thérèse née le 8 octobre 1694, décédée le 22 mai 1758. Mariée avec Joseph Romanet, sieur du Loubier (Saint-Victurnien).

4. Nicolas l'Aîné Ardant né le 14 mai 1675 à Limoges, décédé le 13 janvier 1755 à Limoges. Marié le 24 septembre 1704 à Limoges avec Anne Baud de Leysseirie, née le 19 mai 1683 à Limoges, décédée le 1er mars 1755 à Limoges. 17 enfants tous nés à Limoges.

4.1. Marie née le 18 septembre 1705, décédée le 14 juin 1779 à Limoges. Mariée le 31 janvier 1736 à Limoges avec Léonard Cibot.

4.2. Léonarde née le 10 septembre 1706, décédée le 11 septembre 1708 à Limoges.

4.3. Anne née en 1709, décédée le 5 avril 1742 à Limoges.

4.4. Pierre né le 15 janvier 1710, décédé le 29 janvier 1710 à Limoges.

4.5. Pierre né le 22 avril 1711, décédé le 8 mai 1715 à Limoges.

4.6. Marie (Marie-Anne) née le 1er janvier 1712, décédée le 27 mars 1786 à Limoges.

4.7. Marie née le 1er août 1713.

4.8. Nicolas né le 3 septembre 1714, décédé le 7 octobre 1780 à Limoges. Marié le 23 novembre 1744 à Saint-Léonar-de-Noblat avec Marie Anne Fargeaud d'Epié (voir génération 5 ci-après)

4.9. Madeleine née le 11 novembre 1715.

4.10. Léonarde née le 9 décembre 1716, décédée le 31 août 1719 à Limoges.

4.11. Pierre né le 7 février 1718, religieux bénédictin.

4.12. Pierre né le 22 juin 1719, décédé le 4 mai 1797 à Limoges. Chanoine.

4.13. Anne Madeleine née le 9 juin 1720, décédée le 8 juin 1797 à Limoges.

4.14. Pierre né le 20 octobre 1721, décédé le 27 septembre 1774 à Limoges, curé de Rilhac-Rancon.

4.15. Antoine Martial né le 1er février 1723, décédé le 30 août 1802, propriétaire et négociant. Marié le 23 avril 1754 à Limoges avec Jeanne Thévenin.

4.16. François né le 1er février 1723, décédé le 20 novembre 1724 à Condat-sur-Vienne.

4.17. Joseph né le 24 mars 1724, vicaire de Saint-Christophe de Limoges en 1757.

5. Nicolas Ardant du Picq né le 3 septembre 1714, décédé le 7 octobre 1780 à Limoges. Marié le 23 novembre 1744 à Saint-Léonard-de-Noblat avec Marie Anne Fargeaud (ou Farjaud) d'Epié. 14 enfants tous nés à Limoges.

5.1. Anne née le 10 septembre 1745, décédée le 5 juin 1771 à Saint-Junien. Mariée le 28 avril 1767 à Limoges avec René Desvergnes de Lafont.

5.2. Marie née le 20 août 1747, décédée le 19 septembre 1752 à Limoges.

5.3. Pierre né le 22 septembre 1747, décédé le 11 juin 1759 à Limoges.

5.4. Françoise née le 18 juin 1749, décédée le 2 septembre 1749 à Limoges.

5.5. Marie Anne née le 6 septembre 1750, décédée le 21 mai 1830 à Limoges. Religieuse des Filles Notre-Dame

5.6. Pierre né le 21 octobre 1751, décédé le 13 septembre 1783 à Saint-Priest-Taurion (87), curé de Saint-Priest Taurion.

5.7. Nicolas né le 30 juillet 1753, décédé le 4 août 1804 à Limoges, négociant, consul de Limoges en 1788. Marié le 23 février 1784 à Limoges avec Catherine Gerbaud de Saint-Étienne (voir génération 6 ci-après)

5.8. Jeanne née le 16 novembre 1754, décédée le 22 juin 1807 à Limoges. Religieuse des Filles Notre-Dame.

5.9. Pierre né le 20 mars 1756.
5.10. Anne née le 22 avril 1758.
5.11. Anne Madeleine née le 20 mai 1759, décédée le 3 juillet 1831 à Limoges.
5.12. Antoine Martial né le 26 septembre 1760, décédé le 26 août 1833 à Tarbes (65). Directeur de l'enregistrement à Tarbes, marié le 14 janvier 1797 à Tarbes avec Julie Marguerite de Saint-Julien.
5.13. Pierre né le 10 décembre 1761, décédé le 27 juillet 1832 à Condat-sur-Vienne (87). Curé de Condat.
5.14. Madeleine Valérie née le 12 octobre 1765, décédée le 25 mai 1766 à Condat-sur-Vienne.

6. Nicolas Ardant du Picq né le 30 juillet 1753 à Limoges, décédé le 4 août 1804 à Limoges. Marié le 23 février 1784 à Limoges avec Catherine Gerbaud de Saint-Étienne née en 1752, décédée le 11 juillet 1838 à Limoges. 5 enfants, tous nés à Limoges :

6.1. Pierre Martial Nicolas 1785-1854, conservateur des hypothèques (voir génération 7 ci-après)
6.2. Jeanne Antoinette née le 20 juin 1786, décédée le 21 juin 1854 à Limoges.
6.3. Pierre Auguste né le 7 octobre 1787, décédé le 21 mars 1853 à Catus (Lot), receveur ambulant des contributions directes. Marié le 5 janvier 1826 à Catus avec Rose Éléonore Delom de Félines. C'est de cet homme que descend le général Charles Pierre Martial Ardant du Picq tué en 1940.
6.4. Anne Marie née le 23 avril 1790, décédée le 10 juillet 1873 à Limoges. Mariée le 25 novembre 1818 à Limoges avec Martial Merlin-Lemas.
6.5. Jeanne Armande née le 31 mai 1796, décédée le 28 juin 1880 à Limoges, mariée le 22 février 1827 à Limoges avec Pierre Ousty.

7. Pierre Martial Nicolas Ardant du Picq né le 26 mars 1785 à Limoges, décédé le 18 décembre 1854 à Limoges. Marié le 7 septembre 1813 à Bauzémont avec Marie Cécile Adélaïde de Fournier née le 29 octobre 1788 à Barthelemont-lès-Bauzémont ; décédée le 30 avril 1827 à Charolles (Saône-et-Loire).

7.1. Charles Jean-Jacques Joseph, colonel, (voir génération 8 ci-après).
7.2. Léon, né vers 1824, avocat.

8. Charles Jean-Jacques Joseph Ardant du Picq né le 19 octobre 1820 à Périgueux, décédé le 18 août 1870 à Metz. Marié le 17 mai 1857 à Saint-Léonard-de-Noblat avec Catherine Constance Noémie Fraissaix du Bost née le 6 décembre 1838 à Saint-Léonard-de-Noblat.

8.1. Georges Martial né le 24 juin 1858 à Saint-Léonard-de-Noblat.
8.2. Charles Paul né le 24 mars 1862 à Saint-Léonard-de-Noblat.

Sources et bibliographie:

Camille Leymarie
Le patriotisme limousin en 1870-1871
Extrait du livre du comte de Couronnel : *la garde mobile de la Haute-Vienne*. Limoges. Imprimerie du Courrier du Centre 1880.

Louis Noir et Louis sacré
Histoire de l'invasion. Deuxième empire. Paris. Claverie, rue du Croissant. 1875. (BnF Gallica).

Dr Ferdinand Quesnoy
Campagne de 1870. Armée du Rhin
Furne, Jouvet et Cie. Paris.1872. (BnF Gallica Camille Rousset. Imprimerie de S.Raçon. Paris. 1876. (BnF Gallica).

Ardant du Picq.
Etudes sur le combat. Combat antique et combat moderne
Librairie Hachette. 1880. (BnF Gallica)
Éditions Champ libre 1978.
La revue de Paris. Mai-juin 1904.

Martin Motte. Charles Ardant du Picq
Historique de la 26e promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1842-1844), promotion du Tremblement
Les cahiers du CESAT (Collège d'Enseignement Supérieur de l'Armée de Terre) n° 16 juin 2009.

T. Lathière
Panthéon de la Légion d'honneur
Paris. (page 282)

PMN Ardant du Picq
Divagations politiques sur les affaires du temps par un grenadier de la garde nationale (BnF Gallica).

PMN Ardant du Picq
Poésies érotiques, suivies de fragments de lettres (BnF Gallica).

Correspondance avec **Madame Sauvaget.**

Louis Guibert
Registres consulaires de la ville de Limoges
Limoges. Imprimerie Vve H. Ducourtieux. 1897. (1er, 2e, 3e et 4e registres) (BnF Gallica).

Extrait de la Revue de Paris. Mai-juin 1904. Article de **Pierre Lehaucourt** (pages 347 à 366) lors de la réédition de *Études sur le combat* en 1903.

Geneanet

Vitrail de l'église Sainte-Croix d'Aubusson
Pierre d'Aubusson défendant Rhodes



Photo Michele Alcisiadi

Pierre d'Aubusson

Grand maître des Hospitaliers fait bâtir la tour Zizim et retient Djem à Bourganeuf

Michelle Alcisiadi-Dumeynie

Auteure : Michelle Alcisiadi-Dumeynie, retraitée de la fonction hospitalière, ancienne secrétaire médicale des professeurs Bismuth, Schwartzenberg, est revenue en Creuse au Monteil-au-Vicomte. Nommée vice présidente de l'Association « Les Amis des Tours », créée pour restaurer, valoriser et animer le patrimoine matériel et immatériel de la commune, elle découvre le personnage de Pierre d'Aubusson.

Résumé : L'idée de faire un jumelage entre le Monteil-au-Vicomte, lieu de naissance de Pierre d'Aubusson et l'île de Rhodes en Grèce où il est mort, a germé au sein de notre association. En février 2009, notre Président m'a demandé de prendre en charge ce travail. Le dossier a été accepté par la maison de l'Europe à Limoges qui l'a proposé à Rhodes pour trouver une commune susceptible d'être intéressée. J'ai été contactée par la vice-présidente des réseaux européens de Rhodes, un maire était très intéressé par cette idée de jumelage culturel entre nos deux pays. La crise en Grèce a malheureusement stoppé nos projets qui n'ont repris qu'en 2014 où nous avons concrétisé un *Serment d'Amitié* entre l'association d'Apollona « Nouveaux Horizons » (une délégation de cinq personnes est venue en Creuse) à cette occasion, et « Les Amis des Tours », une charte a été établie stipulant les devoirs de chacun. Grâce à Pierre d'Aubusson, une amitié pleine de beaux projets est née entre nos deux pays.

Pierre d'Aubusson 40e grand maître des Hospitaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, surnommé Le Bouclier de la chrétienté, est tout à la fois un brillant militaire, un homme de religion et un fin politique. Il fit montre de ses qualités dans un siècle agité par la guerre de Cent ans, le grand schisme d'Occident et la prise de Constantinople par les Ottomans.

Pierre d'Aubusson est né en juillet 1423 dans le château familial du Monteil dans la Marche, actuellement Monteil-au-Vicomte dans le département de la Creuse. Il est le cinquième enfant de Rainaud d'Aubusson, seigneur du Monteil, et de Marguerite de Comborn dite « dame de Chirac », descendante des vicomtes de Comborn du Bas Limousin.



Portrait de Pierre d'Aubusson adolescent.



Les vestiges du château du Monteil-au-Vicomte aujourd'hui. Photo MAD.

Il a 15 ou 16 ans lorsqu'il quitte le château familial. Il fait ses premières armes en Hongrie où il séjourne à la cour de Sigismond de Luxembourg, récemment sacré empereur des Romains en 1433. Il manifeste un goût pour les études et aime apprendre.
De retour en France en 1438, il est présenté à la cour par son cousin Jean d'Aubusson, chambellan de Charles VII. Le roi le prend en amitié et l'envoie auprès de son fils, le futur Louis XI s'initier à la diplomatie. Pierre d'Aubusson accompagne le Dauphin chargé de défendre la légitimité du pape Eugène IV à Bâle où se tenait un concile pour élire l'antipape Félix V.
Héritier d'un lignage qui s'était distingué dans les croisades au XIIe siècle et contre les Albigeois en 1218, Pierre d'Aubusson veut s'engager contre les ennemis des chrétiens. Son nom et les relations entretenues par la famille des Aubusson avec celle des chevaliers de la Langue d'Auvergne[1] qui compte parmi les sept provinces qui composent l'Ordre des Chevaliers, facilitent son admission, comme la recommandation de Jean de Lastic (1371-1454) alors Grand prieur d'Auvergne à Bourganeuf.
Il est admis dans l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en 1444 au grand prieuré de Bourganeuf, et reçu comme chevalier l'année suivante à Rhodes. Il s'installe dans l'île de Méditerranée où il réside, quand il n'est pas en Marche, de façon quasi permanente jusqu'à sa mort.

En 1457, il effectue une mission en France auprès du roi Charles VII pour lui demander de venir au secours de la chrétienté. La négociation, habilement menée, lui permet d'obtenir la somme de seize mille écus d'or qu'il utilisera pour l'achat d'armes et de munitions destinés à la défense de Rhodes. C'est à ce titre qu'il est nommé commandeur de Salins en Auvergne et sénéchal de Rhodes.
Jean II Jouvenel des Ursins[2], chambellan du roi, envoie Pierre d'Aubusson, promu bailli de la Langue d'Auvergne, puis Grand Prieur, surintendant des fortifications de Rhodes, au secours de l'île menacée par Mehmet II conquérant de Constantinople en 1453.

1 La langue d'Auvergne est l'une des sept nations qui composaient l'Ordre des Chevaliers. La province d'Auvergne disposait dès le XIVe siècle d'une Auberge (palais) à Rhodes. Elle fut agrandie en 1507 par Guy de Blanchefort, Grand maître de 1512 à 1513.

2 Jean II Jouvenel des Ursins est prélat, diplomate historien et chroniqueur de Charles VII. En 1456 il présida le procès en réhabilitation de Jeanne d'Arc.

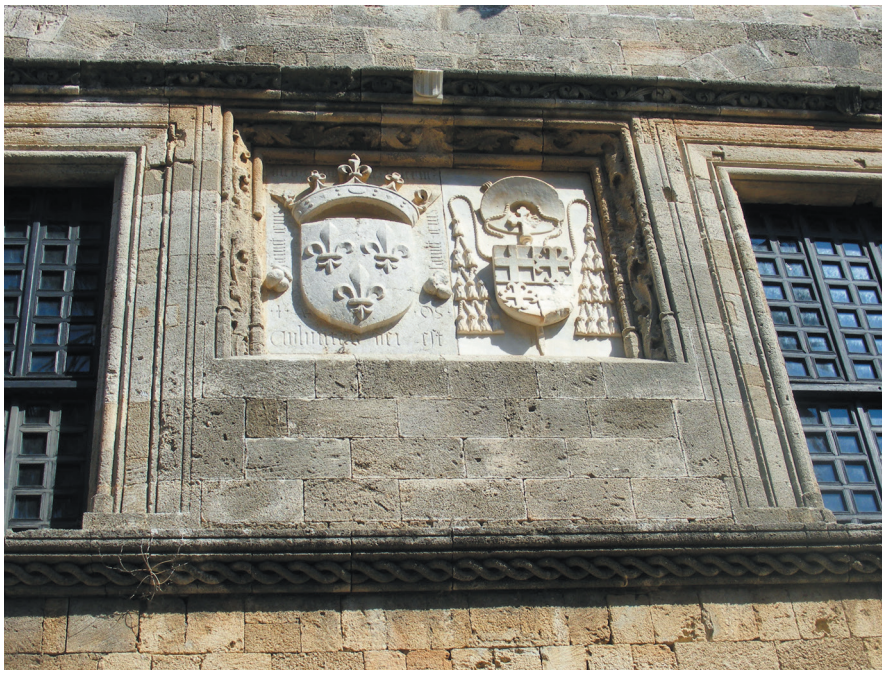

Le blason de Pierre d'Aubusson,jouxtant celui du royaume de France, sur le mur de l'ancienne Auberge de France actuel consulat, rue des Chevaliers à Rhodes. Photo MAD

Irrité de voir le secours apporté par Pierre d'Aubusson, Mehmet II affirme vouloir le tuer et déclare la guerre à l'Ordre Hospitalier.
En 1462, il succède à Jean Cottet, Grand Prieur depuis 1450. Puis il est nommé capitaine du château de Rhodes dont il cherche à améliorer les fortifications. Ses qualités d'architecte sont mobilisées pour organiser la défense de la cité, tâche qui va le préoccuper sa vie durant.
Nommé bailli (gouverneur) de Lureuil (Indre) en 1472, il gagne la confiance des grands maîtres successifs qu'il supplée ou assiste, notamment dans la direction des travaux de fortifications de Rhodes et du Dodécanèse et est nommé à ce titre, surintendant des fortifications.
En 1475 il est élu Grand Prieur d'Auvergne à Bourganeuf et parallèlement chef militaire des armées, en reconnaissance de ses mérites et du rôle important qu'il joue à Rhodes.

Le 17 juin 1476, il a 53 ans, et est élu 40e Grand Maître de l'ordre en remplacement de Jean Baptiste Orsini, par un vote unanime des dignitaires de l'Ordre. Il dispose désormais de tous les pouvoirs. Les seules limites sont celles imposées par le pape. Il entreprend de combattre les ottomans depuis Rhodes. Avec douze mille hommes il tient en échec une armée de cent mille turcs commandée par le plus grand des pachas, Misack Paléologuele[3].

À Rhodes, il réside dans un palais dominant la ville et le port, vaste bâtisse fortifiée. Tous les services administratifs de l'Ordre y sont installés ainsi que des réserves considérables de vivres, armes et munitions. Le Grand Maître y dispose d'une chapelle et d'appartements particuliers. Une trentaine de personnes sont à son service. Il bénéficie des revenus de ses commanderies dont plusieurs sont établies dans le Limousin[4].
Ce riche train de vie n'est nullement en contradiction avec les principes de l'Ordre, il lui permet de tenir son rang.
Il délègue auprès du roi Louis XI, son neveu Guy de Blanchefort, commandeur de Morterolles au nord de la Marche et offre

3 Un prince grec chrétien converti à l'Islam. Cf. *La vicomté du Monteil* Zénon Toumieux

4 Cf. *Maisons et commanderies des Templiers* (classées par département) sur www.templiers.net/département

au roi, amateur de ce type de cadeaux, un léopard apprivoisé et des oiseaux exotiques, tout cela dans le but de recevoir des armes et des munitions. Une même mission auprès du pape Sixte IV, se révèle convaincante : armes, munitions, équipements et vivres sont envoyés à Rhodes. Pierre d'Aubusson acquiert quatre cents cuirasses, il fait acheter à Venise des orgues pour l'église Saint Jean située dans la rue des Chevaliers où il sera inhumé.

En 1480, le 27 juillet, il est vainqueur du siège de Rhodes, aidé de quatre cents chevaliers volontaires de la noblesse française et de douze mille hommes d'armes pour la plupart Marchois, arrivés en renfort au printemps 1480, et conduits par Antoine d'Aubusson, vicomte du Monteil, frère aîné de Pierre. À deux reprises les Turcs commandés par Mesîh Pacha échouent dans leurs assauts contre le fort Saint Nicolas, clef de la défense de Rhodes, où Pierre d'Aubusson s'est enfermé avec ses meilleurs chevaliers décidé à tenir jusqu'à la dernière extrémité. Dans le même temps, il envoie son neveu Guy de Blanchefort, accompagné d'un chevalier propriétaire du château de Bridiers (situé près la Souterraine),en France pour solliciter des secours et gérer les affaires de l'Ordre.

Défenseur téméraire de l'île de Méditerranée, Pierre d'Aubusson est nommé commandant des forces de Rhodes à titre honorifique. Pierre d'Aubusson est le premier Grand Maître à avoir su repousser les Ottomans depuis le XIIe siècle. Chevaliers, soldats, habitants de Rhodes, y compris des femmes habillées en homme, ont contribué, vaillamment à forcer l'ennemi à la retraite.

Mehmet II et son armée de cent mille hommes, n'a pu le vaincre. Neuf mille soldats turcs sont morts dans les combats. Cette victoire est qualifiée du « fait d'armes le plus important du XVe siècle ». Blessé à cinq reprises, Pierre d'Aubusson a payé de sa personne et n'a pas vaincu sans combattre.

À partir de 1481, il entreprend une réforme des statuts de l'Ordre dont il rétablit les finances, ce qui lui permet de poursuive les travaux de fortifications de Rhodes et du Dodécanèse. Il est aussi un chef d'État qui sait administrer un territoire et préserver la morale des Hospitaliers. Le 6 janvier 1482, il promulgue un règlement de police réprimant le blasphème, l'avortement et l'adultère.

LA SUCCESSION DE MEHMET II

À la tête de l'Ordre, il va se montrer fin politicien dans la querelle que se livrent pour lui succéder les deux fils de feu Mehmet II. L'un et l'autre, Bazajet et Djem, prétendent diriger l'empire ottoman. Ils se font une guerre impitoyable, l'aîné Bazajet en sort vainqueur. Il fait savoir à son frère que, s'il se retire à Jérusalem, lui sera versé une pension confortable jusqu'à la fin de ses jours. Djem refuse, il réunit autour de lui une troupe recrutée en Asie mineure, mais l'armée de Bazajet, venue du Nord, écrase celle de Djem le 22 juin 1481.

Battu, Djem s'enfuit avec sa famille en Syrie. Il reste un mois et demi à Damas puis se rend au Caire où il arrive le 30 septembre. Quelques troupes lui restent fidèles et mènent le combat contre celles de son frère aîné mais en vain.

Le 20 décembre 1481, Djem part en pèlerinage à la Mecque. Une correspondance est établie entre les deux frères, Bazajet maintient sa proposition d'une résidence à Jérusalem mais Djem s'entête. Il retourne en Asie mineure en mars 1482, cependant ses maigres troupes sont à nouveau battues par l'armée de son frère. Il sait dès lors que son sort est scellé si les officiers de son frère le capturent. Il envoie des émissaires à Rhodes pour demander l'hospitalité aux chevaliers qui acceptent. Pierre d'Aubusson assure que le prince ottoman aura *toute sûreté de venir et partir à sa guise*. Djem et les trente-sept personnes de sa suite arrivent à Rhodes le 30 juillet 1482. L'accueil réservé au prince est solennel, unique dans les annales de l'Ordre. Pierre d'Aubusson l'accueille en personne et ils se dirigent vers l'Auberge de France où des appartements ont été préparés pour le prince et sa suite. Il faut avouer que l'événement est de taille, le propre fils de feu Mehmet II, conquérant de Constantinople, l'ennemi juré des chrétiens et des Hospitaliers en particulier, trouve refuge



Dans cette miniature illustrant Caoursin, la grande nef de l'ordre a jeté l'ancre à l'entrée du port. Une galère amène le prince jusqu'à la passerelle. Le Grand maître Pierre d'Aubusson et sa suite l'attendent place de la Cité, devant l'église Saint-Sébastien. À droite, séparé du Bourg par une muraille, le Château. Au premier plan à gauche, la tour des Moulins porte encore son couronnement polygonal.(Caoursin, Œuvres, Ms latins n° 6067, 175r°). CNRS édition

auprès de ceux qui incarnent la résistance à l'Islam et aux conquêtes ottomanes.

Pierre d'Aubusson a compris le profit qu'il pouvait tirer de « l'hospitalité » donnée à Djem. Il informe aussitôt le Pape et les différents princes chrétiens de la présence du prince ottoman à Rhodes et des suites politiques que cela peut générer. Djem est en son pouvoir et il n'est pas disposé à s'en séparer. Il prend toutes dispositions pour le protéger non seulement des tentatives d'assassinat ourdies par son frère mais aussi des convoitises des princes et des états chrétiens qui pouvaient vouloir s'en emparer

pour conduire leur propre politique.
Mais garder Djem à Rhodes reste incertain tant est possible une attaque de Bazajet, le frère aîné.

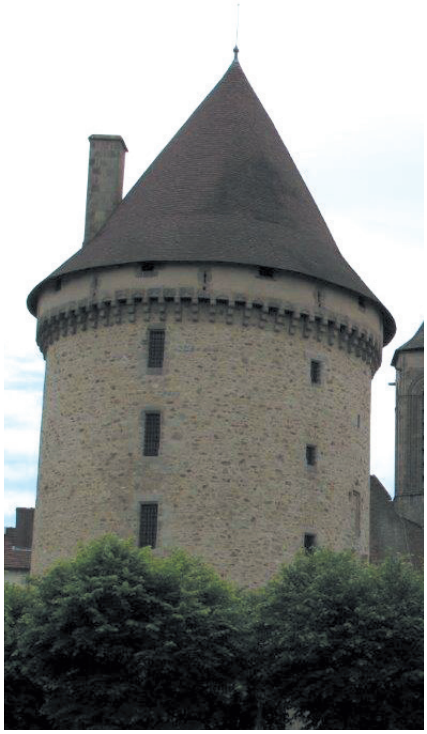

La tour Zizim à Bourganeuf. Photo AB.

Désireux de conduire sa propre politique à l'égard de l'empire ottoman, Pierre d'Aubusson décide en août 1482, d'envoyer Djem vers la France, sur ses terres limousines. C'est le fidèle Guy de Blanchefort qui est chargé d'escorter le prince muni de lettres de change qui permettront de prélever des fonds sur les trésoreries des différents prieurés. Il pourra aussi négocier avec le roi de France et préparer l'accueil de Djem dans sa future résidence, près de Bourganeuf, au château du Monteil où il restera les deux mois d'hiver.
L'important château est entouré de murs épais, découpé de meurtrières avec quatre imposantes tours et un donjon destiné à servir de refuge en cas d'assaut du mur d'enceinte entouré d'un profond fossé. Cependant il demeure un point vulnérable sur le côté ouest.
Estimant Djem insuffisamment protégé, Pierre d'Aubusson l'envoie à Morterolles (commune de Bessines-sur-Gartempe en Haute-Vienne), puis dans le château des seigneurs de Blanchefort à Bois-Lamy (commune de Moutier-Malcard) où il restera deux ans, de 1484 à 1486.

En juin 1486 le prince Djem est conduit à Bourganeuf où une tour spécialement construite à son intention lui permettra de poursuivre sa détention. La tour est appelée Zizim[5] par les Français. C'est une prison confortable destinée à une détention exceptionnelle pour un otage de luxe.
La pension exigée par les Hospitaliers pour garder leur « prisonnier » est versée à Rhodes. Elle représente deux cent mille ducats d'or. Pierre d'Aubusson en utilisera la majeure partie pour augmenter et améliorer les fortifications.

NÉGOCIER AVEC LE PAPE

Des négociations s'engagent en 1486, à Rome entre les mandataires de Pierre d'Aubusson, au premier rang desquels son vice-chancelier Guillaume Caoursin (vice chancelier de l'Ordre de Saint Jean), et le Pape Innocent VIII, pour la garde du prince. Pierre d'Aubusson exige contre la remise de Djem au Pape : le titre de cardinal et légat du pape en Asie, la remise des biens de deux ordres religieux militaires récemment dissous et l'engagement du pape de ne plus intervenir dans les nominations aux dignités de l'Ordre des Hospitaliers.
Le Pape accepte. Djem quitte Bourganeuf le 10 novembre 1488 pour Rome, Guy de Blanchefort l'accompagne dans cet ultime voyage. Djem aura pour « résidence » le magnifique château Saint Ange, mais sans aucun espoir de retour en Orient.

En 1489, le 9 mars, ayant remis son prisonnier au Pape, Pierre d'Aubusson va recevoir l'honneur attendu, Innocent VIII tient sa parole : il est fait Cardinal et légat du Saint Siège en Asie. Aujourd'hui encore, dans

5 Selon la légende (ou réalité?) Zizim est le surnom que la mère du prince ottoman donnait à son fils. C'est cette dénomination que les Creusois ont conservée.



Pierre tombale du Grand maître de l'Ordre, Petrus d'Aubusson découverte en août 2009 à Rhodes. Photo MAD

la rue des Chevaliers à Rhodes, l'Auberge de France est timbrée d'une croix ancrée surmontée du chapeau de cardinal.
En 1495, Pierre d'Aubusson fait traduire les statuts dans les différentes langues utilisées par l'Ordre, avec le souci d'être bien compris de tous.
La position de l'île en Méditerranée, lui permet de réglementer le commerce à son profit. Il n'hésite pas à obliger une caravelle qui transportait du blé vers une autre destination, à faire escale à Rhodes et à contraindre les marchands à lui vendre le blé même s'il le paye au juste prix. Il sait utiliser ses dons de force, d'incitation commerciale mais aussi de diplomatie.
En 1501, il ne cesse de presser, mais en vain, les souverains occidentaux, d'organiser une croisade. Il conduira lui-même une expédition hardie avec l'amiral vénitien Loredano. Leur tentative tournera court en raison du manque de soutien, mais aussi de la défection des Français, des Espagnols et des Génois.
Le Grand maître avait fait édifier à Rhodes l'église Notre-Dame-de-la-Victoire et une modeste chapelle en l'église du Monteil pour y dire la messe pour son père et sa mère ainsi que pour les bienfaiteurs de son ordre
Affaibli, âgé et atteint d'une maladie qui consterne les habitants de Rhodes, Pierre d'Aubusson rassemble les chevaliers de l'Ordre et leur demande de choisir pour lui succéder, « un sujet plus digne que lui[6] ».
Pierre d'Aubusson a 80 ans, il rend l'âme le 3 juillet 1503. Son corps est inhumé dans la chapelle de l'église Saint Jean.
Au XIXe siècle, l'église servira de dépôt de munitions pour l'armée turque et en 1856 un accident pyrotechnique détruira la chapelle ainsi qu'une grande partie de la rue des Chevaliers.



La Croix de Pierre d'Aubusson et celle des Hospitaliers dans la chapelle du Monteil-au-Vicomte. Photo MAD

Lors d'un voyage à Rhodes en septembre 2009, sur les traces de Pierre d'Aubusson, pendant la visite de la Maison de France et de l'Ambassade, j'ai demandé si la pierre tombale du Grand maître avait été retrouvée. Madame la Consule a fait venir l'archéologue-architecte en chef de Rhodes, qui nous a donnés la réponse, sous réserve que nous n'en parlions pas pendant un an. Nous nous sommes tus. Mais nous savons désormais que grâce aux fouilles entreprises pendant plusieurs années, seulement trois semaines avant notre voyage de 2009, soit en août de cette année là, les archéologues avaient retrouvé la pierre tombale de la sépulture de Pierre d'Aubusson.

Pierre d'Aubusson a contribué à écrire l'histoire de la France. Son nom est connu aussi bien en Orient qu'en Occident.

Michelle Alcisiadi-Dumeynie

6 C'est Emeri d'Amboise qui lui succédera Grand maître de 1503 à 1512.

ORDRE DES HOSPITALIERS DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM

Un ordre hospitalier, militaire et souverain du XIe au XIXe siècle

Son origine remonte au XIe siècle avec la création d'hôpitaux en Terre Sainte. L'Ordre assure aussi la défense des pèlerins contre les Sarrasins. Il dispose de commanderies regroupées en prieurés en Europe, l'exploitation de ces terres assure le financement de leur activité. Installé à Chypre après l'expulsion des croisés de Terre Sainte, l'ordre conquiert Rhodes. À l'abolition des Templiers par le pape en 1314, les Hospitaliers héritent de leurs biens.

Sept nations composaient l'Ordre des chevaliers de Saint-Jean au XIIe siècle: Auvergne, Provence, France, Aragon, Allemagne, Angleterre, Italie. Chacune disposait d'une « Auberge » (résidence-palais).

Chassés de Rhodes par les Turcs, ils s'installent à Malte en 1530 conforté dans leur souveraineté sur l'île par Charles Quint. C'est alors une puissance militaire maritime qui rayonne sur la Méditerranée centrale.

La Révolution française confisque leurs biens et Bonaparte les chasse de Malte.

L'Ordre qui s'est placé sous la protection de Paul 1er de Russie est en grande difficulté à la mort du souverain.

C'est l'Ordre souverain de Malte qui en 1961 prendra la suite des Hospitaliers.



Timbre de Malte représentant Pierre d'Aubusson

la règle fixée en 1130 est modelée sur celle de Saint Augustin : pauvreté, chasteté, obéissance et hospitalité.

Les Hospitaliers ont créé des écoles de médecine, chirurgie et pharmacie. Ils disposaient à Malte d'une importante bibliothèque et enrichie de nombreuses œuvres d'art.

RETROUVER PIERRE D'AUBUSSON

En Creuse :

- Au Monteil-au-Vicomte : dans l'église, la chapelle nord a été construite à sa demande elle est dite « du Grand Maître », ses armes y figurent ainsi que celles de l'Ordre. Au XVe siècle, il l'a faite restaurer et des écrits (non référencés) rapportent qu'il y fit enterrer ses parents et que lui-même a été baptisé sur les fonts baptismaux encore présents aujourd'hui.

- À Aubusson : dans l'église Sainte-Croix un magnifique vitrail le représente montant au combat, on peut lire l'inscription « Pierre d'Aubusson verse son sang pour la défense de la foi et refoule les Ottomans ». Ses armes sont aussi représentées sur une fontaine de la ville.

- Des reproductions, des enluminures de la Bibliothèque Nationale à Paris retracent son parcours atypique à Rhodes. Elles appartiennent au propriétaire du château de Villemonteix (commune de Saint-Pardoux-des-Cards) et sont visibles lors des visites du château.

- À Gentioux : dans le chœur de l'église, sont sculptées deux tours de défense : la tour de Naillac (ancien propriétaire du château de Bridiers) et la tour de France, qui représente les tours de l'entrée des fortifications de défense du port de Rhodes.



Intérieur de l'église de Gentioux et la représentation des deux tours de l'entrée des fortifications de défense du port de Rhodes. Photo MAD.

- À Vallière : son buste érigé sur la fontaine de la place de l'église à la demande du maire de l'époque.



Le buste de Pierre d'Aubusson Grand maître de l'Ordre à Vallière. Photo MAD

Cependant Victoire Maingonnat, érudit et juge honoraire à Aubusson a signalé que Vallière n'avait aucun droit ou titre pour avoir ce buste dans sa commune. Il eut fallu le placer au Monteil, lieu de naissance de Pierre d'Aubusson et berceau de sa famille. Maître Vigier, maire de Vallière, aurait confondu Pierre d'Aubusson de la Villeneuve, cousin du Grand maître (située à côté de Vallière) et celui du Monteil, mais le ministre de l'Empereur Napoléon III, a décidé, sans s'informer de savoir de quel Pierre il s'agissait, que ce buste serait donné à Vallière.

- Collection du prince de Bauffremont Courtenay : – des monnaies classées parmi celles des croisades par l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. L'une en or représente le Grand Maître à genoux recevant une bannière de Saint-Jean-Baptiste, l'autre en argent représente Pierre d'Aubusson avec ses armes.

En Grèce :

- À Apollona : une icône en argent, avec à sa base les armes des Aubusson et du Grand Maître a été offerte aux habitants par Pierre d'Aubusson, elle se trouve dans la chapelle orthodoxe.



- Dans l'enceinte du musée d'Apollona, on peut voir les restes d'un pan de mur de l'hôpital des Hospitaliers construit à la demande de Pierre d'Aubusson et à l'intérieur des restes de canalisations d'adduction des eaux de captage.

M. A-D.

FRATRIE DE PIERRE D'AUBUSSON DU MONTEIL-AU-VICOMTE

Rainaud d'Aubusson : mort en 1433
Mariage le 14 septembre 1412
Marguerite de Comborn née en 1393

- Antoine, né en 1413, mort le 8 décembre 1480 au château du Monteil, marié en premières noces à Marguerite de Villequier et en secondes noces à Louise de Peyre :
Il eut 7 enfants du premier lit et 2 du second.

- Hugues, évêque de Tulle, mort le 26 septembre 1454

- Louis, évêque de Tulle, mort au mois de septembre 1471

- Guichard, évêque de Cahors puis de Carcassonne, mort le 24 novembre 1497

- Pierre, né en 1423 au Monteil, mort à Rhodes en juillet 1503

- Souveraine, née probablement en 1425, mariée à Guy de Blanchefort en 1446, seigneur de Boislamy,

- Marguerite, mariée le 25 août 1452 à Mathelin Brachet, seigneur de Montaigut-le-Blanc

- Catherine Aubusson de la Feuillade abbesse de la Règle à Limoges, morte le 20 août 1473



Chapelle de Pierre d'Aubusson au Monteil-au-Vicomte. Photo. MAD.

Bibliographie :

Zénon Toumieux
La Vicomte du Monteil,
MSSNAC, tome 9 ; 1895-1896, p. 65-261

Cyprien Perathon
Histoire d'Aubusson
Ducourtieux Limoges 1881

Maurice Dayras :
Pierre d'Aubusson

Zénon Toumieux :
Papiers de l'abbé Bouteiller

Paul Mignaton :
Histoire de la maison d'Aubusson

Jean-Baptiste Champeval :
généalogie de la maison de Comborn en Bas Limousin

L'abbé Arbellot :
Zizim à Bourganeuf et à Rome,
Limoges, Ducourtieux, 1891, p. 31

Gilles Rossignol :
Pierre d'Aubusson, le bouclier de la chrétienté

Mme Noémie d'Aubusson mariée à Gontran, prince de Bauffremont Courtenay



Le Saint-Laurent à Tadoussac en aval de Quèbec. photo jjm

Maçons limousins en Nouvelle-France

Dominique Lecointre-Montagne

L'auteur : De par sa double ascendance Dominique Lecointre-Montagne est très sensible aux migrations qui ont entrainé ses ancêtres, Percherons ou Limousins, très loin de leurs pays. Son ancêtre collatéral, Louis Houde, est parti de Manou (28) en 1647 pour la Nouvelle-France où il a fait souche. Elle a raconté son histoire, celle des Voyageurs de La Marguerite en 1647, dans un article publié par l'association des Descendants de Louis Houde et Madeleine Boucher dont elle est adhérente, puis repris dans le bulletin de la Société de Généalogie du Québec.
Aujourd'hui Dominique Lecointre-Montagne s'attache à découvrir des Limousins qui ont vécu la même aventure que Louis Houde.

Résumé :
La migration vers la Nouvelle-France était très organisée ; les pionniers qui avaient reçu des seigneuries recrutaient en France des hommes et femmes aptes à assurer le développement économique et social de leurs nouvelles terres ; ils les choisissaient de manière à engager tous les corps de métiers nécessaires, des agriculteurs, des maçons, des charpentiers, des sabotiers, etc.
Parmi les Limousins qui ont traversé l'océan figuraient notamment des maçons qui se sont installés dans différentes régions du Québec : Louis Leblanc à Beauport près de Québec, Etienne Campeau dit Limousin à Montréal, Jean Dubois à Champlain en Mauricie, ou André Villefayaud dit Lapierre à Louisbourg en Nouvelle-Ecosse.

LÉONARD LEBLANC, 1626-1691

Marié à Beauport, Québec en 1650.

Léonard Leblanc est né vers 1626 « au pays de Marche » à Blanzac (87). Le nom de la paroisse sur l'acte de mariage peut prêter à interprétation. Dans la plupart des références généalogiques Blessac (23) est retenu comme lieu d'origine, mais celui de Blanzac parait plus probable compte tenu du texte lui-même, du prénom, ou de la proximité avec le Poitou, zone majeure de l'émigration vers la Nouvelle-France. Il n'en demeure pas moins que Léonard Leblanc était né en Limousin !
Léonard Leblanc était fils de Léonard Leblanc et Jeanne Fayaude (ou Fayande). Il est sans doute arrivé en Nouvelle-France peu avant 1650 sans qu'on sache sur quel bateau il a voyagé.



Maquette d'un navire du XVIIe siècle. Musée de l'émigration au Canada, Tourouvre (61) – photo DLM

MARIAGE EN 1650

Il se marie le 23 août 1650 à Beauport au Québec avec Marie Riton, née en 1638 à La-Roche-sur-Yon (85) dans le Poitou, fille de Robert et Marguerite Gyon. Elle était venue s'installer en Nouvelle-France parmi les 200 filles à marier prises en charge par des

communautés religieuses sans le financement du Roi. On ignore la date d'arrivée de Marie Riton comme le nom du bateau sur lequel elle a fait la traversée. En revanche on sait que d'une relation avec Abraham Brunet, elle avait donné naissance, en 1644 à Ars-en-Ré, à une fille naturelle prénommée Marie.

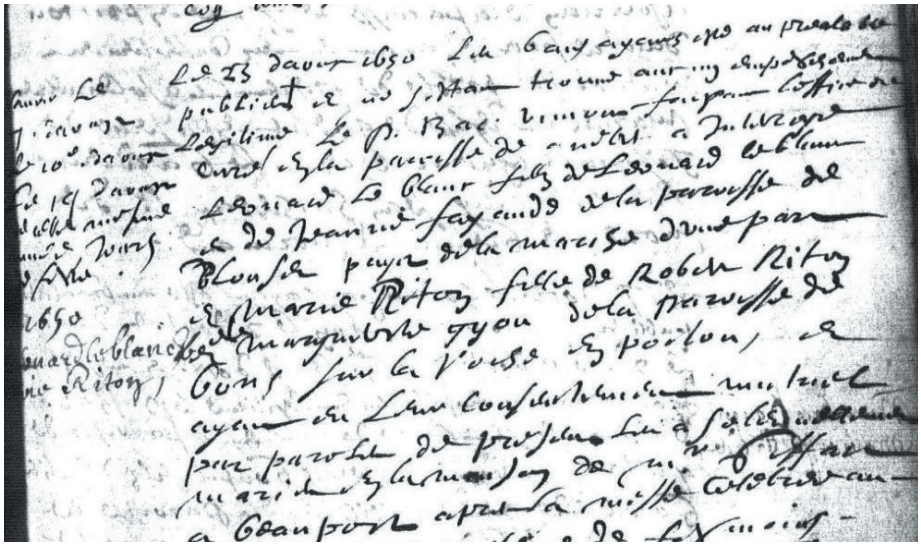

Acte de mariage de Léonard Leblanc et Marie Riton en 1650.

Le mariage a lieu dans la maison du seigneur Robert Giffard en présence de Jean Juchereau sieur de la Ferté et de Nicolas Juchereau sieur de Saint-Denis.

Nous sommes au cœur de l'histoire des migrants français en Nouvelle-France. Le docteur Robert Giffard, né à Autheuil (61) vers 1587, est un des précurseurs de l'installation française au Québec. En 1634, il a obtenu la seigneurie de Beauport près de Québec, vaste territoire d'une lieue, soit 4 km, de front sur le long du fleuve Saint-Laurent. Il a besoin d'artisans chevronnés pour défricher et peupler ses terres. Il demande à ses cousins Noël et Jean Juchereau de jouer le rôle de sergents recruteurs pour faire venir des hommes de tous les corps de métiers. Ainsi s'est organisée la migration d'environ 300 percherons qui sont les fondateurs de bien des familles québécoises. Giffard et les Juchereau recrutent en priorité dans le Perche, mais comme le montre l'exemple de Léonard Leblanc et Marie Riton leur aire est plus large et s'étend notamment au Poitou, voire au Limousin. Les bateaux partent de Dieppe ou de La Rochelle.

DES TRAVAUX DE MAÇON

Léonard Leblanc avait été engagé pour trois ou cinq ans en qualité de maçon par Robert Giffard. C'est pourquoi il se marie dans la maison de ce seigneur avec pour témoins deux fils de Jean Juchereau, cousin de Robert Giffard, et de Marie Langlois
Le métier de maçon figure expressément dans divers actes et recensements de population, (ex. en 1651, 1653 ou 1666). Il est aussi avéré par des marchés.

CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LOUIS D'AILLEBOUST EN 1651

En 1651, Léonard Leblanc, qui ne sait pas signer, obtient, avec Maurice Arrivé, Jehan Nepveu, tous deux originaires de Vendée, et Pierre Tourmente, un marché pour construire la maison du seigneur Louis d'Ailleboust, lieutenant général pour le roi et gouverneur, au lieu appelé Coulonge-la-Magdeleine. Il s'agit d'une très grande maison pour laquelle le seigneur paye cher la main d'œuvre : six cent livres la toise, plus dix pots d'eau de vie, une paire de souliers français à chaque maçon et un pot de vin. Il fournit aussi les échafaudages et les matériaux nécessaires. Les murs sont de trois pieds d'épaisseur jusqu'au rez-de-

chaussée, puis de deux jusqu'aux combles. Les travaux devaient commencer au printemps 1652.

Pour cet important chantier, Léonard Leblanc travaille avec trois autres maçons dont deux originaires de Vendée.

- Jehan Nepveu, né à Saint-Georges-Montaigu (85) a été engagé comme maçon par Pierre Legardeur à La Rochelle, il arrive au Québec en 1645. Il obtient la concession d'une terre en 1652 et se marie en 1653 avec Anne Ledet, d'où deux enfants. Il meurt en 1657 à Québec.

- Maurice Arrivé est né en 1601 en Vendée et arrive au Québec en 1650, année où il obtient une concession tout en exerçant le métier de maître-maçon. En 1667 il est recensé comme fermier d'Anne d'Ailleboust. En 1654, il épouse Jacquette Tourail, puis en 1670 Françoise Pedenelle (Pedenel), fille du roi. Le couple qui a six enfants est établi à Sainte-Famille sur l'ile d'Orléans.

- Pierre Tourmente, est engagé quant a lui, comme maçon pour le territoire de la Huronie et arrive en Nouvelle-France en 1646 par le navire Le Cardinal. Il repart en France en 1649, mais revient en 1650, année où il obtient une concession. On ignore sa région d'origine, mais peut être était-il du Perche. Du moins, était-il lié aux Percherons venus pour le seigneur Giffard ; il était en effet, parrain de Sainte Cloutier, fille de Zacharie Cloutier charpentier, le premier artisan avec Jean Guyon, maître-maçon, recruté en 1634 par le seigneur de Beauport. Pierre Tourmente était donc proche de Zacharie Cloutier comme l'était Léonard Leblanc dont une fille épousera en 1672 René Cloutier, un fils du migrant précurseur.

Léonard obtient en 1653, avec un autre compagnon, de s'acquitter de la maçonnerie d'une demeure pour le compte de Jean Gloria, qui vient d'être nommé commissaire général du magasin de la Compagnie de la Nouvelle-France

UNE CONCESSION À FARGY- BEAUPORT

Léonard Leblanc avait été recruté comme maçon sans doute pour 5 ans. Comme il était convenu, au terme de son engagement, le seigneur de Beauport lui concède une terre. Léonard Leblanc obtient la concession d'une terre au bourg de Fargy, le village de la seigneurie de Beauport, le 7 juin 1654.
Le bourg de Fargy, ainsi nommé par inversion des syllabes de Giffard, est alors établi par



Carte de localisation de Beauport et Québec.

le seigneur de Beauport. Une dizaine de familles y sont établies : Baugy, Belanger, Chevalier, Creste, Giroux, Leblanc, Lacourt, Lefèvre, Marcoux et Vachon. Les maisons sont alignées le long d'une voie principale, (actuelle rue Royale). Au XXIe siècle, Fargy est le quartier ancien de Beauport, ville fusionnée à Québec en 2002.

Louis Leblanc met en valeur sa concession jusqu'à la fin de ses jours. Par le recensement de 1667, on sait qu'il possède 16 arpents et 3 bestiaux. À la même date, Robert Giffard, alors âgé de 80 ans, possède 80 arpents et 19 bestiaux. En 1681, Léonard Leblanc possède un fusil, 9 bêtes à corne et 30 arpents.

UNE FAMILLE DE SEPT ENFANTS

Léonard Leblanc et Marie Riton, installés à Beauport, ont eu sept enfants :

- Thérèse née le 3 mai 1651, mariée en 1655 à Pierre Vallée, maître-chirurgien, d'où dix enfants.
- Noël, charpentier de navires, né le 14 janvier 1653, marié en 1686 à Félicité Picard. Décédé peu après son mariage, il ne connut pas sa fille.
- Louise baptisée le 15 décembre 1654, mariée en 1667 à Michel Lecours, boucher, d'où dix enfants.
- Marguerite née le 2 septembre 1656, mariée en 1670 à Pierre Bazin.
- Marie-Élisabeth née le 15 janvier 1658, mariée en 1672 à René Cloutier.
- Jeanne née le 18 octobre 1659, mariée en 1675 à Pierre Morel.
- Françoise née le 18 janvier 1662, mariée en 1678 à Jean Prévost.

La descendance de Léonard Leblanc fut très nombreuse ! On notera qu'il est l'ancêtre de René Lesvêque qui fut Premier Ministre du Québec en 1976, mais aussi de Madonna, Céline Dion, ou encore de l'écrivain américain Jack Kérouac, né d'une famille québécoise.

Léonard Leblanc est décédé le 6 octobre 1691 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son épouse, Marie Riton, était décédée entre 1672 et 1675.

ÉTIENNE CAMPEAU DIT LIMOUSIN, 1638-1692

de Brive à Montreal.

Étienne Campeau dit Limousin est né le 3 avril 1638 à Brive (19), fils de Léonard et de Françoise Mauget. Il migre vers 1660 en Nouvelle-France. Le 22 novembre 1662, il obtient une promesse de défrichement. Son nom apparaît dans les dossiers de Ville-Marie, (premier site de Montréal), en 1663. Il exerce les métiers de maçon, d'ébéniste et de fermier.

MILICE DE SAINTE-FAMILLE

Il fait partie de la milice de Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans, créée en 1663, qui comptait, sous le commandement du caporal Jacques Mousnier, 20 équipes de 7 personnes.
Le 27 janvier, Paul de Chomedey de Maisonneuve, (fondateur et premier gouverneur de Montréal), publie une ordonnance créant la milice Sainte-Famille, appelant tous les habitants à venir à la défense du village, jusqu'à l'arrivée de « l'aide de sa Majesté ». Par ce texte le gouverneur déclare : « Reconnaissant que cette île appartient à la Sainte-Vierge, nous croyons que nous devons inviter et inciter ceux qui sont zélés pour son service, à se joindre en escouades de sept personnes chacune et, après l'élection d'un caporal par une pluralité de voix, à venir pour vous inscrire et rejoindre notre garnison. » Comme une récompense pour les braves, Maisonneuve dirige le major Zacharie Dupuis à enregistrer officiellement l'ordonnance et le rôle de la milice pour leur servir de marque d'honneur, après avoir risqué leur vie pour les intérêts de Notre-Dame et le bien-être public. Parmi ces braves figurait Campeau dit Limousin.

INSTALLATION À MONTRÉAL

Étienne Campeau dit Limousin se trouve ainsi officiellement installé en Nouvelle-France. Le 21 octobre 1663, conjointement avec François Leber, il promet de travailler les terres appartenant à Jeanne Le Moyne et Jacques Leber à Pointe-Saint-Charles.

Situé au sud-ouest de la ville, Pointe-Saint-Charles est le quartier le plus ancien de Montréal où on peut encore voir la Maison Saint-Gabriel qui témoigne de l'architecture française au XVIIe siècle.
Quelques semaines plus tard, le 13 novembre, en présence du notaire Bénigne Basset, il est fiancé à Catherine Paulo, une fille du



Maison Saint-Gabriel à Pointe-Saint-Charles. (Wikipedia).

roi, née vers 1645 à Notre-Dame-de-Loigne près de La Rochelle (17). Elle était arrivée le 22 septembre 1663 à bord de l'Aigle d'Or parti de Brouage (17). Le mariage est célébré dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal le 26 novembre 1663. Le couple s'installe à Pointe-Saint-Charles.
L'année suivante soit en 1664, Campeau-dit-Limousin accepte courageusement de s'établir sur les bords de la rivière Saint-Pierre, avec sa famille et celles de six autres colons. La rivière Saint-Pierre, qui n'existe plus, se situait à l'ouest de la ville et s'écoulait dans le Saint-Laurent. La zone était directement sous la menace des Iroquois.

Le six colons installés en 1664 à La Rivière Saint-Pierre avec Campeau dit Limousin.

- Pierre Gadois né vers 1594 à Saint-Martin d'Igé (61) est sans doute arrivé en 1634 avec sa femme et deux enfants sur le bateau de Robert Giffard. Il fut le premier habitant de Ville-Marie dont il est marguiller en 1660. Il meurt en 1667 à Montréal.

-Jean-Baptiste Gadois,
-Pierre Raguindeau dit Saint-Germain est arrivé de La Flèche (72) le 16 novembre 1653 à bord du Saint-Nicolas. Marié à Marguerite Rebours, il a trois enfants. Il est caporal de la milice de Sainte-Famille, puis sergent royal de la sénéchaussée en 1664. Il est tué par les Iroquois le 28 août 1665 sur sa concession de La Rivière-Saint-Pierre.

- Simon Cardinal, originaire de Marans (17), arrivé le 19 septembre 1659 avec sa femme et deux fils à bord du Saint-André.

- Jean Roy dit Lapensée, également de Marans (17) est embarqué en 1659 sur le Saint-André avec sa femme, Françoise Bouet, nièce de Simon Cardinal. Sergent royal. Il meurt le 1er novembre 1676 à Léchine.

- Michael Neprue (Nepveu) dit Chicot, tué par les Iroquois.

Ces sept hommes, étaient connus pour leur bravoure et surnommés par les habitants de Montréal les Argoulets, archers d'un corps de cavaliers d'une grande réputation dans l'armée française Leur tâche consistait à stopper les Iroquois en les empêchant d'utiliser la rivière pour aller vers Ville-Marie. La première année, Pierre Raguindeau et Michael Neprue sont tués par des flèches indiennes.
Après trois ans, la milice française conquiert les terres des Iroquois en 1668.

UNE FAMILLE DE 15 ENFANTS

Une première maison est construite et, conformément à une entente conclue le 4 janvier 1665, « Les premières personnes à construire devront supporter les autres dans sa maison jusqu'à ce que la maison de tout le monde soit construite ».
Malgré de nombreux avatars et les changements fréquents de voisins, Étienne Campeau-dit-Limousin restera sur sa pièce d'origine et la complétera par l'achat de propriétés voisines. En 1667, il déclare posséder six arpents de terre et trois bestiaux ; en 1681, il a un fusil, sept bêtes à corne et 25 arpents.

Étienne Campeau dit Limousin et Catherine Paulo ont 15 enfants.

1- Jacques, outilleur, est né le 31 mai 1677 à Montréal et décédé le 8 mai 1751 à Détroit.

2- Étienne est né le 2 septembre 1664 et décédé le 8 septembre 1723 à Montréal.

3- Marie est née le 24 novembre 1665 et décédée le 7 février 1736 à Notre-Dame, Montréal.

4- Michel, outilleur, est né le 14 juin 1667 et décédé le 9 septembre 1737 à Montréal.

5- Catherine est née le 17 novembre 1669 à Montréal et décédée le 16 février 1750 dans le comté de Verchères au Québec.

6- François, outilleur, est né le 18 octobre 1671 et décédé le 2 juin 1741 à Montréal. Il est le principal responsable de la propagation du patronyme à travers le Québec, la région de la Beauce en particulier.

7- Louise est née le 6 octobre 1675 et décédée le 20 décembre 1730 à Montréal.

8- Marie-Catherine 1674-1767 à Montréal.

9- Jean né et mort en 1668.

10- Jeanne est née le 1er juin 1679 à Montréal et décédée le 30 juin 1721 à Longueuil, comté de Chambly.

11- Jean-Baptiste est né le 16 mars 1681 et décédé le 9 janvier 1748 à Montréal.

12- François est né le 12 novembre 1686.

13- Marie-Élisabeth est née le 30 juin 1683 à Montréal.

14- Agathe-Barbe est née le 22 février 1685 à Montréal.

15- Charles est né et décédé en décembre 1688 à Montréal.

Étienne Campeau-dit-Limousin est mort à 54 ans en 1692. Une mention dans le registre du notaire Claude Maugue, en date du 24 septembre 1692, dresse la liste des biens du défunt et constate que la mort était inattendue. Catherine Paulo est devenue veuve à 46 ans et l'est restée pendant 29 ans avant de mourir le 16 avril 1721. Elle a été enterrée seule à Montréal.

DES LIMOUSINS EN MAURICIE ET NOUVELLE-ÉCOSSE

Léonard Leblanc et Etienne Campeau dit Limousin constituent des exemples d'installation à Québec et Montréal. D'autres Limousins sont partis dans des contrées un peu plus lointaines ; ainsi deux maçons originaires de la Haute-Vienne sont allés peupler l'un la Mauricie, région intérieure située à l'ouest de Montréal, l'autre la Nouvelle-Écosse au nord-est du Québec.

JEAN DUBOIS, 1659-1738,

De Saint-Bonnet-de-Bellac à Champlain

Jean Dubois, fils de Michel, sergier, et de Michelle Tessier, est né vers 1659 à Saint-Bonnet-de-Bellac (87). Il est engagé pour deux ans le 30 juin 1683 comme maçon pour Monsieur de La Barre, gouverneur de Nouvelle-France.

Installé à Champlain, ville de Mauricie, qui tient bien sûr son nom du découvreur du Québec, Samuel Champlain, il exerce les métiers de maître-maçon et tailleur de pierres ; en 1727, il est déclaré maître entrepreneur en maçonnerie.

Il se marie trois fois :

- en 1688 avec Catherine Jean, née en 1670 au Canada, d'où un enfant,
- en 1693 avec Jeanne Rault, d'où six enfants,
- en 1713 avec Antoinette Limousin, d'où deux enfants.

Il meurt le 23 septembre 1738 à Champlain.

ANDRÉ VILLEFAYAUD DIT LAPIERRE

Marié a Louisbourg en 1731.

André Villefayaud dit Lapierre, fils de Pierre et de Marguerite Deschamp de Mézières-sur-Issoire (87), part au Canada comme soldat.

Il s'installe à Louisbourg en Nouvelle-Ecosse où il se marie en 1731 avec Marguerite Bertot née à La Martinique. Le couple a six fils nés à Louisbourg :

- en 1732 Pierre
- en 1734 Julien-André
- en 1737 Mathieu-André
- en 1740 Louis
- en 1742 Jean-François
- en 1745 Jean-Baptiste

André Villefayaud dit Lapierre est déclaré soldat, maçon ou maître-maçon lors des recensements de 1729 à 1741.
Le procès-verbal d'une visite de cheminée en juillet 1751 le mentionne.
From the above figures, one is forced to conclude that a single cheminée simple or cheminée double were the most common found in Louisbourg homes. The single cheminée simple predominated slightly in piquets houses, but one cheminée double was preferred in charpente houses. Two cheminées simples, two cheminées doubles, one cheminée simple with one double were exceptions for single dwellings. Since there has been very little indexing done on masonry houses, it is impossible to deal with their heating facilities. Chimneys shared by two houses were not rare, though such an arrangement often led to legal conflicts.[1]

André Villefayaud meurt avant 1750, année où sa veuve, Marguerite Bertet se remarie, à Louisbourg avec Jean Guitton dit Laroche ; elle partira en France où elle épousera, en 3e noces, en 1759 à Rochefort (17), Louis Greffin. Ce retour vers la France est sans doute lié au fait qu'en juillet 1758, la forteresse de Louisbourg, (qui avait été construite en 1719 par les Français), après six semaines de siège était tombée aux mains des Anglais.

Puisse l'histoire de quatre maçons limousins partis s'installer au Québec au milieu du XVIIe ou au début du XVIIIe siècle, inciter les généalogistes du Cghml à en trouver d'autres ! C'est le seul but de cette contribution qui se veut une invitation à approfondir le sujet !

Dominique Lecointre-Montage

1 [Sale of a land by André Villefayaud to Pascal. Louisbourg, 24 October, 1741. A.N., Section Outre-Mer, G 3, 2046 [-2], no. 21; Pierre Santier vs Blaise Cassagnolle. Louisbourg, 12 July, 1751. A.N., Section Outre-Mer, G 2, vol. 200, doss. 210, ff. 73-82.
« Procés verbal d'une visite de cheminée ». Louisbourg, 19 July, 1751. Id., vol. 209, doss. 494, piece 1; Claude Perin vs Claude Caresmantrand dit Champagne. Louisbourg, 23 November, 1753. Id., vol. 203, doss. 306, ff. 37v-38. [PAGE 30:] ».
Information communiquée par Daniel Villefailleau, adhérent CRGPG (Cercle de recherches généalogiques du Perche-Gouët).

Sources et Bibliographie

Les archives et recherches publiées sur le peuplement et la généalogie des québécois partis de France au XVIIe siècle sont très nombreuses. Deux sites internet très fournis peuvent permettre à des généalogistes amateurs de repérer facilement des migrants et de connaître leurs parcours :

Charles Vianney Campeau,
Montréal, membre de la société généalogique Canada - France
Navires venus en Nouvelle France – . Site : http://www.naviresnouvellefrance.ca

Site de Bernard et Jocelyne Quillivic sur les Filles du Roy, les Filles à marier, le régiment de Carignan…
http://www.migrations.fr/

Les associations de généalogie sont très actives au Québec, notamment à travers des associations de familles comme celles des familles, Houde, Tremblay ou Leblanc.
http://www.lequebecunehistoiredefamille.ca/
Pour Leblanc, Campeau et Dubois, fiches présentées par le site:
http://mount-royal.ca/heritage

Pour découvrir le Perche :

Michel Ganivet
Perche et Canada, épopée en Nouvelle France, Éditions des Amis du Perche, novembre 2016.

Les muséales de Tourouvre (61), musée de l'émigration française au Canada : à visiter !

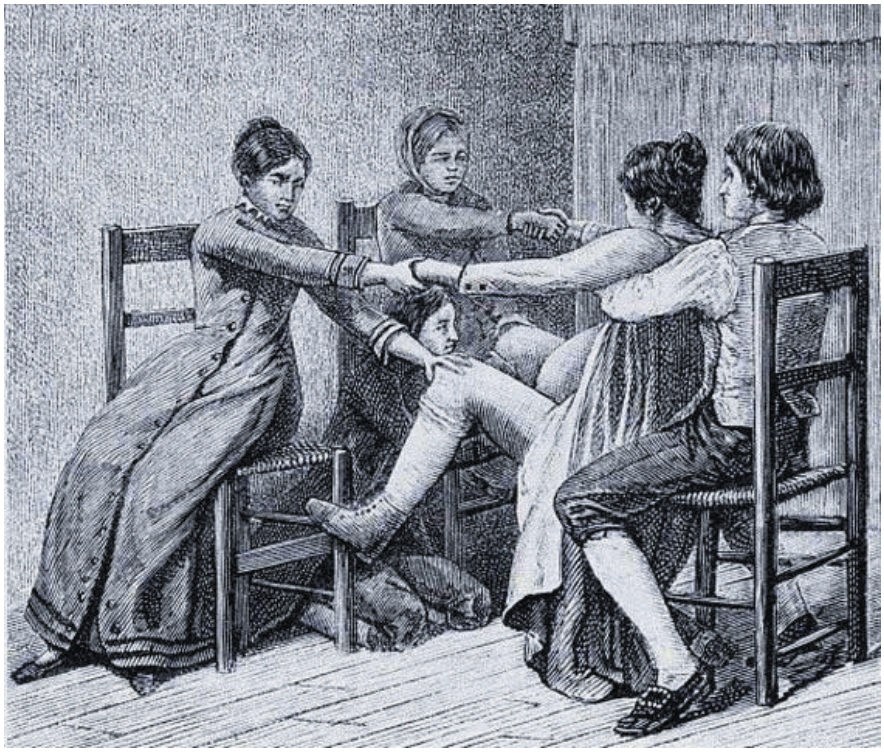

L'accouchement assis par une sage-femme.

Les œuvres cachées d'Antoine Bourdet

ou les amours d'un garçon-maçon Limousin en Bourgogne sous Louis XIV

Jean-Jacques Mauriat

L'auteur : Jean-Jacques Mauriat, est journaliste, ancien chroniqueur judiciaire de France-Inter, il a été documentariste pour la télévision et producteur indépendant puis salarié du groupe Lagardère. Il est aujourd'hui président du Cghml.

Résumé : C'est en travaillant sur la généalogie d'une famille Muteau de Til-Châtel en Bourgogne, que le dépouillement des actes paroissiaux m'a conduit, par le plus grand des hasards à découvrir l'histoire d'un garçon-maçon du pays de la Marche. L'acte disait qu'il était le père de l'enfant d'une jeune servante que la sage-femme allait accoucher. Trois mois après le curé de Til-Châtel, mariait le jeune couple qui allait s'installer pour toujours en Bourgogne et dont un petit-fils allait épouser la fille du greffier de justice du marquisat de Til-Châtel.

S'aimaient-ils ces deux amants lorsqu'ils ont roulé dans le foin ? C'était un jour, ou une nuit de fin juillet ou début août 1714. Jacquette, la servante et Antoine le garçon-maçon, travaillaient et habitaient l'une et l'autre chez Monsieur François Sellier, maître-maçon de Til-Châtel, un marquisat du diocèse de Dijon. Personne n'en a rien su. Certains ont peut-être compris que Jaquette s'arrondissait l'hiver venu. Mais le froid s'annonçait en Bourgogne, la vendange avait été tardive, en cet l'hiver 1714-1715[1] et les vêtements chauds dans lesquels on s'emmitoufle, dissimulent les rondeurs. En ce temps, les jeunes filles célibataires, enceintes, avaient toutes raisons d'éviter de se faire remarquer.

Jacquette savait que l'enfant né hors mariage serait considéré comme un bâtard. Une ordonnance de Louis XIII, datée de 1639, ordonnait que tous les enfants nés hors mariage soient frappés d'indignité, d'incapacité totale de succession, ce qui revenait à les exclure de la famille.

Jeune servante Jacquette risque donc l'exclusion de la maison qui l'accueille et l'emploie. La lecture des actes de naissances

1 *Le climat en Bourgogne et ailleurs*, Emmanuel Leroy-Ladurie, Valérie Daux et Jürg Luterbacher. P. 431. <persee.fr>

À propos des grossesses et des déclarations qui étaient obligatoires depuis 1556, obligation renouvelée par Louis XIV en 1708, le ministre de l'intérieur de l'Empire a été amené à répondre sur le bien fondé de l'application de cette mesure au début du XIXe siècle
Trois questions lui étaient posées : L'édit de février 1556 qui astreignait les femmes non mariées à faire leurs déclaration de grossesse doit-il continuer de recevoir exécution ? Si oui devant qui ? Qui doit poursuivre si ce n'est pas fait ?

La réponse a été formulée de la façon suivante par une circulaire du ministre de l'intérieur en date du 19 ventôse an VII *une fille ayant fait chez un juge de paix du département de la Haute-Vienne, une déclaration de grossesse, dans laquelle elle indiquait un individu pour père de l'enfant qu'elle portait dans son sein, et l'acte de naissance de l'enfant contenant la même indication, le tribunal de première instance de Limoges, devant lequel on s'était pourvu, a seulement ordonné que le nom de la personne désignée pour père serait rayé de l'acte de naissance. Sur l'appel de ce jugement, un arrêt du 28 janvier 1808 a ordonné de plus que la déclaration de grossesse serait biffée dans la partie contenant indication de paternité* [1].
Le combat des femmes ne faisait que commencer

1 Manuel alphabétique des maires de leurs adjoints, et des commissaires de police Charles Henri Frédéric Dumont tome second. Paris août 1813

de Til-Châtel en ce début du XVIIIe siècle, fait apparaître quelques naissances dites de père inconnu. Mais, « La conception d'un enfant hors mariage étant alors très mal vue, beaucoup de jeunes filles tentaient de cacher leur grossesse, d'accoucher seules (au risque de leur vie) et de se débarrasser de l'enfant pour ne pas finir au ban de la société[2] ».

2 *Le destin d'une fille-mère au XVIIIe siècle* <www.aupresdenosracines.com>

Un édit d'Henri II daté de 1556 et confirmé par Louis XIV en 1708, avait rendu obligatoire la déclaration de grossesse de façon à réduire les infanticides et les abandons de nouveau-nés. Cette obligation concernait les filles non mariées et les veuves, un enfant hors mariage pouvant être le fruit d'un « accident » plus ou moins consenti, quand il n'était pas le résultat d'une violence ou d'un abus.
De plus, la famille de la fille-mère, si elle en avait une, subissait économiquement l'arrivée de l'illégitime rejeton qu'il fallait nourrir, alors même qu'aucun homme n'était là pour lui assurer un avenir. Et que dire de la jeune femme qui aurait de grandes difficultés à trouver un mari qui accepte de prendre à sa charge la fille fautive et le jeune bâtard.

LES PREMIÈRES CONTRACTIONS

Voilà la situation dans laquelle se trouve Jacquette Coppin, le 30 avril 1714 lorsque les premières contractions se font sentir.
Elle est installée dans la maison de son patron, François Sellier qui y réside, avec sa famille, sa servante et son garçon-maçon venu du village de Blandière à La Chaussade[3] du pays de la Haute-Marche.
Le jeune homme est installé dans la maison de Til-Châtel, depuis 1709. Parfaitement intégré à la famille et à la paroisse, il a posé là son baluchon. Trois autres garçons de la Haute-Marche, deux de Saint-Alpinien[4], un autre de Saint-Maixent y sont également présents. Antoine fréquente l'église et a été parrain le 14 janvier 1714, du fils de Pierre Fribourg et d'Antoinette Bougueleret,

3 La Chaussade, village de 115 habitants dans la Creuse, ancienne province du Franc-Alleu. Il tient son nom de la chaussée de la voie romaine Limoges-Clermont qui le traversait, selon A. Leclerc (Limoges 1902)
4 Michel Mazetier, maçon de Montignac, paroisse de Saint-Alpinien, diocèse de Limoges, fils de Pierre Mazetier et Anne Celier, épouse le 2 février 1733, Jeanne Picard à Til-Châtel (Côte d'Or) célébré par Gilbert curé : « Bans publiés à Saint-Alpinien (…) aucun empêchement ni civil, ni canonique ainsi qu'il m'apparut par la lettre de monseigneur Vanginot, prieur curé de la dite paroisse de Saint-Alpinien datée du 9 décembre 1732 ; dûment légalisé par monseigneur illustrissime évêque de Limoges le 23 du même mois ». Michel Mazetier signe son acte de mariage. AD21 vue 32/160 de 1733.

un couple de vigneron, semble-t-il, honorablement connu dans la paroisse. Le jeune Fribourg devient donc Antoine par le parrainage d'Antoine Bourdet.

Jacquette Coppin est considérée avec affection par François Sellier et son épouse Jeanne Rattet. Le couple est marié depuis le 7 septembre 1693, ils ont un enfant Jean Sellier, laboureur, un peu plus jeune que Jacquette et Antoine.

Dans la chambre de la servante, l'épouse du maître-maçon accompagne Jaquette dans ses douleurs et fait venir la sage-femme de la paroisse, Claudine Héron, veuve d'Étienne Raffiot. Une maîtresse-femme autant qu'une maîtresse sage-femme.

Lorsqu'elle entre dans la chambre de Jaquette, la sage-femme a l'absolue volonté d'obtenir le nom du père de l'enfant à venir. Jacquette n'a semble-t-il pas déclaré sa grossesse comme la loi en a renouvelé l'obligation depuis seulement 6 ans.
Les sanctions pour non-déclaration de grossesse sont extrêmement graves, tant il est vrai qu'en théorie la peine de mort peut-être requise. Alors Claudine Héron va argumenter et menacer, elle veut le nom du père. Jacquette souffre lors de chaque contraction, mais la sage-femme est intraitable : le nom du père, demande-t-elle avec de plus en plus d'insistance.
Claudine Héron ne cède pas… Les larmes de Jacquette, les supplications de la jeune femme pour être accouchée, rien n'y fait. La sage-femme veut une réponse. La délivrance tant attendue est à ce prix. Le temps passe, au matin Jacquette cède enfin et donne le nom du père. La sage-femme veut un serment devant témoins et appelle les personnes présentes dans la maison. Il faut que chacun sache.
Le prêtre Buhet, curé de Til-Châtel, rédacteur de l'acte de naissance le 1er mai 1715, a traduit avec ses mots le déroulé de cet épisode:
Jacquette Coppin, domestique de François Sellier maçon, accouchée par Claudine Héron, maîtresse sage-femme et veuve d'Étienne Raffiot, a fait prêter serment à ladite Coppin, auparavant de l'accoucher, pour savoir la vérité et des œuvres de qui elle était enceinte. Laquelle Coppin a affirmé entre ses mains et en présence de plusieurs témoins que ce soit des œuvres d'Antoine Bourdet, garçon-maçon du pays de la Haute-Marche, travaillant pour le dit Sellier.


L'église de La Chassade. photo JJM

L'aveu de Jacquette valait déclaration de grossesse, certes tardive, mais bien réelle. Cependant on imagine, la situation dans laquelle Antoine Bourdet, présent dans la maison se trouvait alors. Il devenait père et reconnu comme tel par la communauté de la paroisse de Til-Châtel.

ANTOINE, GARÇON-MAÇON DE LA HAUTE-MARCHE

Antoine Bourdet était comme Jacquette, un *majeur de plus de 25 ans*. Il est né vers 1680 à La Chaussade dans le pays de Haute-Marche, au village de Blandière à proximité immédiate de Bellegarde-en-Marche. Son père Michel Bourdet maçon, est né sans doute en 1644, sa mère, Catherine Danthon



Vue du bourg de La Chaussade, Creuse. Photo JJM

va donner naissance au moins à cinq enfants : Léonarde née vers 1674 et morte en 1686, Antoine né vers 1680, Pierre né en 1682, meurt le 3 mai 1684, la veille de sa sœur Louise âgée de 9 ans, morte le 4 mai de la même année, enfin autre Pierre, né en 1687, se mariera à Jeanne Lombard[5] et assurera la descendance de la famille à La Chaussade.

Le grand-père François Bourdet, est maçon lui-aussi, il a épousé Anne Bily, qui décédera le 11 janvier 1686, âgée d'environ 60 ans. Le convoi sera suivi par François Bourdet le mari et Pierre Bourdet, son fils, le cardeur de Blandière.
En 1689, Michel Bourdet le chef de famille est emporté le 10 janvier. Antoine seul avec sa mère et son frère Pierre, le cardeur, est devenu garçon-maçon… Puis en 1698, c'est Catherine Danthon, la mère qui s'éteint à son tour. Pierre est installé à La Chaussade comme cardeur, mais Antoine va devoir migrer pour gagner sa vie hors du Limousin.

Cette région de la Haute-Marche est à



Le baptistère de l'église de La Chaussade, où fut baptisée la famille Bourdet. Photo JJM

l'époque rattachée à la généralité de Moulins, et c'est donc naturellement vers cette ville, que partent à pied les compagnons du tour de France. À partir de Moulins, les uns remontent vers Paris et les autres poursuivent leur route vers le Lyonnais ou la Bourgogne. Antoine est allé vers Dijon, environ 330 km qui, à raison de 6 heures de marche par jour, se parcourent en moins de deux semaines. Il a traversé Evaux, Saint-Victor, Moulins, Autun, Pouilly-en-Auxois et s'est

5 Voir relevés du Cghml. Mariage de Pierre Bourdet le 24 février 1716 à La Chaussade, Creuse.

D'ONTE SES N°17 PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

approché de Dijon. En chemin il a rencontré d'autres marcheurs qui, comme lui, allaient limousiner vers des contrées plus prospères que leur Haute-Marche natale. *Il est naturel que des hommes qui ne trouvent pas de quoi subsister dans le lieu de leur naissance aillent chercher ce qui leur manque dans d'autres provinces d'où l'amour de la patrie les ramène chez eux*[6] » pensait l'intendant de la généralité de Moulins en 1785.

Partir est une chose, revenir en est une autre. Antoine Bourdet a trouvé l'accueil d'un maître-maçon de Til-Châtel[7], et sa vie en fut bouleversée.

Antoine a suivi en cela le chemin des migrants limousins qui depuis des temps immémoriaux allaient limousiner à travers le pays. L'origine des migrations est largement incertaine, la seule chose acquise est une lettre de Louis XIII qui s'appuie sur les maçons limousins pour établir la chaussée de la digue de La Rochelle. Le 2 décembre 1627, le roi charge M. de Pompadour, lieutenant général du Limousin, de réquisitionner tous les maçons et manœuvres de sa province *pour faire promptement une forte chaussée (….) et contraindre les rebelles à la reconnaissance de leur devoir* [8].

Mais s'il fut fait appel aux maçons limousins c'est bien que leur réputation était acquise depuis longtemps.
Dans son ouvrage sur les migrants de la Creuse, Annie Moulin estime qu'en 1698, 6 000 migrants ont quitté la Haute-Marche, ils étaient 10 000 dans les années 1755-1760, 12 000 en 1764 et sans doute 15 000 en 1769[9].
On considère généralement que les maçons cheminaient à partir de mars pour revenir en novembre. Ils furent les agents de la diffusion des idées nouvelles et leurs emportements en firent parfois des meneurs d'hommes. Ce fut le cas d'Antoine Auvesty de Chéniers Haute-Marche, qui, revenu avant l'hiver 1667, trouve son pays tourneboulé par le choix de Louis XIV de modifier les limites des zones de gabelle et du pays redimé. Il s'en est suivi une rébellion qui lui coûta la vie après un procès fait pour susciter l'effroi[10].
À l'inverse d'autres maçons vont chercher à se fondre dans la province qui les accueille et ne retourneront jamais en Limousin. Ils épousent une jeune fille sur place et vont donner naissance à une lignée qui nous permet aujourd'hui de retrouver dans la France entière, et notamment en régions parisienne ou lyonnaise, mais aussi en Normandie ou en Bourgogne, des familles de lointaine origine limousine.

DES ŒUVRES DE QUI, ELLE ÉTAIT ENCEINTE !

Le 1er mai 1715, la petite communauté paroissiale de Til-Châtel bruisse de la nouvelle rapportée par les témoins de l'accouchement de Jacquette Coppin. La jeune femme est la fille d'un vigneron, Claude Coppin décédé, mais aussi de Claire Huguard, issue d'une famille nombreuse depuis longtemps implantée dans la paroisse. La nouvelle se propage et Antoine est face à deux solutions : la fuite choisie par de nombreux jeunes hommes qui disparaissent après l'annonce de la grossesse, ou l'acceptation et le mariage. Antoine décide sans tarder, de demander la main de la jeune servante mère de son fils. Une façon d'accepter l'enfant qui vient de naître et de préserver son honneur.

Les bans sont publiés et le 29 juillet 1715 le mariage est célébré dans l'église Saint Florent[11] de Til-Châtel par le prêtre Buhet. C'est lui qui, le 1er mai, avait décrit par le menu les conditions de la naissance du jeune Antoine.

Dans l'acte de mariage, il précise la

6 Lettre de l'intendant de la généralité de Moulins, M. de Mazirot cité par Annie Moulin dans *Les maçons de la Creuse*. 1994.
7 Til-Châtel est aujourd'hui une commune du département de la Côte d'Or.
8 Idem citation de Louis Bandy de Nalèche avocat au Conseil d'État, *Les maçons de la Creuse*, 1859 p.14.
9 *Les maçons de la Creuse : les origines du mouvement* Annie Moulin.
10 *Antoine Auvesty, maçon de Chéniers, révolté contre la gabelle*, Jean-Jacques Mauriat, D'onte ses n° 11, Cghml, Limoges 2015.
11 L'église Saint-Florent est classée Monument historique depuis 1862, elle date des XIIe et XIIIe siècles.

généalogie d'Antoine Bourdet *majeur de plus de 25 ans... Fils de Michel Bourdet et Catherine Danthon… Arrivé à Til-Châtel depuis environ 6 ans…Né dans la paroisse de Saint Pierre de La Chaussade pays de la Haute-Marche, diocèse de Limoges*.
« C'est à cette appartenance, (le diocèse de Limoges) qui d'une certaine façon fait leur identité, que se réfèrent les habitants de la région quand ils indiquent leur lieu d'origine aux autorités des « bas pays ». Ils viennent « du pays de la Marche en Limousin », ou plus simplement « de la Limoge », même si la paroisse où ils disent être nés ne relève pas de la généralité de Limoges [12]». Antoine Bourdet garçon-maçon Limousin, va donc faire sa vie en Bourgogne.

LA FAMILLE SE CONSTRUIT

Dès l'année qui suit leur union, le couple donne naissance à Jean le 1er août 1716. Son parrain est Jean Sellier, le fils de François Sellier le maître-maçon de Til-Châtel qui avait accueilli Antoine Bourdet et la servante Jacquette Coppin. L'enfant ne survivra pas. Il meurt le 19 juillet 1718. Mais Jacquette est alors enceinte d'un enfant qui prendra le prénom de son frère décédé, Jean né le 22 janvier 1719, il a pour parrain Jean, fils de Nicolas Le Noir, marchand et pour marraine Anne fille de Jean Fribourg l'aîné, vigneron et d'Élisabeth Muteau.

La vie poursuit son cours, Antoine est désormais qualifié de maçon quand Jacquette accouche le 27 juillet 1721 de Pierre qui sera baptisé le 28 et aura pour parrain et marraine des familles de vignerons bourguignons. Mais Pierre est dit fils d'Antoine Bordet. En ce temps, le curé Buhet de Saint-Florent à Til-Châtel qui avait rédigé l'acte de naissance d'Antoine Bourdet et l'acte de mariage de ses parents, est remplacé par le curé Jean Gilbert qui systématiquement écrira Bordet… Par une originalité graphique, Bourdet perd ainsi son « u » pour devenir Bordet, comme l'épouse d'un marchand qui s'installe cette année-là à Til-Châtel[13].

Les recherches généalogiques effectuées depuis, par quelques passionnés confondront parfois les deux familles, omettant ainsi l'origine limousine d'Antoine Bourdet venu en 1709 de La Chaussade, en Haute-Marche, diocèse de Limoges.
Antoine Bourdet a su prendre sa place dans la société bourguignonne des vignerons et marchands de Til-Châtel. Les familles avec lesquelles il se lie, comptent parmi celles dont les signatures ornent les actes de la vie : baptêmes, mariages, sépultures, les témoins signent : Fribourg, Muteau, Le Noir, Sellier, mais aussi Parisot, Marquet, Gauvain, Aubry ou Perrey. Antoine Bourdet ne signera jamais les actes le concernant à la différence de ses fils qui sauront apposer leur signature. Il faut dire que Paul Fyot, époux d'Anne Fribourg, recteur d'école était présent au mariage du jeune Antoine. Il aura su contribuer à l'éducation des enfants Bourdet. Pierre est le seul à signer Bourdet, les autres oublieront le U et deviendront peu à peu des Bordet, plus Bourguignon que Limousin…

Le 20 avril 1723, née Jeanne, fille d'Antoine Bourdet (écrit Bordet par le curé Gilbert), maçon. Le fils d'un vigneron et la fille d'un laboureur, sont les parrain et marraine. Puis enfin, le 27 novembre 1727, naît Nicolas le dernier enfant d'Antoine et Jacquette, dont le parrain Nicolas Petitjean signe l'acte de baptême.
Six enfants nés du couple dont cinq sont bien vivants, mais une seule fille, qui vont s'ancrer, pour partie, dans la terre bourguignonne.

DU LIMOUSINAGE À LA VENDANGE

Antoine Bourdet œuvre toujours en qualité de maçon sur Til-Châtel et alentours. Cette année 1727, connaît un temps estival chaud et doux, la vigne est de belle qualité et la surproduction de vin accompagne la demande sans cesse croissante du marché parisien. À Til-Châtel la population de vignerons suit avec circonspection les évolutions des

12 *Les maçons de la Creuse*. Annie Moulin Institut d'études du Massif Central, 1994 p.6

13 Relevés des actes paroissiaux de Til-Châtel 1721-1730 AD21 ; vue 30/149



L'église romane de Til-Châtel dans laquelle se sont mariés les enfants d'Antoine Bourdet et Jacquette Coppin.

prix du vin. La production est énorme de 1727 à 1732 voire jusqu'en 1735… et les prix s'effondrent. Le gouvernement de Louis XV interdit partiellement les nouvelles plantations de vignes à partir de 1729 ; en 1731 l'interdiction se fait impérative[14]. À partir de 1740, des étés froids vont mettre une fin provisoire à la dépression du prix du vin. C'est pendant cette période que les frères Bourdet, fils d'Antoine vont s'installer comme vignerons dans le sillage de leurs belles-familles.

Les Bourdet sont donc au complet en cet été 1733, qui sera le plus chaud de la période 1726-1736. Le jeune Antoine a 18 ans, Jean 14 ans, Pierre a 12 ans, Jeanne 10 ans et Nicolas 5 ans.

La chaleur s'accompagne de période caniculaire à base de déshydratations, toxicoses, infection des eaux… La dernière canicule de 1719 a provoqué plus de 400 000 morts dans la France de l'époque[15]. La chaleur est-elle la responsable de l'événement qui va suivre ? Toujours est-il que le 31 août de cet été là, Jacquette meurt, elle a 45 ans. L'inhumation a lieu le lendemain 1er septembre au cimetière de l'église Saint-Florent en présence « de ses parents ». Signent, un de ses fils sans doute Antoine l'aîné et les cousins Huguard, la famille de sa mère.

Antoine Bourdet, le maçon limousin a permis à ses enfants d'apprendre à écrire grâce à la complicité du recteur d'école Paul Fyot, dont la signature accompagne les actes consignés par le curé sur les registres paroissiaux, une façon de leur permettre d'évoluer dans la société de ce début du XVIIIe siècle, de devenir des Bourguignons. Mais en cette fin 1733, la famille d'Antoine se réorganise après la mort de Jacquette.

LES ENFANTS DU MAÇON MARCHOIS DEVIENNENT VIGNERONS BOURGUIGNONS

En 1734, le 24 novembre dans l'église Saint-Florent de Til-Châtel, le jeune Antoine, 19 ans, épouse Jeanne Marquet, fille de François Marquet un vigneron décédé, et de Didière Parisot qui est morte quelques jours

14 *Les fluctuations du climat de l'an mil à aujourd'hui.* Emmanuel Leroy-Ladurie, Daniel Rousseau, Anouchka Vazak . Armand Fayard. 2011.
15 idem

auparavant le 6 octobre 1734[16].
Antoine est désormais maître-maçon comme ses ancêtres Marchois.
Mais comme son père a-t-il pris la route ? En tout cas, Antoine semble avoir quitté Til-Châtel, son nom n'apparaît dans aucun acte concernant sa famille ou sa belle-famille pendant les 10 ans qui suivent son mariage. Par la suite, il ne sera présent ni aux mariages de ses frères et sœur, ou aux obsèques de son père alors même qu'à chaque fois, la famille présente à Til-Châtel se rassemble.

En 1744, le 14 janvier, Jean Bordet épouse Jeanne Aubry, la jeune femme décédera après la naissance de François Bordet, le premier petit-fils d'Antoine et Jacquette. Jean Bordet épousera en 1749 Jeanne Perrey qui lui donnera une descendance.
Le troisième fils Pierre Bourdet, devenu Bordet épousera Marie Chiquet le 21 janvier 1754. Lui aussi assurera la descendance du maçon limousin.
Jeanne Bordet, la seule fille de la fratrie épousera Jean Verrot le 18 janvier 1752, son père et son frère Jean seront présents.
Jeanne Bordet, donne naissance le 12 septembre 1754 à Catherine Verrot. Si Catherine Gauvain, fille de Nicolas un vigneron, est la marraine, c'est Nicolas Bourdet (Bordet), le plus jeune de ses frères qui en sera le parrain.

La période qui s'ouvre va être celle de printemps et d'été chauds… À Til-Châtel, les conditions sont réunies pour de belles vendanges et des revenus croissants. Malheureusement le 9 mai 1756, Nicolas Bourdet, meurt et sera inhumé le lendemain 10 mai. Toute la famille est rassemblée autour de la sépulture. Seuls les hommes sont mentionnés dans l'acte : il y a là, Antoine Bourdet le maçon-limousin, et les frères Jean et Pierre, le beau-frère Jean Verrot et Nicolas Petitjean, le parrain, qui tous signent l'acte.

Manque Antoine Bourdet, le fils et frère aîné dont nous n'avons plus la trace.

En 1763, le climat s'est beaucoup rafraîchi en Bourgogne et Antoine Bourdet le maçon marchois, s'éteint un soir de novembre. Il est âgé d'environ 81 ans et n'est sans doute jamais revenu en Limousin. A-t-il seulement des nouvelles des siens ? En a-t-il donné ? Rien n'est moins sûr.

À La Chaussade dans le village de Blandière, la famille d'Antoine Bourdet, ses frères, sa sœur, ses neveux et nièces ont assuré la descendance de la branche limousine. Ils se sont partagés entre le labour et le limousinage des maçons migrants. Mais à la différence des Bordet de Bourgogne, aucun n'a su signer pendant toute cette période.
Aujourd'hui, la branche limousine existe toujours sous le nom de Bourdet, et les Bordet sont encore nombreux en Côte d'Or ! Chacun de son côté… ignorant les amours cachés d'une jeune garçon-maçon parti limousiner en Bourgogne.

Jean-Jacques Mauriat

16 AD 21

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BOURDET À LA CHAUSSADE (23) ET TIL-CHÂTEL (21)

1- François Bourdet, maçon à La Chaussade, marié à Anne Bily née vers 1626, morte à La Chaussade le 11 janvier 1686.

1.1- François Bourdet né vers 1640 à La Chaussade, mort en 1690 marié à Jeanne Dumonteil, descendance…

1.2- Michel Bourdet, maçon à La Chaussade né vers 1644, qui suit…

1.3- Pierre Bourdet, cardeur à La Chaussade marié à Marie Granassi, née vers 1656, décédée à La Chaussade le 20 février 1716 a environ 60 ans.

-1.3.1- François Bourdet, né le 15 septembre 1686 à La Chaussade.

-1.3.2- Françoise Bourdet, née le 15 septembre 1686 à La Chaussade.

-1.3.3- Marie Bourdet, née le 22 avril 1696, mariée 8 janvier 1724 à La Chaussade à Sébastien Dumonteil. Dont :

-1.3.3.1- Donnet Dumonteil né le 11 novembre 1727, descendance...

1.2- Michel Bourdet maçon à La Chaussade, né vers 1644, mort à La Chaussade le 10 janvier 1689 à l'âge de 45 ans. Marié à La Chaussade à Catherine Danthon décédée à La Chaussade le 18 novembre 1698. Dont :

-1.2.1 Léonarde Bourdet née vers 1674, décédée à La Chaussade le 10 avril 1686 à l'âge d'environ 12 ans.

-1.2.2 Louise Bourdet, née vers 1675, décédée à La Chaussade le 3 mai 1684 à l'âge d'envrion 9 ans.

-1.2.3 Antoine Bourdet, né vers 1682 maçon qui suit…

-1.2.4 Pierre Bourdet, né le 6 décembre 1682, mort le 4 mai 1684 à l'âge de 16 mois.

-1.2.3 Antoine Bourdet, maçon né à La Chaussade vers 1682 mort à Til-Châtel (Cote-d'Or) le 21 novembre 1763 à l'âge sans doute de 81 ans. Arrivé à Til-Châtel, (Cote-d'Or) à proximité de Dijon en Bourgogne, en 1709 à l'âge d'environ 27 ans. Il s'installe chez François Sellier, maître-maçon. Apprécié de la communauté villageoise, il est parrain d'Antoine Fribourg, fils de Pierre Fribourg vigneron à Til-Châtel et d'Antoinette Bouguelerat. La marraine est Marguerite fille d'Edmé Girodet, vigneron.
1er mai 1715, naissance de son fils déclaration faite par la mère Jacquette Coppin, servante, à la sage-femme venue l'accoucher.
Mariage avec Jacquette Coppin, le 29 jullet 1715 à Til-Châtel. Fille de Claude Coppin, vigneron et de Claire Huguard d'une famille de vignerons. Le nom des enfants d'Antoine Bourdet est écrit Bordet à partir de 1721 dans les registres paroissiaux de Til-Châtel. Dont :

-1.2.3.1 Antoine Bourdet né le 1er mai 1715 à Til-Châtel, maître maçon, marié à Til-Châtel le 24 novembre 1734 à Jeanne Marquet, fille de François Marquet, vigneron et de Didière Parisot.

-1.2.3.2. Jean Bourdet né le 1er août 1716 à Til-Châtel mort à 23 mois le 19 juillet 1718 à Til-Châtel.

-1.2.3.3. Jean Bourdet, vigneron. Né le 22 janvier 1719 à Til-Châtel,
- Union 1 : marié le 14 janvier 1744 à Jeanne Aubry âgée d'environ 26 ans. Elle meurt sans doute en 1747. Dont :

-1.2.3.3.1. François Bordet ; né le 19

décembre 1744,
- Union 1 : marié à Jeanne Popelard le 7 janvier 1772 à Til-Châtel, dont descendance…
- Union 2 : Marié à Jeanne Perrey le 13 janvier 1749 à Til-Châtel dont :

-1.2.3.3.1.1 Jeanne Bordet décédée à 3 jours le 2 février 1754 à Til-Châtel.

-1.2.3.3.1.2 Catherine Bordet née le 2 juilllet 1755 à Til-Châtel.

-1.2.3.3.1.3 Pierre Bordet, né le 29 janvier 1762 à Til-Châtel.

-1.2.3.4. Pierre Bordet, vigneron, née le 27 juillet 1721 à Til-Châtel, marié le 21 janvier 1754, à Marie Chiquet dont :

-1.2.3.4.1 Jean Bordet, né le 30 janvier 1759 à Til-Châtel

-1.2.3.4.2 Honoré Bordet, né 1er mai 1760 à Til-Châtel

-1.2.3.4.3 François Bordet, né le 30 mars 1761 à Til-Châtel

-1.2.3.5. Jeanne Bordet, née le 20 avril 1723 à Til-Châtel, mariée le 18 janvier 1752 à Til-Châtel à Jean Verrot, vigneron, âgé d'environ 27 ans, dont :

-1.2.3.5.1 François Verrot né vers 1753, marié à 26 ans le 23 novembre 1779 à Marguerite Faubert, âgée d'environ 32 ans. Fille de François Faubert, greffier de justice du marquisat de Til-Châtel, et de Anne de Martine Court.

-1.2.3.5.2 Catherine Verrot, né le 12 septembre 1754 à Til-Châtel.

-1.2.3.6. Nicolas Bordet, né le 27 novembre 1727 à Til-Châtel, le parrain est Nicolas Petitjean vigneron et la marraine Marguerite Millot femme d'un marchand de Til-Châtel. Mort à 28 ans, le 9 mai 1756 à Til-Châtel. Son père, ses deux frères Jean et Pierre, son beau-frère et son parrain, sont présents à son inhumation.

Hubert Védrine :
Le Limousin est un ancrage…



Voyageur infatigable, Hubert Védrine au festival du film de Jaïpur (Inde) en mars 2014.

I- D'ONTE SES

D'où êtes-vous, Hubert Védrine ?

Ma mère, Suzanne Chigot était de Limoges, son père, le maitre-verrier Francis Chigot, d'une famille d'entrepreneurs de Saint-Léonard-de-Noblat. Mon père était né à Lyon. Il savait que son père avait des aïeuls à Saint-Étienne et en Auvergne mais surtout que sa mère avait, du côté des Milan, des ancêtres en Savoie, en Maurienne. On disait qu'ils étaient venus d'Italie du nord, près de Bergame.

Natif de Creuse, vous définissez-vous comme un Marchois, (ou un Limousin) car vos deux parents ont une ascendance limousine ? Védrine n'est pas un nom étranger à notre région… il est vrai que votre ancêtre Pierre Védrine né dans la Creuse en 1839 est devenu armurier et est allé se marier à Saint-Étienne dans la Loire. D'où votre père né à Lyon…

Je n'emploierai pas l'expression «Marchois» même si elle serait exacte, ni d'ailleurs «Limousin» (trop lié à Limoges). Je dirai : je suis né Chez Livet, en Creuse. Le petit monde de la maison de famille l'emportait sur tout le reste. Oui il y avait des Védrine, ou Védrenne en Creuse, mais aussi dans le Puy



Sous le regard du grand-père Francis Chigot, 10 de ses 12 petits-enfants réunis Chez Livet en 1958. Hubert Védrine à 11 ans, au centre avec son vélo. Photo de Martine Tandeau de Marsac.

de Dôme, dans le Cantal, en Haute-Loire. De plus, après avoir découvert la Creuse, en 1942, mon père avait fait des recherches généalogiques et s'était découvert une aïeule Védrine .... à Sermur (à côté de Lupersat).

Quelle est votre relation à votre région de naissance ?

Un attachement sentimental à un monde enchanté : celui de la maison de famille, celle de ma grand-mère Chigot. Et son environnement immédiat : Bellegarde-en-Marche, Saint-Silvain-Bellegarde, Champagnat, Lupersat, Sermur, Mautes, Aubusson, Auzances. Ce n'est que plus tard que j'ai élargi à la «Marche», à la «Creuse», un peu au Limousin. Mais «Limoges» paraissait déjà loin.



Hubert Védrine et Michèle Froment le jour de leur mariage le 29 juin 1974 à Saint-Silvain-Bellegarde. Photo de Martine Tandeau de Marsac.

Quel avenir vos parents imaginaient-ils pour l'enfant que vous étiez ?

Ils m'ont laissé grandir, me transmettant sans s'en rendre compte un mode de vie, une morale, une philosophie implicite, une ouverture, des curiosités, des souvenirs, l'idée qu'il n'y avait pas de limites : un trésor. Ils ne m'ont pas influencé, m'ont laissé très libre.

Vous êtes né en Creuse, vous avez fait vos études en région parisienne… mais vous êtes toujours retourné à Chez Livet, le hameau de votre famille.

Je suis né à l'été 1947, été d'orages violents et de canicules. Mais j'ai toujours vécu à Bois-Colombes en proche banlieue de Paris, c'est là que j'ai fait mes études, avant Sciences Po à Paris. Mais nous passions toujours un mois d'été en Creuse. Plus tard aussi, à la Toussaint, ou à Noël.

C'est à Saint-Silvain-Bellegarde que vous vous êtes marié ? Votre épouse est aussi limousine ?

Je me suis marié à Saint-Silvain, comme mes parents. Mon épouse, Michèle Froment, est originaire du nord de la France par sa mère, Julia Fèvre, et de la Creuse, de Moutiers-Roseille et de Poncharraud par son père, André Froment (familles Froment, Lefaure, Fèvre et Mahutte).

Comment définiriez-vous la fratrie et la famille dont vous êtes issus ?

Une merveilleuse famille de quatre enfants entourés d'une famille élargie et d'une nuée d'amis élevés dans un milieu « catho de gauche » non contraignant et très ouvert sur le monde.

Votre ascendance limousine vous mène à Francis, né François Chigot, un grand artiste, maître-verrier limousin. Comment et quand avez-vous découvert l'importance artistique de votre grand-père ?

J'ai passé, enfant, des vacances à Limoges, chez lui, et je me souviens de l'atelier et de l'odeur du plomb fondu. Mais c'est après sa mort, quand un conseiller du secrétaire d'État à la culture, Michel Guy, Bruno Foucard s'est enthousiasmé pour son œuvre et a aidé ma cousine Martine Tandeau de Marsac qui vit à Brignac, et moi-même à monter une première exposition, que j'en ai pris la mesure. Ma cousine Martine travaille d'ailleurs à une nouvelle exposition, plus importante. C'est mon grand-père par exemple, qui a fait les vitraux de la gare de Limoges. Par ailleurs ma tante, Delphine Bureau Chigot, faisait des tapisseries et des pastels, dont certains inspirés de la Creuse Ma mère aussi, Suzanne, a beaucoup peint et dessiné les arbres tordus par le vent et les champs.

II- VOS EGAGEMENTS

Vous avez mené une carrière dans la haute fonction publique et au gouvernement à Paris. Vous avez fait des choix politiques à gauche. Avez-vous cherché à vous investir dans le Limousin ? J'ai lu que les socialistes de cette région ne vous avez pas particulièrement tendu les bras.



Signature de Francis Chigot sur le dernier vitrail qu'il conçoit, réalise et signe en 1959 à la veille de sa mort en 1960. Église de Saint-Yrieix-sous-Aixe. Photo JJM.

C'est inexact. Des élus, des parlementaires ou régionaux creusois ou limousins m'ont sollicité à plusieurs reprises. Je n'ai pas cherché à faire une carrière politique et électorale classique, ni en Creuse, ni ailleurs. Pour moi la Creuse est une terre sentimentale et de mémoire, pas électorale.

Vous êtes un homme de gauche, comme la terre limousine de votre naissance, y-a-t-il un lien entre ces deux réalités ?

Aucun. L'explication c'est la grande amitié née pendant la guerre entre François Mitterrand et mon père, poursuivie toute leur vie.

Comment est né votre grand intérêt pour la géopolitique ?

Je me suis d'abord intéressé aux découvertes, aux explorateurs, aux voyages, à l'Histoire, aux grand hommes. Mon goût pour la « géopolitique » est venu plus tard.

III- LE LIMOUSIN

Vous avez parcouru le monde et vous continuez à voyager. Que représente le Limousin pour vous ?

Un point d'ancrage. Un des visages de la France. Des racines. Je plains ceux qui n'en n'ont pas.

Quand vous pensez à la terre du Limousin, quelle est l'image qui vous vient à l'esprit ?

Des forêts à l'automne, des vaches dans des prés verts, l'odeur du foin, de l'eau qui coule, couleur de la rouille.

Que pensez-vous des hommes et femmes du Limousin ?

Qu'ils sont authentiques, solides et résistants. Mais on ne peut plus parler des gens comme quand ils ne quittaient jamais leurs villages !

André Chandernagor a dit que le Limousin est une terre qui subit sans s'aliéner… Partagez-vous cette pensée ?

Belle formule qui renvoie aux siècles passés, à des dominations changeantes, à l'endurance, à un idéal profond.

Qu'est-ce que vous aimez dans le pays Marchois ?

Le paysage, inaltéré.

Et qu'est-ce que vous n'aimez pas en Limousin ?

La tristesse des hameaux et des bourgs abandonnés, et autrefois, la grisaille de Limoges

VI- LES LIMOUSINS

Quels sont les hommes ou femmes de l'histoire du Limousin, dont vous appréciez le parcours ou l'engagement et pourquoi ?

Avant tout les maçons de la Creuse, plus que toute personnalité célèbre, politique ou autre. Émigrants avant l'heure. Georges Emmanuel Clancier, l'écrivain du *Pain noir*, était un ami de la famille Chigot.

On dit les Limousins pessimistes sur leur région et sur eux-mêmes. Les Limousins sont aujourd'hui redevenus comme ils le furent jadis, des Aquitains, voyez-vous cette nouvelle réalité comme une chance ou comme une perte d'identité ?

Ils sont peut être devenus pessimistes par l'hémorragie démographique et espérances trompées, cela peut changer. Le rattachement à l'Aquitaine est pour la Creuse une chance, pour Limoges un défi.

Dans la logique de notre histoire nationale vous vous dites plutôt girondin comme Victurnien Vergniaud ou jacobin ?

Les deux. Une synthèse. Un peu moins jacobin que la France actuelle, mais pas trop girondin.

Vous êtes père (et grand-père), aimeriez-vous voire votre descendance s'inscrire dans l'histoire du Limousin ou de la Nouvelle-Aquitaine?

Le lien est distendu. Ils ne sont pas nés là. Certains perpétueront l'attachement à la maison, et à partir de là, ils aimeront à leur tour cette région.

V- PORTRAIT CHINOIS

Si le Limousin était un arbre ?
Un châtaignier

Si le Limousin était un animal ?
Un renard

Si le Limousin était un rêve ?
Un rêve de nature, du vent qui fait osciller des arbres courbés, des nuages qui courent.

Propos recueillis par
Jean-Jacques Mauriat

Généalogie de Hubert Védrine

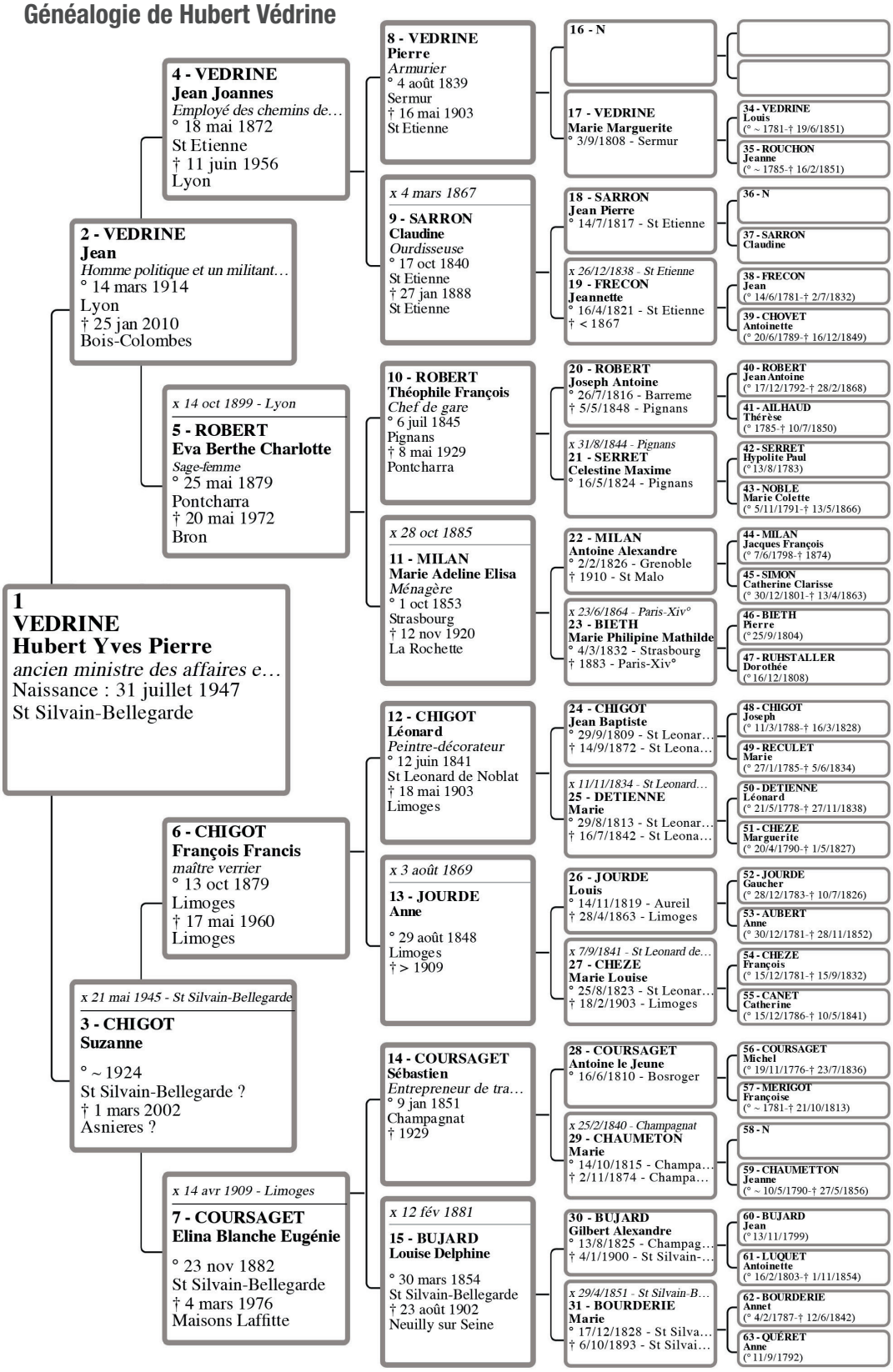

Cghml 2018 : dressée par Alain Barny et Gilles Barelaud.

Le Trésor de Ventadour

Philippe Florentin

Les trésors sont bien connus des historiens qui se penchent sur l'histoire ancienne des familles ou des institutions. Ils désignent tant la pièce qui les conserve, au sein des châteaux, des églises ou des monastères, que l'ensemble des documents qui y sont entreposés, précieux en effet pour faire valoir des droits. Les Archives Nationales détiennent trois des inventaires du Trésor de Ventadour, lequel n'est pas très ancien car les pièces originales du XIIIe siècle y sont peu nombreuses. Les deux premiers inventaires se réfèrent aux mêmes documents, cotés et paraphés, ce qui en assure la traçabilité, et le deuxième, déjà publié (D'onte ses, octobre 2012, n° 2, pages 108 et suivantes, et Hors-série D'onte ses, mars 2011, Philippe Florentin, *Le Trésor de Ventadour*), m'a toujours semblé être le plus agréable à compulser, car il a été rangé par terres et seigneuries pour en faciliter l'usage et le recours aux originaux.

Le premier inventaire, moins soigné que le deuxième (premier publié), est pourtant celui qui en a permis la rédaction ultérieure. Bien qu'il soit d'un usage délicat, les liasses n'étant pas rangées dans un ordre adapté, il complète le deuxième sur nombre d'éléments, irremplaçables, lorsqu'on sait que les documents auxquels il se réfère, ont, pour la plupart, disparu, ou sont devenus, pour certains, illisibles, sous l'effet de réactifs inappropriés.

Comme le deuxième, cet inventaire contient, en sus de l'analyse du Trésor de Ventadour, en Limousin, celle du Trésor d'Herment, en Auvergne. Il est le seul, en revanche, à analyser, en partie seulement, le Trésor de la dame de Canna, en Gascogne, totalement étranger à nos vicomtes et comtes.

On l'a déjà écrit, les inventaires, quelle que soit leur qualité descriptive, ne doivent pas être pris au pied de la lettre. Ils recèlent de nombreuses erreurs, et comment en serait-il autrement lorsqu'on sait la difficulté de lecture des documents anciens et les conditions de travail de nos valeureux feudistes qui, à la lumière d'une bougie, dans un grenier ou une cave obscure, environnés de chauves souris ou de rats, grelottant de froid, ne quittant pas même leur perchoir ou leur caverne pour se sustenter ou se soulager, s'efforçaient d'arracher au passé quelques bribes et de les noter soigneusement.

Cet inventaire de Ventadour est très intéressant en ce sens qu'il nous renseigne sur le Trésor proprement dit, c'est-à-dire le dépôt d'archives. Les documents sont entassés dans quatre armoires. Sont rangés dans la première, les titres de la maison de Ventadour, dans la deuxième, les hommages et reconnaissances, de la liasse 1 à la liasse 144, par paquets de 12 liasses, et les titres d'Herment, dans la troisième, les hommages et reconnaissances, de la liasse 145 à la liasse 285, par paquets de 12 liasses, 5 boîtes de fer, et les livres, registres et terriers, et dans la quatrième, de nombreuses lettres, ainsi que partie des documents relatifs à la dame de Canna, l'autre étant mise sur le haut des troisième et quatrième armoires. Des titres sont apposés sur les armoires, ainsi que le cachet des armes de Pierre Jobard, avocat au parlement de Normandie, qui sont d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe, et de Jean Gonord, agent des affaires du prince de Rohan en Normandie, qui sont d'or, au lion de sable, armée et lampassé de gueules.

Un double jeu de portes, à quatre serrures nouvellement posées, ferme le chartrier, une de fer, avec deux serrures, aux clefs remises à Antoine de Bonnet, sieur de La Chabanne, conseiller du roi, maire de Clermont, lieutenant général d'Uzerche, et Antoine Chazal, juge de Maumont ancien et notaire royal à Egletons, établi garde des archives, et une autre avec serrures à double ressort, dont les clefs sont remises à Louis Charles du Gibanel, écuyer, sieur de Vernège et de Sartiges, capitaine du château de Ventadour, et Guillaume Dufourn, agent des affaires de la duché de Ventadour.

Cet inventaire se compose de 317 feuillets, 285 liasses, 5 boîtes et 43 livres, registres ou terriers, soit 2255 notices, pour Ventadour, 46 feuillets, 25 liasses, soit 409 notices pour Herment, et 45 feuillets, 82 liasses inventoriées sur 104 citées, soit 378 notices pour la dame de Canna.

Les hommages et les nommées sont parmi les plus nombreux et les plus intéressants :

> Liasse 180, f° 192 v° - La 15e est une nommée faite par Guy de Miremont a Eble de Ventadour de la terre de Rochefort et dependances en la parroisse de Sournac de la veille de la feste de St Simon et St Jude 1227.

On notera la différence de description avec l'inventaire précédemment publié, source de précisions et d'interrogations, comme pour le millésime :

> F° 405 - Nommée baillée par Guy de Miremond fils a Bozon et du consentement de son pere a Eble vicomte de toute sa terre de Rochefort scituée es paroisses de Peyrelevade, de St. Ceytier, et de Sournac qu'il avoit a cause de Bergonde sa femme, tout ce dessus en toute justice, de l'an 1287.

Les actes familiaux relatifs aux Ventadour sont nombreux également et à manipuler avec des pincettes (ils ne permettent pas de dresser une généalogie fiable des vicomtes) :

> Liasse 22, f° 27 v° - La 15e et derniere piece est une donnation entre vifs faite par Dauphine de Ventadour veuve de Jean Selin seigneur de Chasteauneuf a Helie vicomte de Ventadour son frere des vilages et tenements denommez en lad piece en datte du mercredy apres la feste Ste Catherine de l'an 1298

On notera qu'il n'y a, cette fois, pas grande différence avec l'inventaire précédemment publié :

> F° 501 - Donnation entre vifs faite par Dauphine de Vantadour veuve de Jean FELIN seigneur de Chasteauneuf a Helie Vicomte de Vantadour son frere des villages et tenemens denommez en lad piece en date du mercredy apres la feste Sainte Caterine de l'an 1298, ladite piece est la derniere de la même liasse 22e dudit dernier inventaire de l'an 1698.

Il y a également une multitude d'anecdotes comme celle qui est relative à l'érection de fourches patibulaires, manifestement illicites :

> Liasse 67, f° 85 v° - Dont les premiere et 2e sont une sentence arbitralle entre Eble vicomte de Ventadour et Reigault de Monteclar prieur du Port Dieu et Estienne Albert religieux et sindic dud prieuré sur ce que led vicomte se plaignoit que led prieur avoit fait eriger des fourches aupres du Port Dieu au village de Vanadou et autres chefs, etc. du second samedy de Careme 1305 et une autre sentence arbitralle pour le mesme fait du vendredy avant la Purification 1304 confirmé par le roy au mois de may 1331.

Philippe Florentin

Connétablie et maréchaussée en Marche et Limousin 1530-1790

Philippe Florentin

Les archives de la connétablie et de la maréchaussée conservées aux Archives Nationales de France en série Z1c se composent de 479 cotes. Plusieurs ensembles plus ou moins homogènes s'y distinguent : plumitifs Z1c 1 (1527) à 76 (1790), délibérations Z1c 77 (1742) à 80 (1789), provisions des lieutenants des maréchaux pour le point d'honneur Z1c 136 (1771) à 138 (1789), divers Z1c 139, 140-141, 142, 153, 154, 421, 429 (rémissions 1641-1789), 474-479, registres de dépôts des procès Z1c 143 (1616) à 152 (1790), registres de présentation des affaires Z1c 155 (1626) à 164 (1789), extraordinaire des guerres Z1c 165 (1720) à 281 (1732) et 414, dont généralité de Limoges Z1c 165 à 169 (1722), requêtes et informations Z1c 415 (1657) à 420 (1783), sentences et pièces relatives à des dettes à payer Z1c 422 (1744)) 428 (1788), layettes Z1c 430 (1751) à 473 (1790), en sus des lettres patentes et des sentences qui font l'objet de la présente. Les lettres patentes vont de 1563 à 1790 (Z1c 81 à 95) et forment 55 registres. Les sentences vont de 1530 à 1790 (Z1c 282 à 413) et composent 132 cartons.

Dans les lettres patentes, on trouve essentiellement les lettres de provision (nomination) des divers officiers (fonctionnaires) royaux pour la connétablie et la maréchaussée. Ces lettres sont intéressantes à plusieurs titres. Elles indiquent parfois le contexte de création de l'office, souvent édifiant, toujours ou presque le prédécesseur de l'office et les conditions de transmission (mort, résignation, démission, etc.), toujours ou presque, à partir de 1687, la date de baptême du récipiendaire, et le lieu et la date des patentes.
On pourrait en trouver la plupart dans la série V1 des Archives Nationales, car celle-ci contient des copies des lettres de provisions d'office, mais Z1c est plus intéressante à trois égards. Outre qu'elle semble, elle, exempte de lacunes, la série remonte plus loin dans le temps que V1, et de surcroît la provision s'accompagne souvent des documents relatifs à des payements, au serment, à la réception/installation (qui pourrait également être parfois trouvée en série B des Archives Départementales).
Par exception, on a trouvé également, échouées parmi les patentes, deux lettres de rémission limousines illustrant les turpitudes de nos ancêtres.

Dans les sentences, où on s'attendrait à en trouver d'autres traces, la grande majorité des documents concerne en réalité les suppliques des pourvus d'office et l'information (l'enquête) de (bonnes) vie et mœurs les concernant.
Les suppliques donnent souvent, en sus de la date de baptême, le lieu de celui-ci, ainsi que le nom des parents du baptisé. L'information de vie et mœurs donne les noms, prénoms, qualités, adresses, âges des témoins, tous non parents, mais souvent de la province d'origine, quand il ne s'agit pas des ecclésiastiques attestant la pratique catholique, lesquels n'ont parfois aucun rapport avec la Marche et le Limousin.
En sus de ces pièces, il s'en trouve d'autres, comme des notes de frais pour le transport de sacs de procédure de la province à la capitale, ou pour le transfert judiciaire. C'est que plusieurs affaires remontent au siège de la table de marbre du palais à Paris, une table effectivement en marbre autour de laquelle se tiennent les audiences du tribunal de la connétablie et de la maréchaussée. Ces affaires impliquent la maréchaussée à divers titres, comme la rébellion, l'injure ou les voies de fait commises par elle ou à son encontre. Quelques fois, on découvre avec joie un interrogatoire, un procès-verbal, un certificat médical, qui donnent un peu de chair à nos ancêtres, cavaliers, laboureurs, cabaretiers ou nobles, dont les turpitudes, souvent modestes, semblent monter en puissance jusqu'à la veille

de la Révolution. Le cavalier de maréchaussée est alors devenu *valet de bourreau*, terme qui signe le mépris qu'on lui porte, ainsi qu'aux Institutions, quand on ne le traite pas de *jean foutre*, le respect de la personne royale étant pourtant conservé puisqu'on rajoute souvent qu'il est *indigne de porter l'habit bleu*, désignant l'autorité publique qu'il représente.

D'évidence, les corvées imposées pour réparer les grands chemins motivent bien des rebellions, le paysan ne pouvant être « au four et au moulin », surtout en période de fenaison, quand il ne s'agit pas plus simplement des interventions jugées intempestives ou stériles de la maréchaussée pour empêcher ou calmer des embrouilles, plus ou moins graves, dues à des jalousies anciennes ou à des abus de boisson, notamment lors des foires, propices à ce qui semble constituer de simples « amusements », une fois les effets de la colère ou de l'alcool dissipés. Par ailleurs, le cavalier n'est pas exempt de défauts. Bien qu'il soit ancien militaire et armé, il semble souvent impuissant face à de « simples » paysans, des bâtons et des pierres, et il arrive qu'il soit lui-même si peu exemplaire que son officier s'en plaigne en portant sa supplique jusqu'à la table de marbre.

Aucun outil ne permet véritablement d'exploiter la série Z1c, si ce n'est un répertoire alphabético-chronologique des récipiendaires de lettres patentes, fort inutile quand on ne connaît pas le nom de ceux-ci. Là encore, il s'agit d'un gisement de « données mortes » qu'il convient de réveiller, tâche à laquelle, chacun le sait, je me suis attelé depuis des années.

Ce sont cette fois 773 notices que nous livrent les 187 cotes consultées, qu'en bon Limousin j'ai émaillé de plusieurs transcriptions intégrales ou partielles de documents intéressants (quelques exemples ci-dessous) et de 8 cachets bien conservés au cœur du « moelleux » des sentences.

Commission du 2 juin 1784

AN Z1c 134 f° 426 v°. *Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, a nos très chers et bien aimés cousins les maréchaux de France, ou leur lieutenant général en la connétablie et maréchaussée de France, au siège de la table de marbre de notre palais a Paris; Salut la place de lieutenant de la compagnie de maréchaussée de Touraine a la résidence de Chinon etant vacante, et voulant y pourvoir; nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix pour la remplir que la personne du Sr Arnaud de Combret et de Marcillac en faveur duquel il nous a été rendu les temoignages les plus avantageux de probité, bonne conduite, capacité, valeur, expérience au fait du militaire, fidelité et affection a notre service. A ces causes, nous avons ledit Sr de Combret de Marcillac commis, ordonné et etabli, et par ces présentes signées de notre main, commettons ordonnons et etablissons pour exercer la place de lieutenant de la compagnie de mée de Touraine a la residce de Chinon, et en jouir et user aux honneurs pouvoirs immunites fonctions, auctorites, prerogatives, preeminences, rang seance gages et appt faculte de prendre tant qu il possedera lad charge le titre d ecuyer s il n a d ailleurs le droit de le prendre, et generallement des autres droits privileges exemptions fruits proffits revenus et emolumens, attribus a lad place de lieutenant de mée par nos edits declons et ordces et ce tant qu il nous plaira Si vous mandons, qu apres qu il vous sera apparu des bonnes vies et moeurs, age de vingt cinq ans accomplis conversation et religion catholique apostolique et romaine dud S Combret de Marcillac, et que vous aurez de lui prit le recu le serment requis et accoutumé vous ayes a le recevoir mettre et instituer en l exercice et fonctions de lad place de lt de la compagnie de mée de Touraine a la residence de Chinon, l en faire jouir et user ensemble des honneurs pouvoirs immunites fonctions autorites privileges, exemptions franchises libertes, prerogatives preeminences & susd pleint et paisiblt et lui fassent obeir et entendre de tous ceux et autres qu il appa et choses concernant lad place Mandons en outre, au tresorier paieur gl des depenses du dept de la Guerre et autres paieurs des gages appointemens et soldes de la mée que des fonds a ce destines ils aient a en paier et delivrer comptant aud Sr de Combret de Marcillac les gages et appt attribues par chacun an a lad place de mois en mois, a commencer du jour et datte de sa reception en icelle tant qu il en*

fera les fonctions sans difficulte pourvu qu il soit passe present sur les rolles des revues et non autrement, car tel est notre plaisir Donne a Versailles le deuxieme jour du mois de juin l an de grace 1784 et de notre regne le 11e signe Louis plus bas par le roy le mal de Segur et scelle du grand sceau de cire jaune.

Procès-verbal du 15 juin 1756

AN Z1c 352. *L'an mil sept cent cinquante six et le quinze du mois de juin jour de foire au Lonzat nous Leonard Crozat brigadier de la mareschaussée du Limousin a la résidence de Treignac serions partis de grand matin accompaigné de Jean Villechénous, Antoine Meschin, et François Peyrichon pour le maintien public, ou étant arrivés les susnommés Villechénous et Peyrichon auroient accourus a la clameur publique du coté du fond du foiral et étant arrivés aud lieu auroient trouvé qu'on assommoit un homme a grands coups de baton ce qu'ayant apperceu auroient saisi sans hésiter celuy qui leur paroissoit le plus seditieux et en le saisissant led Villechenous auroit receu un grand coup de baton sur le bras droit et le conduisant auroit rencontré le sieur Sauret bourgeois du bourg de Chamboulive qui les arreta en leur disant de lacher cet homme, a quoy led Villechenous et led Peyrichon auroient riposté s'il vouloit faire force, lequel Sauret auroit dit que non et dans le meme tems led Crozat brigadier et Meschin qui étoient occupés a separer d'autres séditieux, auroient appercu Villechenous et Peyrichon qui conduisoient un homme, auroient accourus pour leur donner main forte et étant a la sortie du foiral, chemin qui conduit au bourg du Lonzat, seroit tombé sur nous une troupe de gens a nous inconnus mais la plus grande partiee de la paroisse de Chamboulive et du Lonzat a ce qu'on nous a dit lesquels sont tombés sur nous a coups de pierres et de baton criants hautement qu'ils se fichoient de cette fichue brigade, qu'il falloit l assommer et faire lacher cet homme quoy que nous demandassions main forte au roy, personne n eut la hardiesse d'approcher pour nous secourir tant l emotion étoit forte, que c'etoit inutile en repetant qu'il falloit les assommer et faire lacher cet homme et dans ce moment led Crozat receut un coup de baton sur le bras gauche et terrassé par terre et le susnimmé Villechenous un grand coup de pierre par la tete qui luy fit tomber son chapeau et sa perruque a quatre pas et chanceller et dans le moment tout couvert de sang et une blessure a la tete de quatre a cinq doigts, Meschin un autre coup de pierre a l'epaule gauche et Peyrichon un grand coup aussy sur le bras gauche et ce qu'ayant vu Crozat brigadier auroit mis tout de suite sa carabine en joue, ce qui les obligea a se jetter dans un bled derriere une muraille et la se voyant retranchés, les pierres commodes, favorisés par le terrain d ailleurs en bonne disposition, nous ont obligé a lacher prise et de suite aurions été conduit chez le chirurgien nommé Mayre habitant du bourg du Lonzat pour nous faire penser de nos blessures qui nous a promis son rapport lorsqu'il en sera requis après quoy ayant fait quelques perquisition pour découvrir les mutins, aurions trouvé le nommé Breuil huissier aux tailles en l'election de Brive qui nous auroit dit connoitre celluy qui avoit frappé Villechenous et Peyrichon et s'appeler Marciel d village de Serre paroisse de Chamboulive et y aurions encore trouvé le sieur Sauret bourgeois du bourg de Chamboulive qui nous auroit dit avec plusieurs instances que nous avions arreté le connoitre pour l'avoir vû domestique de madame de Larue et qui a présent ne sçavoit pas la ou il retoit, dont et de tout quoy avons dressé notre présent procès verbal pour nous servir ainsy que de raison, et avons fait double du pnt verbal l'un signé de nous et de touts les cavaliers de notre brigade sur du papier commun que nous avons retenu devers nous et le present signé de nous brigadier et du sieur Villechenois pour étre par nous affirmé tant pour nous que pour les autres cavaliers de lad brigade, declarants nous etre transporté en la ville de Tulle que ce jourd huy vingt deux du courant pour affirmer le susd procés verbal, attendu que led Villechenous qui étoit un des plus maltraités n'a pu s'y transporter que ce jourd huy avec nous, les autres cavaliers de la susd brigade étant occupés au service, requiert aussy que le chirurgien qui les ont pensé et médicamenté soient tenus de leur livrer leur rapport de l état de leur blessure duement asermentée pour servir a ce que de raison signé a la minute Villechenous et Crozat brighadier*

duquel susd procès verbal nous assesseur de la mareschaussée du département du Limousin a la residence de Tulle avons concedé acte et de ce que led Crozat brigadier et Villechenoux cavalier de la brigade de Treignac icy en personne ont affirmé moyennant serment la main levée a Dieu le présent procès verbal contenir verité, au surplus enjoignons aux chirurgiens qui les ont pensé et médicamenté d'en délivrer leur rapport duement asermenté pardevant nous pour servir et valoir ce que de raisn et ce présent procès verbal a eesté remis en notre greffe a Tulle le vingt deuxieme jour de juin de l'année mil sept cent cinquante six signé a la minute Villechenous, Crozat brigadier, Melon de Pradou assesseur et nous greffier soussigné Vachot greff.

Certificat médical du 7 août 1688

AN Z1c 316. *Auiourd huy septiesme aoust mil six cents quatre vingt huict par devant nous Jean Joseph de Chabanes coner du roy en ses conseils moi lieutenant gnal aus siege preal de Tulle est comparu Mre Bernard Lacoste procureur aud siege lequel nous a dit que Mre Francois Dalaigre adat en la cour estant attaint d une maladye dangereuse qui ne luy permet pas de se transporter par devant nous en personne il nous requiert qu il nous plaise de nous vouloir transporter tout presentement dans la aison du Sr Vaurillon adat en la cour beaupere dud Sr Dalaigre ou il est actuellement malade pour y recevoir l'exoine que led Sr Dalaigre entend faire par Mre Jean Joseph Rominhac docteur en medecine de l aggregaon royalle de la pnt ville pour luy servir ce que de raison Lacoste prcur de laqle requisition nous lieutenant gnal susd apres avoir mandé nostre greffier ensemble led Sr Romignac nous sommes transportés dans la maison dud Sr Vaurillon scituee sur le quay du pavé du college et dans la parroisse de St Jullien ou estant avons trouvé led Sr Dalaigre couché sur un lict de la chambre superieure de lad maison visant sur led quay lequel en adherant a la requision faitte par led LAcoste son procureur nous a prie de vouloir recevoir tout presentemant l attestaon de sa maladye, ce que nous avons fait comme s ensuit Jean Joseph Romignac docteur en medne de la faculte de Cahors et aggregé au college royal de la ville de Tulle apres serment par luy fait la main levee a Dieu de nostre authorité mesme apres avoir declaré qu il n est parent, allié, serviteur ny domestique dud Sr Dalaigre de ce par nous interpellé nous a attesté que led Sr Francois Dalaigre est attaqué d'une fievre quarte depuis trois sepmaines ou environ dont les symptomes sont tres fascheux comme vomissemants, maulx de coeur, et maigreur considerable, accompagnée d une grande faiblesse de tout son corps qui sont cause qu il ne scauroit de longtemps faire un voyage considerable sans peril de sa vie de tout quoy nous lieutenant general susdit avons concedé acte pour servir ce que de raison et ce fait nous sommes retirés en nostre hostel Fait a Tulle led jour moys et an que dessus de Chabanes lieut gal Rominhac docteur medecin attestant susdit.*

Rémission du 12 août 1754

AN Z1c 125 f° 197 v° - *Louis par la grace de Dieu roy de France et de Navarre a tous ceux qui ces presentes verront salut nous avons reçu l humble suplication d'Antoine Sales officier de milice au bataillon de Limoges, de Jean Sales et de Jean Baptiste Sales ses deux freres puisnés de Jean Vaurette, et de Pierre Rodier dit La Guerre tous cinq habitans de la parroisse de Monceau dependante de la senechaussée de Brives faisant profession de la religion catholique apostolique et romaine contenant que le trois may 1753 qui étoit le jour de la foire de Beynac village de leur voisinage ils s i rendirent les deux plus jeunes Salles Vaurette et quelques habitans de Monceau se promenant sur le midy dans la foire se prirent de parolles avec des habitans du village de Menoire il y eut mesme quelques coups de données, mais cette querelle qui s etoit d abord apaisée n'eut point eu de suitte si un paisan de Menoire n'eut été avertir les cavalliers de la marechaussée de Meissac qui etoient au cabaret du nomme de Sol, Joseph de La Signardie et Claude Oger deux d entre eux vinrent dans la foire et ayant rencontré un paisan qui se plaignoit d'avoir reçu un coup de poing sur le visage ils arresterent le plus jeune des Sales et Vaurette quoy que ce ne fut pas eux qui l'eussent frapé, Guillaume Crosat briger joignit alors ss archers*

peu apres le sr de Cognac seigr dud lieu arriva et voyant que les jeunes gens vouloient fre quelque resistance, en saisit un au collet et dit aux archers de les conduire en prison a Brive, Vaurette et le plus jeune des Sales le prierent de ne point s opposer a ce qu'on leur laissat leur liberté luy representant qu ils n etoient point coupables que d'ailleurs le fort de la querelle n etoit rien que leur dlle eetant connu s ils avoient fait quelques tort on pouvoit les actionner qu ils n etoient point des voleurs pour estre ignominieusement traduit dans les prisons d une ville eloignés, mais voyant qu ils n etoient point ecoutés et aprochant de la maison de Sol ils firent de nouvaux efforts pour se sauver le peuple ayant pris party pour eux et les archers de la marechaussée voullant entrainer leurs prisonniers on en vint aux voyes de fait, de Sales l officier etant survenu touché des cris et du danger ou il voyoit son frere mit l epée a la main et se fit jour pour le degager, Jean de Sales son second frere fondit aussy armé d'un baston sur les archers, ceux qui voulurent alors apaiser la querelle et plusieurs spectateurs recevant des coups dans le tumulte de cette batterie y prirent party et le trouble ne fit qu'augmenter, Pierre Rodier dit La Guerre entrainé dans l action frappa comme beaucoup d'autres les archers, cependant le jeune de Sales leur fut arraché, Vaurette s etant degagé et ayant saisy le sabres d'un des caval se deffendit avec dans la meslée et en sortit le calme se retablit enfin et tout le monde se dispersa La Signardie fut le plus blessé des trois cavaliers principallement d'un coup de baston qui luy avoit fait une ouverture a la teste, Auger le fut moins et le sieur Crosat brigadier le fut tres legerement, ces archers dresserent sur le champ un procès verbal de ces faits et en rendirent le lendemain plainte aux officiers de la senechaussée et siege presidial de Brives qui informerent sur le champs, mais ceux de la connetablie ayant ensuitte pris connoissance de cette affaire l'ont retenue comme etant de leur ressort, les trois freres Sales Vaurette et Rodier dit La Guerre ont etés decrettés de prise de corps ce qu'aprennant ils se sont absentés, mais Vaurette ayant reparu il y a quelques temps danss le pays il a eté arresté et conduit en prison a Limoges, dans ces circonstances les supliants ont eté conseillés d avoir recours a votre clemence et nous ont tres humblement fait suplier de leur accorder nos lettres de graces et pardon qui leur sont necessaires a ces causes voulant preferer misericorde a la rigueur de justice de notre grace speciale pleine puissance et autorité royalle nous avons aux d supliants quitté et pardonné et par ces presentes signés de notre main quittons et pardonnons le fait et cas cy dessus exposé avec toutte peine amende et offence corporelle civille et criminelle qu ils peuvent avoir pour raison de ce courru envers nous et justice metons au neant tous decrets sentences et jugements et arrest qui s en sont ensuivis les remettons et restituons en leur bonne renommé et en leurs biens non d'ailleurs confisqués satisfaction prealablement faitte a partie civil si fait n a eté et s il y echet imposons sur ce silence perpetuel a notre peur genal ses subtitust presents ou a venir et a tous autres si donnons en mandement a nos chers et bien ames cousins les marechaux de France ou leur lieutenant general et juges tenant le siege de la connetablie a la table de marbre du Palais a Paris que ses presentes ils ayent a entherinner et du contenu en icelle fre jouir et user le supliant pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechement contraires a la charge par eux de se presenter et se mettre en etat pour l enterinement des presentes dans trois mois, et de tenir prison a leurs frais pendant un mois a peine d'estre dechu de l effet d ycelles car tel est notre plaisir en temoin de quoy nous avons fait mettre un scel a ces presentes donné a Versailles le dousieme jour d'aoust l an de grace 1754 et de notre reigne le trente neufieme, signé Louis, sur le reply par le roy Phélippaux.

Philippe Florentin

BULLETIN D'ADHÉSION AU CGHML

54, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
courriel : cghml87@gmail.com
téléphone : 05 55 33 43 12
ou
Adhésion directement en ligne sur le site : www.cghml.fr

Coordonnées
M ◊, Mme ◊, Association ◊.
Nom (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....
Né(e) le (facultatif), à :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Pays :.....
Téléphone (facultatif) :.....

Coordonnées électroniques
Adresse courriel (adresse@domaine.fr/com) : .....

Mon règlement
(Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Cghml)

Cotisation annuelle France métropolitaine échéance 31/12 de l'année en cours (37 euros).....€
Cotisation annuelle hors métropole échéance 31/12 de l'année en cours (48 euros) .....€
Supplément pour internaute désirant recevoir la Lettre de D'onte ses papier (14 euros) : .....€
TOTAL :.....€

◊ Je déclare adhérer aux statuts du Cghml (envoyés sur demande) et participer aux activités proposées.

Fait à .....le .....

Signature :

• Mon **adhésion en année pleine**, part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et s'arrête le 31 décembre de l'année en cours, je reçois 500 points avec mon code d'accès au site internet du Cghml, je reçois par courrier postal les deux revues semestrielles *D'onte ses, histoire et généalogie des Limousins*, je reçois sur ma boîte mail, *la Lettre de D'onte ses*, trimestrielle.

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS

Éditée par le Cghml

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Pour me permettre de recevoir les bons de souscription aux publications Hors-séries de D'onte ses, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES" ÉDITÉE PAR LE CGHML

cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ **Abonnement à la revue "D'onte ses" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 25€ (au lieu de 32€) et j'économise 7€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ **Abonnement à la revue "D'onte ses" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 48€ (au lieu de 64€) et j'économise 16€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à le (date) Signature

Ci-joint le règlement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
CGHML
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES
OU ABONNEMENT EN LIGNE SUR LE SITE : www.cghml.fr

D'ONTE SES
LES HORS-SÉRIE Nº 19, 21, 22, 23.
BON DE SOUSCRIPTION

Nº 19 - LES ENFANTS DE FAUX-LA-MONTAGNE MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918

de Brigitte Caloo, Christiane Burdin-Bayle

Toutes deux ont des ancêtres à Faux-la-Montagne. Elles ont découvert lors d'un séjour en 2006 le tableau émaillé dans l'église Saint Etienne commémorant les morts de 14-18. Avec le livret de 1922 et les inscriptions sur le monument aux morts au centre du village elles ont entrepris l'inventaire des morts de la Grande Guerre. Objectif : essayer de replacer chaque soldat dans son environnement familial, professionnel et militaire.

Prix exceptionnel : 12€

Nº 21 - LE TRÉSOR DE VENTADOUR II

de Philippe Florentin

Le premier inventaire, moins soigné que le deuxième (premier publié), est celui qui en a permis la rédaction ultérieure. Bien qu'il soit d'un usage délicat, les liasses n'étant pas rangées dans un ordre adapté, il complète le deuxième sur nombre d'éléments, irremplaçables. Comme le deuxième, cet inventaire contient, en sus de l'analyse du Trésor de Ventadour, en Limousin, celle du Trésor d'Herment, en Auvergne. Il est le seul, en revanche, à analyser, en partie seulement, le Trésor de la dame de Canna, en Gascogne, totalement étranger à nos vicomtes et comtes.

Prix exceptionnel : 20€

Nº 22 - CONNÉTABLIE ET MARÉCHAUSSÉE EN LIMOUSIN

de Philippe Florentin

Les archives de la connétablie et de la maréchaussée conservées aux Archives Nationales de France en série Z1c se composent de 479 cotes. Dans les lettres patentes, on trouve essentiellement les lettres de provision (nomination) des divers officiers (fonctionnaires) royaux pour la connétablie et la maréchaussée. Ces lettres indiquent toujours ou presque le prédécesseur de l'office et les conditions de transmission (mort, résignation, démission, etc.), toujours ou presque, à partir de 1687, la date de baptême du récipiendaire, et le lieu et la date des patentes. Par exception, on a trouvé également, échouées parmi les patentes, deux lettres de rémission limousines illustrant les turpitudes de nos ancêtres.

Prix exceptionnel : 15€

Nº 23 - LES ENFANTS DE AIXE-SUR-VIENNE MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918

de Jeannette Masbœuf, Jean-Jacques Mauriat

Aixe-sur-Vienne, compte trois lieux de mémoire de la Grande Guerre : le monument civil situé sur la place de l'église, une plaque de marbre blanc dans l'église Sainte-Croix,et un monument dans le jardin de Notre d'Arliquet. Cela a permis aux uns et aux autres d'honorer leurs morts mais aussi ceux de leurs familles ou amis habitant hors de la commune. Un inventaire tragique en souvenir des enfants d'Aixe-sur-Vienne morts pour la France.

Prix exceptionnel : 12€

BON DE SOUSCRIPTION

D'ONTE SES LES HORS-SÉRIES

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Les hors-séries de D'onte ses

Les mélanges Marchois et Limousins.

N°1 *Le cartulaire de Saint-Barthélémy de Bénévent* - 2011
Philippe Florentin

N°2 *Marchois et Limousins au Parlement civil de Paris 1395-1571* - 2011
Philippe Florentin

N°3 *Le trésor de Ventadour 1re partie* - 2011
Philippe Florentin

N°4 *Tarnac sous la restauration, le recensement de 1827* - 2011
Brigitte Favrie-Banette

N°5 *Siège et traité de Gimel 1594* - 2013
Philippe Florentin

N°6 *Minutes notariales de Corrèze perdues et retrouvées 1443-1595* - 2013
Philippe Florentin

N°7 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1501- 1599* - 2014
Philippe Florentin

N°8 *Accords marchois et Limousins 1300-1713* - 2015
Philippe Florentin

N°9 *Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris 1312-1567* - 2015
Philippe Florentin

N°10 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1600- 1650* - 2016
Philippe Florentin

N°11 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1651- 1700* - 2016
Philippe Florentin

N°12 *Minutes notariales de Creuse perdues et retrouvées* - 2016
Philippe Florentin

N°17 *Guillaume Robert et le secret des Templiers*
Un moine limousin contre l'ordre du Temple - 2018
Philippe Florentin

N° 20 *Marchois et Limousins au Grand Conseil 1701-1791*- 2018
Philippe Florentin

La terre des Limousins

N°15 *Les Salviat la vie dans le nom 1600-2000 - 2016*
Michel Cousin

Mémoires de guerre des Limousins

N°13 *Des hommes et des chevaux dans la Grande guerre*
Du dépôt de Remonte de Saint-Junien au Haras national de Pompadour - 2015
Collectif

N°14 *Enfants de Saint-Auvent morts pour la France 1914-1918* - 2016
Monique Gallais

N°16 *Enfants de Saint-Priest-sous-Aixe morts pour la France 1914-1918* - 2016
Monique Gallais

N°17 *Enfants de Verneuil-sur-Vienne morts pour la France 1914-1918* - 2017
Monique Gallais

N°19 *Enfants de Faux-la-Montagne morts pour la France 1914-1918* - 2018
Christiane Burdin-Dubayle
Brigitte Caloo

À paraître

Enfants de Aixe-sur-Vienne morts pour la France 1914-1918 - 2018